

Journal  
de la  
Pratique  
Musicale  
des  
Amateurs

*édité par la Confédération Musicale de France*



# EDITIONS COMBRE

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS - Tél. : 48-24-89-24

## PUBLICATIONS 1985

### ACCORDEON

- ABBOTT Alain 8 mini-études en recueil (différents degrés)..... V  
TINO PRATI Week-end (Fantaisie moderne) Opus 22..... S

### PIANO

- AUBER Chantal Le Lutin (petite pièce) ..... E  
MAYRAN DE O  
CHAMISSO Olivier 12 aquarelles ..... H  
DE RIBAUPIERRE H  
Madeleine 2 pièces (Caravane dans le désert — Valse des quatre bémols) ..... H  
VASSEUR Didier Ricochets (degré supérieur)..... H

### ORGUE

- LANGLAIS Jean Talitha Koum (4 pièces) ..... AT  
VIVALDI Antonio Pastorale pour Violon ou Violoncelle et Clavier, transcription pour Orgue à 2 voix ou Piano de René CAPDEVILLE ..... K  
DHAINÉ Jean-Louis Petit livre pour Maud (Orgue traditionnel ou électronique)..... S

### ALTO

- LESIEUR Emile Automne (Alto et Piano) ..... E

### FLUTE

- LANCEN Serge Printanières (5 pièces pour Flûte ou voix élevée et Piano) ..... AF  
MERIOT Michel Ce jour-là ! (Flûte et Piano)..... N

### HAUTBOIS

- JOUBERT Claude-Henry Berceuse et Marche (Hautbois et Piano) ..... N

### SAXOPHONE

- BERTHOMIEU Marc Volubilis (Pièce brève pour Saxophone alto et Piano) ..... N  
JOUBERT Claude-Henry Chanson de Thibaut (Saxophone alto ou tenor et Piano) ..... L  
MERIOT Michel 28 pièces variées (en différentes tonalités)..... AA  
MERIOT Michel 12 Monodies atonales (Saxophone ou Hautbois, Flûte et Clarinette) ..... X  
MERIOT Michel Campanule (Saxophone alto Mib ou tenor Sib et Piano) ..... L  
MERIOT Michel Grisaille (Saxophone alto Mib ou tenor Sib et Piano)..... N

### TROMPETTE

- GULLY Michel Contrastes (Trompette Ut ou Sib ou Cornet Sib et Piano) ..... H

### TUBA

- JOUBERT Claude-Henry Tunuva Tuba (Tuba Ut ou Sib et piano) ..... X

### GUITARE

- MOURAT Jean-Maurice Italie (les grands Maîtres Italiens adaptés à la Guitare par J.-M. MOURAT) ..... AE  
ROBERTO Eduardo Los Munecos (6 pièces faciles pour Guitare seule) ..... T

### VOIX MIXTES

- CAPDEVILLE René Chrétiens ! Chantons le Tout-Puissant (Choral de tous les Temps) (4 voix mixtes, Solo et Orgue ou Clavier) ..... AE  
LANGLAIS Jean Messe en style ancien (4 voix mixtes et Orgue ad libitum) ..... AF

### ENSEMBLES

- DEVOGEL Jacques Préparation à l'orchestre :  
R. Schumann, 5 pièces (nombreuses possibilités orchestrales) : Chant rustique,  
Chant du faucheur, Bonheur parfait, Pauvre Orphelin, l'Etranger  
SCHLEE Thomas Daniel 3 inventions modales (pour duos instrumentaux ou Chœur ou Orgue) ..... O

P.S. — Envoi de notre tarif par concordance des lettres sur demande.

# 85<sup>e</sup> Assemblée Générale Statutaire

## Ordre du Jour

### VENDREDI 18 AVRIL 1986

- 9 heures : Accueil des Délégués par le Président de la C.M.F., M. André PETIT.
- 9 h 30 : Rapport Moral et Rapport d'Activités par M. Joseph MULLER.  
Présentation du Règlement intérieur, Rapporteur M. Jean Julien.
- 10 h 15 : Vote du Rapport Moral, du Rapport d'Activités et du Règlement intérieur.
- 10 h 30 : Rapport Financier et Rapport de la Commission de Contrôle des Comptes.  
Vote de ces Rapports.
- 11 h 30 : Trio de Cuivres Millière.
- 12 h 30 : Déjeuner au Salon Etoile.
- 14 heures : Reprise des travaux.  
Rapport d'Action Culturelle et Sociale : exposé de M<sup>e</sup> Charles JAY, Président.  
Présentation du Règlement confédéral des Concours de la C.M.F. Rapporteur : M. André RELIN.  
Vote par l'Assemblée Générale du Rapport d'action culturelle et sociale et du Règlement confédéral des concours de la C.M.F.
- 16 heures : Arrivée de M. Maurice FLEURET, Directeur de la Musique et de la Danse au Ministère de la Culture et de la Communication. M. FLEURET sera accompagné de M. Camille ROY, Inspecteur Principal de la Musique à l'Action Musicale.  
Il prononcera un important discours devant les Membres du Congrès.
- 18 heures : Récital de Michel Becquet.

18 h 30 : Jusqu'au dîner, temps libre pour visiter l'exposition.

19 heures : Dîner au Salon Etoile.

### SAMEDI 19 AVRIL 1986

- 9 heures : Vote pour le renouvellement du tiers sortant ; cette année, ce sont les Fédérations de :
- |                        |                |
|------------------------|----------------|
| Région Parisienne :    | Guy MEISSONIER |
| Pays de Loire :        | Daniel HUREAU  |
| Picardie :             | Charles JAY    |
| Poitou-Charentes :     | Robert DHUMEAU |
| Provence-Côte d'Azur : | Paul COURTIAL  |
| Rhône-Alpes :          | Maurice ADAM   |
| Guadeloupe :           | Serge BELLOGE. |
- Présentation par le Président André PETIT ; vote reçu par M. Joseph MULLER, Secrétaire Général.  
Pendant le dépouillement du scrutin, les questions diverses préalablement présentées pourront être examinées.
- 11 heures : Proclamation des résultats du vote. Derniers échanges de vues.  
Après la proclamation des résultats, le nouveau Conseil d'Administration se réunira pour élire son Bureau.  
Visite de l'exposition.
- 12 heures : Présentation du Bureau du Conseil d'Administration.  
Trio d'Argent.
- 12 h 30 : Déjeuner au Salon Etoile.  
Photo de famille.  
Fin du Congrès.

**Vendredi 18 avril 1986**

## GRAND CONCERT

Nous nous rendrons, après le dîner au Salon Etoile de nouveau au Salon New York, où aura lieu à 20 h 45 un GRAND CONCERT interprété par :

# L'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine de Paris

*sous la direction de son Chef Roger BOUTRY*

Nous vous en rappelons le programme :

1<sup>re</sup> partie : Huit CHORALS, de J.-S. BACH. Arrangements de R. BOUTRY.  
DIVERTIMENTO pour Saxophone Alto, de R. BOUTRY.  
Soliste : André BEUN.  
CAP KENNEDY, de Serge LANCEN.

2<sup>e</sup> partie : UNE NUIT SUR LE MONT CHAUVÉ, de MOUSSORGSKY.  
FETES (extrait des NOCTURNES), de C. DEBUSSY.  
LA CARMAGNOLE (Ah ! ça ira), auteur anonyme.  
Arrangement de Roger BOUTRY.  
HOMMAGE A MISTRAL, de Pierre ANCE-LIN.

## Sommaire

- 3** La C.M.F. présente aux Troisièmes Assises Nationales de la musique à Cannes
- 5** Une batterie-fanfare sur les ondes de France-Musique
- 6** Stage de cuivres d'une qualité exceptionnelle à Sochaux
- 8** Lyon : Concert à l'auditorium Maurice-Ravel
- 10** La Mandoline aux « Concerts spirituels » parisiens du XVIII<sup>e</sup> siècle
- 15** Concert de l'orchestre des sociétés de musique des Hauts-de-Seine donné à Sceaux
- 16** Les Petits Chanteurs de Paris
- 17** Un temps fort pour la musique dans la Nièvre
- 19** Avant-projet de règlement du concours international de composition de la ville de Poissy
- 22** Concours d'Excellence 1986
- 27** Bulletin d'abonnement
- 29** Petites annonces
- 30** Manifestations
- 35** Promenades à travers nos régions

**Cmf**

121, rue La Fayette  
75010 PARIS  
Tél. : 16 (1) 48-78-39-42

Journal de la  
**Pratique Musicale  
des Amateurs**  
Edité par la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :  
**M. André PETIT**

Abonnement (8 numéros)  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1986  
Le numéro : 12 F

FRANCE .....	sociétés	85 F	1 an
	individuels	85 F	1 an
ETRANGER .....	le numéro	25 F	
		185 F	1 an

IMPRIMERIE  
« LES MARCHES DE FRANCE »

# 21 JUIN 1986

Une date à laquelle  
il faut penser dès à présent

## Fête Internationale de la Musique

SESSION CONNAISSANCE DE LA FRANCE

DU 21 AU 31 AOUT 1986



de découverte  
de la vie paysanne en  
Berry  
au XIX<sup>e</sup>



DIRECTION DEPARTEMENTALE JEUNESSE ET SPORTS

ASSOCIATION LOISIRS ET PLEIN AIR

27 RUE LOUIS MALLET

18016 BOURGES

# La C.M.F. présente aux Troisièmes Assises Nationales de la Musique à Cannes

Les 30, 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 1986, dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire du M.I.D.E.M., la Confédération Musicale de France avait délégué, pour la représenter aux Assises Nationales de la Musique, M. Paul Courtial, Président de la Fédération Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Voici le très intéressant rapport que M. Courtial nous a adressé concernant ces Assises Nationales de la Musique.

Le Président André Petit m'a fait le grand honneur de me demander de représenter la C.M.F. aux 3<sup>e</sup> Assises Nationales de la Musique à Cannes et d'intervenir au moment où je le jugerai opportun.

C'est donc avec plaisir et conviction qu'au nom de tous ceux qui, dans notre grande association, se dévouent auprès de nos Sociétés et de nos jeunes, j'ai participé à cette grande manifestation.

Si notre grand Marcel Pagnol avait à vous rendre compte de ces journées, je suis persuadé qu'il écrirait (avec l'accent !...) en début d'article « le Bon Dieu n'est pas musicien » tant la tornade soufflait sur Cannes durant cette période, créant des dommages à la végétation et même au Palais des Congrès où se tenait le M.I.D.E.M.

Cela ne nous a pas empêchés d'assister en soirée à de magnifiques concerts de l'Orchestre de R.T.L., de l'Orchestre Royal des Flandres et du jeune pianiste français Jean-Marc Luisada. Entrecoupés de pannes d'électricité, jamais les musiciens ne s'arrêtèrent.

Les Assises Nationales de la Musique se tenaient à l'Espace Miramar, sur la Croisette, à l'initiative de MM. Paul Gourdot et Jean-Pierre Wallez, délégués généraux du comité d'organisation.

Après l'allocation de bienvenue de M. Bernard Chevry, Commissaire Général du M.I.D.E.M., il revenait à Jean-Pierre Wallez de prononcer le discours d'ouverture. Ensuite M. Daniel Moreau, Président du Conseil Supérieur de la Musique s'adressa à l'Assemblée sur le thème « L'évolution de la musique en France durant les vingt dernières années ».

M. Maurice Fleuret, Directeur de la Musique et de la Danse au Ministère, traita ensuite « Les réalisations et les objectifs de la Direction de la Musique ». Vous pourrez prendre connaissance à ce sujet de la brochure « La politique culturelle de 1981 à 1985 - Bilan de la législature » que je dépose au Siège de la C.M.F.



Orchestre Français des Jeunes

L'après-midi débutait avec Mme Josette Aubry, Inspectrice Générale de l'Education Musicale par « Les nouvelles orientations du Ministère de l'Education Nationale en faveur du développement de l'éducation musicale à l'Ecole ».

M. Marcel Landowski, Compositeur, Membre de l'Institut, traita de « L'importance capitale pour l'essor de la vie musicale française de l'éducation musicale à l'école ».

Mme Simone Du Breuil, Présidente de la F.N.A.P.E.C., Présidente de la Commission « Education-Formation » au Conseil Supérieur de la Musique, aborda « Les problèmes et perspectives de l'enseignement spécialisé » avec des remarques que nous connaissons bien pour les avoir soulevées, à savoir :

- L'école n'occupe pas sa fonction dans la musique, il faut une éducation musicale de la maternelle à l'université.

- Les municipalités ont de lourdes charges pour leurs écoles de musique, l'Etat et les Régions étant discrets en matière de financement.

- De ce fait, le nombre de places est limité avec forte sélection à l'entrée et des frais d'inscription élevés alors qu'il y a beaucoup de candidats.

- De nombreux petits Français sont ainsi exclus de la musique malgré la création de nombreuses bonnes écoles, certains départements n'en étant malheureusement pas encore dotés.

Trop d'Ecoles de Musique n'ont pas encore de chorales ou d'orchestre, à défaut de poste d'enseignant. Il ne faut pas non plus privilégier les solistes qui ne deviennent pas obligatoirement des professionnels, seulement 3 % d'entre-eux au maximum.

C'est donc un cri d'alarme qu'elle jette vers l'Education Nationale pour qu'elle assure un bon niveau d'éducation musicale.

M. Robert Berthier, Directeur Général des Jeunesses Musicales de France traita de « L'action irremplaçable des associations pour la généralisation de l'accès à la culture musicale ». Vaste programme que nous connaissons bien.



Musiques traditionnelles

Là encore de très intéressantes remarques que nous relevons.

— Jusqu'en 1970, si les Français deviennent musiciens c'est grâce à l'action de l'intense vie associative bien vue dans le désert où nous vivons. A partir de cette date, avec la création de la Direction de la Musique au Ministère de la Culture (Marcel Landowski), l'Etat et les collectivités commencent à participer.

— L'action des bénévoles serait-elle remplaçable ou en voie de remplacement ? On fait en effet certains reproches aux associations qui depuis longtemps œuvrent pour la diffusion de la musique : leur rancœur envers les professionnels, leur difficulté à évoluer, leur fonctionnement archaïque, pour conclure : le bénévolat ne donne pas tous les droits. Et l'on assiste, à ce que les bénévoles considèrent comme une erreur et un abus : à la création par l'Etat de nouvelles associations 1901 à qui l'on donne les moyens permettant même de rémunérer des professionnels et de faire des réalisations guidées nommées « Associations para administratives ».

— L'Etat, dit M. Berthier, doit, après avoir usé des grandes et anciennes associations, leur donner les moyens de poursuivre leur œuvre, passer avec elles des contrats au lieu de transformer leurs bénévoles en mendiants.

— Constatant que seul le secteur des Fédérations et Associations Nationales n'a pas évolué dans le budget de l'Etat, il indique que, si cette vie associative n'entre pas dans les choix ministériels, il faut le dire, concluant que cette dernière est en réel danger de mort. Il préconise la sup-

pression des « Associations para administratives » ou la révision de la loi de 1901. — Dans les autres secteurs, il souligne que de 1981 à 1985 le budget de la musique a été multiplié par 3,3. La part des orchestres, du jazz et de l'art lyrique a été pour chaque discipline multipliée par 3 et les budgets déconcentrés par 6.

M. Jean-Claude Casadesus, Chef de l'Orchestre National de Lille, Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Musique, fait part de son expérience pour « La conquête de nouveaux publics ».

Captivant ce récit de concerts donnés en milieu vierge, qu'a d'ailleurs évoqués la télévision (écoles, universités, usines, hôpitaux psychiatriques, jeunes de 14 à 18 ans, musique classique intercalée avec chanteurs actuels, etc.). Aller vers le public s'il ne vient pas à nous.

Il relate le voyage de l'Orchestre dans cinq pays d'Afrique Noire où il a rencontré des orchestres locaux et une chorale qui a chanté sous sa baguette le Chœur des Esclaves de Verdi devant 6.000 personnes dans la cathédrale d'Abidjan.

M. Thierry Carlier, Délégué départemental de l'A.D.D.E.M. du Lot, Président de l'Association Nationale des délégués départementaux à la musique, fait part des difficultés rencontrées avec les associations musicales dans certains départements.

Cette activité, créée par M. Landowski en 1973, présente un bilan favorable dans les 53 départements où elle existe malgré quelques heurts.

Une charte vient d'être établie par l'Association qu'il préside, définissant les contours de son action. Vous pourrez la consulter au Siège où je la remets. On peut la résumer en un travail sur le terrain au carrefour des initiatives des communes, des départements, de l'Etat et des associations.

La mission consiste à mettre en valeur, soutenir, s'associer à toutes initiatives dans la vie musicale (amateur, professionnel, public, communale, intercommunale, etc.).

Les autres débats étant réservés aux spectacles musicaux, à l'art lyrique, la musique dans l'audiovisuel, le disque, l'édition, la facture instrumentale, le rock, la chanson, le jazz, la création contemporaine, la presse, et compte tenu des points convergents avec notre action rencontrés ce jour, il m'est apparu nécessaire d'intervenir immédiatement.

J'ai présenté la C.M.F. depuis sa création, signalé sa reconnaissance d'utilité publique, la force qu'elle représente, ses principales réalisations : concours de composition, examens fédéraux, Concours d'Excellence, création du très difficile D.A.A.S.M. et notamment l'éminent jury qui le délivre. J'ai demandé à ce que les frais engagés pour préparer le D.A.A.S.M. soient pris en charge par les centres de formation professionnelle des personnels communaux.

« J'ai complimenté M. Casadesus pour les efforts qu'il fait afin que la musique conquiert un public nouveau et de plus en plus important, lui rappelant que j'avais eu le plaisir de l'entendre lors de sa venue en Provence fin 1981. En ce qui concerne sa magnifique tournée en Afrique, il conclut

« quand on vous donne les moyens on peut tout faire ».

Me tournant vers Mme Du Breuil, je lui indiquais avoir le souvenir de sa remarquable intervention à notre Congrès il y a quelques années, précisant que nos sociétés musicales étaient justement là pour accueillir les 90 à 95 % d'élèves des écoles de musique ne devenant pas des professionnels. Qu'il fallait les inciter à venir chez nous plutôt que de les voir abandonner la pratique musicale.

Relevant enfin la pertinence des remarques de M. Berthier, je m'y associai, soulignant que nous avions de moins en moins les moyens d'étendre notre action, déjà très importante, et que ça n'était pourtant pas les idées qui nous manquaient pour aller à la recherche d'un nouveau public, attirer les jeunes à la musique, élargir notre répertoire en fonction des attentes nouvelles, etc. Nous avons pourtant montré que nous prenons une large part dans la constitution du tissu musical français par le maintien en activité de nombreux musiciens, assurant ainsi à l'industrie de la facture instrumentale et à l'artisanat de la réparation une activité certaine ; en constituant un réseau d'auditeurs de très bon niveau qui participent au remplissage des salles de concert évitant à l'Etat le versement de subventions parfois importantes pour couvrir les déficits ; en maintenant les jeunes dans la pratique musicale qui évite certainement à la collectivité nationale les frais entraînés pour lutter contre les fléaux que sont la drogue et la délinquance juvénile.

Conscients de leur rôle socioculturel et même socio-économique, nos dévoués responsables poursuivront les tâches qu'ils se sont volontairement assignées. Ils souhaitent néanmoins une certaine reconnaissance à leur action par l'attribution de moyens au niveau de leur dévouement et de leur grande activité.

Après la séance, une longue et intéressante conversation sur ces idées s'est développée avec MM. Casadesus, Georges Jouvin, moi-même et notre ami Georges Galinier qui assistait à ces journées.

En l'absence du Ministre Jack Lang qui, pour la première fois ne concluait pas ces assises, c'est M. Maurice Fleuret qui en avait la charge.

Sa réponse est articulée autour de 5 chapitres :

1. La loi de décentralisation du 22.7.1983 définissant les moyens dans le domaine de l'enseignement dans les conservatoires au niveau des responsabilités de l'Etat, des Communes et des Départements.

2. Définition de l'ensemble des mesures pour la formation initiale, permanente et l'insertion des chanteurs français par la création de « départements voix » dans les conservatoires. La répartition sélective des subventions en fonction des efforts des théâtres français utilisant des chanteurs français.

3. Création d'un groupe d'étude (J.-L. Petit) sur la diffusion de la musique contemporaine au sein du Conseil Supérieur de la Musique.

4. La musique dans l'audiovisuel ne dépend pas du Ministère de la Culture, mais de la Communication. Les chaînes

disposent de la liberté de diffusion. Sa direction peut cependant exercer une pression par la vie musicale qu'elle anime et accorder des aides directes à la création de programmes musicaux pour l'audiovisuel et de musique de films.

5. La vie associative, en réponse à M. Berthier avec qui il a milité 15 ans dans les J.M.F., pour lui indiquer qu'il n'a parlé que des grandes associations nationales et qu'il va compléter son exposé.

Il résulte d'une enquête dans l'Île-de-France que deux tiers des associations déclarées ne sont pas fédérées dans ces grandes associations.

En France, précise-t-il, n'y sont pas fédérées 650 associations dans le domaine des musiques traditionnelles, 350 dans la musique traditionnelle des Communautés étrangères sur notre sol, 200 associations jazz, 200 pour la chanson, 40.000 groupes rock amateurs dont quelques centaines seulement en association déclarée.

Il rend hommage aux grandes associations qui ont longtemps fait le travail de l'Etat.

En 1981, sa direction a subventionné 300 associations non fédérées, chiffre porté à 500 en 1985.

Toutes sont irremplaçables et ce ne sont pas les plus peuplées, on ne les juge pas sur le plan quantitatif mais qualitatif.

S'il est d'accord sur les chiffres indiqués par M. Berthier au profit des grandes associations nationales, il précise qu'il faut y ajouter les crédits déconcentrés pour traiter le sujet complètement. Ce qui donne les montants suivants pour ces grandes associations : 1981 = 5.190.000 F ; 1985 = 7.810.000 F, soit plus de 50 % (J.M.F. dans le même temps : 2.720.000 F ; 3.390.000 F, soit plus 25 %).

Il ajoute pour terminer que les Associations Nationales relèvent prioritairement de la tutelle de Jeunesse et Sports et que pour les « Associations para-administratives » (A.D.D.E.M., orchestres régionaux, etc.) il proposera lors de la prochaine législature de nouveaux statuts juridiques.

Paul COURTIAL



L'explosion chorégraphique

## Les Associations Départementales de développement musical et les Délégués Départementaux à la Musique.

Depuis 1973 ont été progressivement mises en place en France, à l'initiative de l'Etat et des Départements, et dans le cadre d'un projet cohérent de développement de la vie musicale, des Associations départementales de Développement musical et chorégraphique (A.D.D.I.M., A.D.I.A.M., A.D.A.M., A.D.D.M.).

Ces associations sont actuellement implantées dans plus de cinquante départements.

Elles s'adaptent aux réalités culturelles et politiques des départements, expliquant par là leur diversité d'action et de rayonnement.

Leur fonctionnement s'inscrit dans le cadre d'une politique conventionnelle entre l'Etat, le Département et l'Association.

### I — CARACTERES SPECIFIQUES DES A.D.D.M. :

— Elles exercent leurs activités dans une circonscription territoriale déterminée et à l'échelle humaine : le Département, et sont tout particulièrement à même d'entreprendre un travail sur le terrain.

— Elles ont un caractère permanent et polyvalent en raison des missions qui leur sont confiées et de la diversité des actions qu'elles peuvent connaître (diffusion, formation, recherche, création, enseignement spécialisé, actions en milieu scolaire, etc.) afin de contribuer à donner une personnalité à la vie musicale et chorégraphique départementale.

— Elle sont, dans chaque département, au carrefour des initiatives et constituent naturellement un lieu de réflexion, de débats, de confrontation et de rencontre des expériences, puisqu'elles entretiennent des rapports permanents avec :

- les Conseillers généraux et les élus en général,
- les services départementaux et les services extérieurs de l'Etat, tant au niveau départemental que régional (principalement Culture, Education, Jeunesse et Sports, etc.),
- les institutions et associations musicales et chorégraphiques du département.

Ce rôle de carrefour se retrouve dans la composition des Conseils d'Administration des A.D.D.M., dont les membres sont respectivement :

- des représentants du Département et des autres collectivités territoriales,
- des représentants de l'Etat,
- des personnalités, institutions et associations œuvrant régulièrement dans le département dans les domaines de la musique et de la danse.

### II — MISSIONS CONFIEES AUX A.D.D.M.

Pour l'essentiel, il s'agit de la mise en valeur, sous toutes les formes possibles, du potentiel musical et chorégraphique du Département.

— Dans cette définition se trouve inclus, bien évidemment et en premier chef, le rôle d'information et de connaissance du terrain. Cette information s'exerce auprès de tous les partenaires de la vie musicale, élus, administrations, institutions culturelles, secteur associatif, milieu

amateur et professionnel et public. Elle peut prendre les formes les plus diverses.

— Egalement se trouve compris le rôle de coordination des actions dans le Département (réunions, mise en place de commissions ou de comités spéciaux ponctuels ou à caractère permanent).

— Enfin, figure le rôle de promotion des actions dans le Département par :

- une « prise de risque » dans les domaines délicats ou difficiles (ex. : musique contemporaine) n'étant pas assurés dans le Département,

- une « prise en charge temporaire » de domaines musicaux ou chorégraphiques non couverts dans le Département par les associations ou structures existantes.

Ainsi, aucun domaine n'est *a priori* exclu du champ d'activité de l'A.D.D.M. quel que soit le secteur ou le mode d'actions retenus (information, formation, diffusion, création...) sans que son intervention ait toujours un caractère obligatoire et permanent. Deux principes sont en général retenus :

a) L'A.D.D.M. peut soutenir et s'associer à des actions de qualité entreprises par des structures existantes.

b) L'A.D.D.M. peut créer et gérer des actions nouvelles et les confier progressivement à des structures-relais mises en place avec les différents partenaires.

Cette procédure présente un triple intérêt :

— elle permet de pérenniser l'action dans le Département ;

— elle responsabilise le secteur associatif et favorise la mise en place de structures à caractère communal ou inter-communal ;

— elle libère l'A.D.D.M. d'une action ayant trouvé racine, et lui laisse toute latitude pour se consacrer à d'autres secteurs où son intervention sera utile et novatrice.

### III — ROLE DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX A LA MUSIQUE

L'association est conduite par un directeur, dénommé Délégué Départemental à la Musique, désigné par le Président de l'Association avec l'agrément de la Direction de la Musique et de la Danse et du Département.

Le Délégué Départemental à la Musique :

— exerce une mission de proposition et de conseil auprès des autorités élues et des représentants de l'Etat dans le Département. Il collabore aux missions dévolues par le Directeur de la Musique aux Délégués Régionaux à la Musique et aux Inspecteurs de la Musique affectés en Région, pour la mise en œuvre des orientations définies au niveau national ;

— réalise les missions confiées à l'Association par l'Assemblée départementale ;

— met en œuvre la politique définie par l'Assemblée générale.

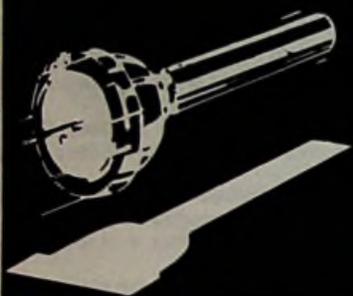
Dans ce cadre, il est amené à suivre l'évolution générale de la vie musicale et chorégraphique.

A ce titre, le D.D.M. est également associé à la mise en place de la politique musicale régionale, afin d'assurer une plus grande cohérence et par conséquent une plus grande efficacité des politiques menées au niveau de l'Etat, de la Région et du Département.

**DIJON  
FRANCE  
6-14 juillet 1986**

**FESTIVAL  
des CUIVRES  
BRASS FESTIVAL**

**SPECIAL AMERIQUES**



**Baroque  
Classique  
Contemporain  
Ensemble de  
Cuivres  
Jazz**

**Président d'honneur :  
Maurice André**

*Pour tous renseignements*

**ACADEMIE  
INTERNATIONALE  
DE MUSIQUE**

**Georges Perreau - ADDIM 21  
Hôtel du Département  
B.P. 1601  
21035 DIJON Cedex  
Tél. : 80-56-31-57**

**ACADEMIE INTERNATIONALE DE MUSIQUE**  
Georges Perreau - ADDIM 21  
Hôtel du Département - BP 1601 - 21035 DIJON Cedex - Tél (03) 84 31 57

# Une Batterie-Fanfare sur les ondes de France Musique



La Batterie-Fanfare de Ciry-le-Noble, sur France Musique, dans l'émission « Avis aux amateurs », lundi 17 février 1986.

En mars 1958, à Ciry-le-Noble (Saône-et-Loire), commune de 3.000 habitants, non loin de Montceau-les-Mines, une batterie-fanfare voit le jour, sous le nom de « les Mineurs réunis ».

C'est une société modeste, qui connaît toutes les difficultés qui sont le lot commun de toutes nos formations. En 1966, elle prend le nom de Batterie-Fanfare Municipale. Si le titre est différent, la situation ne change pas pour autant. De 1970 à 1973, elle ne participe à aucune manifestation, et l'effectif tombe à... 4 (quatre) musiciens !

C'est alors qu'un excellent musicien, Georges Merle, prend la direction de la société (si tant est que quatre musiciens peuvent s'appeler encore une société). Georges Merle est un trompettiste de talent. Il a travaillé avec Roger Delmotte, au Conservatoire de Versailles, et a pris des cours avec le maître Sabarich, professeur au Conservatoire National Supérieur de Paris. Sous l'impulsion de ce nouveau directeur, l'équipe dirigeante recrute des élèves, une école de musique est créée. Le solfège (nous dirions aujourd'hui la Formation Musicale) est enseigné aux futurs tambours, clairons, trompettes de cavalerie, trompes de chasse, et percussionnistes. D'année en année, les progrès sont immenses. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

En 1973 : 4 musiciens ; en 1986 : 45 musiciens sur les rangs. Moyenne d'âge : 23 ans.

L'école de musique compte 40 élèves, dont 20 sont sur les rangs de la batterie-fanfare.

L'ascension ? Fulgurante. Concours après concours, la batterie-fanfare de Ciry-le-Noble gravit tous les échelons. Partie du point 0 en 1973, elle accède à la division Honneur au concours de Béziers en 1985.

France Musique recherchait une formation « batterie-fanfare de haut niveau » pour son émission « Avis aux amateurs ». C'est la batterie-fanfare de Ciry-le-Noble qui fut retenue.

On a donc pu entendre cette formation, le 17 février dernier, sur France Musique. Ce fut remarquable. Nul mieux que son directeur, Georges Merle, n'était indiqué pour présenter ses musiciens et son programme. C'est donc lui qui fut accueilli à la Maison de la Radio, à Paris, par Alex Du-tilh, animateur de l'émission.

Vingt-cinq minutes consacrées à la batterie-fanfare, au cours desquelles on put entendre : « Aventure Western » (John Darling) ; « Big Band » (C. Gondot) ; « Russie Traditionnelle » (Laurent Delbecq) ; « Chabada Rock » (Georges Merle).

Ce fut un événement sans précédent pour cette commune de trois mille habitants, très fière d'entendre sa batterie-fanfare sur les ondes de France Musique.

Il s'agit, à présent, de maintenir le flambeau à la hauteur où le directeur, les dirigeants et les musiciens l'ont hissé. La chose est possible : il suffira de fournir beaucoup de travail, beaucoup de dévouement, beaucoup d'efforts, mais l'affaire est bien partie, on peut faire confiance à chaque membre de la société, et tous les musiciens qui liront ces lignes ne manqueront pas de penser : « Bravo, beaucoup de succès et longue vie à la batterie-fanfare de Ciry-le-Noble. »

Nous publions ci-dessous la lettre que nous a  
fait parvenir Serge Lancen, délégué français à  
la W.A.S.B.E.  
Vous connaissez maintenant cette grande As-  
sociation dont la Confédération Musicale de  
France est un des membres.

Lee Chrisman  
Conference Chairman

Frank L. Battisti  
Program Chairman



World Association for  
Symphonic Bands and Ensembles  
Third WASBE International Conference  
July 20-25, 1987  
Boston, Massachusetts  
United States of America

Third WASBE International Conference  
Boston University, Box 1987  
25 Buick Street  
Boston, Massachusetts 02215  
USA  
Tel. 617 353-3358

John P. Paynter  
President

President:  
John Paynter  
School of Music  
Regenstein Hall  
Northwestern University  
Evanston, Illinois 60201  
USA  
Tel (312) 491-3412

Paul President/Advisor:  
Francis Pieters  
Blekenstraat, 4  
B-6500 Kortrijk  
BELGIUM  
Tel (056) 22 64 19

Secretary:  
Vonda Miller  
Department of Music  
University of Calgary  
Calgary, Alberta T2N 1N4  
CANADA  
Tel (403) 220 5375

Treasurer/Historian:  
Egil Gundersen  
Rønningjordet, 21  
N-3700 Skien  
NORWAY

Clerk:  
Tom Everett  
21 Oak Knoll  
Arlington, MA 02174  
USA

Board of Directors:  
Toshio Akiyama  
308 Minami Nakano  
Ohmya Saitama 330  
JAPAN

Frank Battisti  
New England Conservatory of Music  
290 Huntington Avenue  
Boston, MA 02115  
USA  
Tel (617) 262-1120

John Boerner  
Carl Fischer, Inc.  
62 Cooper Square  
New York, NY 10003  
USA  
Tel (212) 777-0900

Geoffrey Brand  
R. Smith & Co  
P.O. Box 210  
Watford, Herts  
GREAT BRITAIN  
Tel 0823-34146

Felix Hauswirth  
Eichstr. 15A  
Hünenberg  
6330 Cham  
SWITZERLAND  
Tel: 042 36 36 02

Leif A. Jansson  
Rikskonsert  
Smådjulegatan 42  
S-55240 Jonköping  
SWEDEN  
Tel: 038 16 51 20

Serge Lancen  
85 rue La Fontaine  
75016 Paris  
FRANCE  
Tel. (1) 46 47 68 78

Jan Molenaar  
Molenaar Publications  
Industrieweg, 23  
NL Wormerveer 1520 AA  
HOLLAND  
Tel 75 28 66 59

Linda Pimentel  
Faculty of Education  
University of Lethbridge  
Lethbridge, Alberta  
CANADA  
Tel (403) 329 2341

Merton Utgaard  
P.O. Box 1  
Bottineau, ND 58318-0990  
USA

Balint Andras Varga  
Edito Musica Budapest  
Vorosmarty ter 1  
H-1370 Budapest  
P.O. Box 322  
HUNGARY  
Tel 164 196

Chers amis,

Bien que les Orchestres d'Harmonie professionnels et amateurs soient très nombreux, bien qu'ils aient à leur disposition des oeuvres originales de qualité signées : BERLIOZ, MENDELSSOHN, WAGNER, HINDEMITH, MILHAUD, F. SCHMITT, etc..., la place qui leur est accordée en France dans le monde musical officiel est trop limitée malgré la valeur de certaines formations.

Pour remédier à cette situation, a été fondée en 1981 une Association internationale d'Orchestres à Vent, la W.A.S.B.E. (World Association for Symphonic Bands or Ensembles). Tous les 2 ans, elle organise un Congrès groupant des Compositeurs, des Chefs d'Orchestre, des Editeurs, des Responsables de ces Formations, avec des concerts d'oeuvres originales interprétées par d'excellents Orchestres d'Harmonie de différents pays, des conférences et débats, des cours pour Chefs d'Orchestre.

Les adhérents de la W.A.S.B.E. viennent de 35 pays. En 1983, le 1er Congrès eut lieu à SKIEN (NORVEGE), le 2ème, en 1985, à COURTRAI (BELGIQUE) Le prochain aura lieu du 20 au 25 Juillet 1987 à BOSTON (U.S.A.)

Plus les Français seront nombreux à la W.A.S.B.E., mieux ils défendront son action pour le développement de l'Orchestre d'Harmonie, cette formation pleine de couleurs, qui attire de plus en plus de Compositeurs.

Tout membre de la W.A.S.B.E. peut participer aux manifestations organisées lors des Congrès ; il reçoit dans l'année des bulletins avec des informations du monde entier ; il peut participer au programme d'échanges de Chefs de Musique, patroner une bourse d'études, il reçoit la liste des membres de l'Association. Une Bibliothèque musicale est à sa disposition.

Tout adhérent désireux de se rendre au Congrès de 1987 à BOSTON, pourra profiter d'un déplacement par avion à prix réduit. La cotisation est demandée pour les 2 années 1986 et 1987, 20 Dollars par an, soit 40 Dollars, à envoyer à son Trésorier : Mr Egil GUNDERSEN - Rønningjordet, 21 - N-3700 SKIEN - NORVEGE.

Soyez nombreux à nous rejoindre à la W.A.S.B.E., le meilleur moyen d'aider à la réussite de son action.

Cordialement.

Serge LANCEN

P.S. : Pour votre inscription ou réinscription, en écrivant à Mr GUNDERSEN précisez votre nom, votre adresse et votre fonction.

# Lyon : Concert du 14 février 1986 à l'Auditorium Maurice-Ravel.

C'est dans le cadre prestigieux de l'Auditorium Maurice Ravel, mis gracieusement à notre disposition par M. Francisque Colomb, Sénateur-Maire, que l'Union des Sociétés Musicales, Groupement de Lyon, offrait aux mélomanes lyonnais, le 14 février 1986, pour la cinquième année consécutive, une soirée musicale très brillante, interprétée par les sociétés instrumentales et chorales d'amateurs de Lyon et de son agglomération.

Les mélomanes lyonnais avaient répondu très massivement à l'invitation qui leur avait été faite. Ils furent accueillis dans le hall par les trompes de chasse de la Diane Lyonnaise.

Le programme fut présenté par M. Pierre Casari, comédien, sur des textes de Jacques Filleul, professeur agrégé d'éducation musicale, docteur en musicologie.

La première partie débutait par :  
- Moment For Morricone, d'Ennio Morricone, et les  
- Tableaux d'une Exposition, de Modeste Moussorgsky,  
pièces interprétées par l'ensemble des formations harmoniques de Lyon, auxquelles s'étaient jointes pour la première fois celles de l'agglomération (St-Fons, Vaulx-en-Velin, Bron).

Cet ensemble était placé sous la direction de Jean-Pierre Prajoux, du Conservatoire de Lyon, dont la maîtrise s'affirme de plus en plus.

Ce fut ensuite l'ensemble des orchestres symphoniques qui, sous la direction d'un jeune chef, Miguel Turrion Berges, interpréta :

- l'Ouverture de La Belle Hélène, d'Offenbach, et

- la Marche Hongroise, de Berlioz.

La première partie se terminait par :  
- la Marche Triomphale de « Aïda », de Verdi, exécutée par l'ensemble des formations harmoniques et des chorales, sous la direction du maître Raymond Jarniat.

Après l'entracte, ce fut l'intervention de Loïc Mallie, organiste, qui allait combler les amateurs d'orgue présents en interprétant deux pièces judicieusement choisies :

- Variations sur un Noël, de Marcel Dupré ;

- Improvisations sur un Noël, de Loïc Mallie lui-même.

Enfin, vinrent des extraits du Messie de Haendel par l'ensemble des formations symphoniques et des chorales (400 exécutants) sous la direction du maître Raymond Jarniat, avec en solistes : Mme Dorabella, soprano, et M. Michel Denonfoux, basse, tous deux de l'Opéra.



Et lorsque L'Alléluia, exécuté par cet imposant ensemble, mit fin au concert, le public, très connaisseur et enthousiaste, sut, par ses applaudissements, encourager les directeurs, les instrumentistes et les choristes, tous amateurs, en réclamant un « bis ».

C'est donc un excellent concert que l'ensemble des sociétés musicales du Groupement de Lyon a offert aux Lyonnais, qui ont unanimement reconnu la qualité d'exécution des œuvres présentées. Et l'Union des Sociétés musicales de ce Groupement est bien décidée à poursuivre ses activités puisqu'elle a déjà programmé le sixième concert pour 1987, concert qui se présentera sous une autre forme mais qui sera, c'est certain, d'une qualité et d'une exécution à la recherche de la perfection.

Tout cela ne se fera que par la volonté unanime des Présidents, directeurs, musiciens et choristes dont les efforts devront être à la mesure de la confiance et de l'audience qui est maintenant la leur.

Le Président, Louis Bouissou, remercie tous ceux et toutes celles qui, pendant plusieurs mois, ont travaillé à la réussite de cette soirée, ainsi que les responsables de nos Sociétés. Il adresse également ses remerciements aux très nombreuses personnalités présentes : Mlle Bernadette Isaac-Sibille, Conseiller général, Maire du 5<sup>e</sup> ; M<sup>e</sup> André Soulie, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, représentant M. Francisque Collomb, Sénateur-Maire ; le colonel Monier, qui représentait le général Cuq, Gouverneur militaire de Lyon ; M<sup>e</sup> Berger, Vice-Président du Conseil Général, Président de l'A.D.D.I.M., qui représentait M. Palluy, Président du Conseil Général ; M. Jean-Paul Bonnet, Vice-Président du Conseil Général, adjoint au Maire ; Mme Simone André, Vice-Présidente du Conseil Général, adjointe au Maire ; M. Robert Batailly, Conseiller Général, Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement, représentant M. Raymond Barre, ancien Premier Ministre, Député du Rhône ; M. Camille Georges, Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement ; M. René Combe, Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales Rhône-Alpes, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Rhône, représentant M. Petit, Président de la Confédération Musicale de France ; M. Guyonnet-Duperrat, délégué de la S.A.C.E.M., etc.

M. Bouissou souligne combien la présence de ces personnalités témoigne de l'intérêt qu'elles portent au développement de nos Sociétés musicales d'amateurs, élément culturel indispensable à la vie de nos cités. Il dit aussi toute sa reconnaissance aux jeunes chefs, J.-P. Prajoux et Miguel Turrión Berges, ainsi qu'au M<sup>e</sup> Raymond Jarniat et à Loïc Mallie, pour le concours le plus entier qu'ils apportent à la vie et à l'épanouissement de nos Sociétés. Il remercie enfin les solistes : Mme Dora-bella, de l'Opéra, qui, depuis cinq ans, nous apporte son gracieux et précieux concours, et Michel Denonfoux, également de l'Opéra, qui a accepté un remplacement de dernière minute.

Et, en conclusion, il formule le souhait que l'effort important de tous les instrumentistes et choristes amateurs trouve auprès des mélomanes lyonnais un écho

favorable, et il émet le vœu de voir se développer ces rencontres de musiciens amateurs et bénévoles pour permettre de réaliser de belles soirées musicales et de faire connaître le travail de qualité qui est pratiqué dans chaque société, qui participe ainsi à l'essor culturel de Lyon et de son agglomération.

A l'issue du concert, au cours d'une réception empreinte d'une très grande amitié, M. René Combe, Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales Rhône-Alpes, Président de la Fédération Musicale du Rhône, représentant M. Petit, Président de la C.M.F., a tenu à adresser ses félicitations aux Sociétés musicales d'amateurs pour le travail important qu'elles déploient et aussi pour la programmation et la qualité de cette soirée.

M<sup>e</sup> André Soulie, Premier adjoint, représentant M. Francisque Collomb, a félicité à son tour chaleureusement les acteurs de cette soirée. Il a apprécié le travail qu'il fallait pour la mise en place de ce programme par des musiciens amateurs. Il s'est plu à reconnaître la qualité de l'exécution et il a rappelé la réputation artistique de la ville de Lyon, en assurant nos Sociétés de la sollicitude de la Municipalité. Il a conclu en souhaitant que l'Union des Sociétés Musicales poursuive son action pour aller vers de nouveaux succès.

Louis BOUISSOU

## « ORGUES EN CEVENNES »

### STAGE D'ORGUE ET DE FACTURE D'ORGUE

ALES (Gard)

Du 7 au 18 juillet 86

Initiation  
à degré supérieur

Age minimum :  
16 ans

Direction :  
Christian BLAES

Inscriptions :

Lucette CLAVAIROLY  
5, rue Mistral  
30100 ALES  
Tél. : 66-52-59-20

## SPECIAL PROMOTION SOCIETES MUSICALES

**BELLECCOUR  
MUSIQUE** vous offre :

- **REMISES SPECIALES** aux adhérents et élèves sur PIANOS, INSTRUMENTS A VENT, GUITARES, PERCUSSIONS, PARTITIONS (toutes les marques sur 1.000 m<sup>2</sup>).
- **PARTITIONS**, Solfèges, Harmonies
  - Envoi rapide,
  - Prix par quantité
  - Commande toutes éditions (françaises et étrangères)
  - Consultations : Stocks, Catalogues
- **PROMOTIONS** régulières (sur demande)

**BELLECCOUR  
MUSIQUE** vous garantit :

- **5 ANS DE GARANTIE I.V.** (1 an fabricant + 4 ans B.M. de bon fonctionnement hors remponnage)
- **PRIORITE** absolue de réparation à nos instruments (délai et devis sur demande)
- **OCCASIONS** (pianos, instruments à vent) garanties, révision par Techniciens de Haute Qualification

**BELLECCOUR  
MUSIQUE** vous aide :

- **CREDIT**, Location-Vente de 1 à 7 ans), sans apport
- **LOCATION-TEST** pour débutants, avec remises sur achat de 1/2 location
- **SANS FRAIS**, paiement échelonné

Merci d'envoyer TARIF, Catalogue :

Société .....

Nom .....

Adresse .....

Tél. ....



**BELLECCOUR  
MUSIQUE**  
3, place Bellecour  
69002 LYON  
(face sortie parking)

Tél. : 78-92-92-56

# LES ASSISES DEPARTEMENTALES DE LA MUSIQUE EN MEUSE

Samedi 15 novembre  
et dimanche 16  
novembre 1986

## PRESENTATION DES JOURNEES

### SAMEDI 15

#### 11 heures :

Inauguration de l'Exposition  
Nationale « Nouvelles Pédagogies ».

#### 14 heures :

Accueil des participants.  
Début des travaux de commission.

#### 18 heures :

Fin des travaux de la première  
journée.

#### 21 heures :

Concert des Orchestres  
Départementaux.

### DIMANCHE 16

#### 10 heures :

Synthèse des travaux de  
commission.

#### 12 heures :

Repas.

#### 14 h 30 :

Réunion plénière et présentation  
des synthèses en présence des  
représentants de l'Etat, des Elus  
Départementaux et Locaux.

#### 18 heures :

Clôture des Assises.

## THEMES DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Les Harmonies-Fanfaires  
Les Chorales  
Les Ecoles de Musique  
Les Groupes de Jeunes  
La Musique en milieu scolaire  
La Musique et la Danse  
en milieu rural  
L'enseignement de la Danse  
La Pédagogie et les Amateurs  
La Création  
La Diffusion  
Les Musiques Populaires  
et Traditionnelles

*Cette liste n'est ni définitive,  
ni exhaustive.*

# La Mandoline aux « Concerts Spirituels » parisiens du XVIII<sup>e</sup> siècle

par Didier Le Roux

Directeur Adjoint  
de l'Estudiantina  
d'Argenteuil

Au 18<sup>e</sup> siècle, les concerts étaient surtout l'apanage d'amateurs fortunés qui pouvaient s'offrir et offrir à leurs amis la présence des musiciens et des chanteurs les plus réputés, car il n'y avait pas de concert public régulier. A Paris, les hauts lieux de la musique étaient avant tout l'Opéra, pour la musique « française », et la Comédie Italienne où l'on jouait des opéras-comiques « italiens », ainsi que d'autres théâtres qui disposaient d'un petit orchestre. Cependant, pendant les périodes de fêtes religieuses, il n'était pas de bon ton de montrer sur scène les amours plus ou moins scabreuses de tel jeune noble déluré ou de telle bergère innocente. On substituait alors aux spectacles lyriques les « Concerts Spirituels ». Un avocat au Parlement du nom de Jèze nous les présente dans son *Etat de Paris de 1757* (1), qui est un des premiers « guides » de la capitale :

*« Ce spectacle dépend de l'Académie Royale de Musique, et se tient dans une salle du Château des Thuilleries, décorée d'un théâtre, au fond duquel est un buffet d'Orgue.*

*Cette salle est remplie de banquettes au milieu, et entourée d'un rang de loges, au-dessus duquel est une galerie.*

*Les plus habiles Chanteurs et Simphonistes y exécutent (...) des Motets à grand chœur et autres petits Motets des plus célèbres Musiciens, composés sur des Psaumes et des Cantiques spirituels (...). On commence à 5 heures. Il se donne aux Thuilleries toutes les grandes Fêtes de l'année ; à savoir depuis le Dimanche des Rameaux jusqu'au Dimanche de la Quasimodo, le jour de l'Ascension, le jour de la Pentecôte, le jour de la Trinité, la Fête-Dieu, les Fêtes de la Vierge, le jour de la Toussaint, la veille et le jour de Noël. »*

Le but officiel de ces concerts était donc de marquer en musique les grands moments religieux. Mais qu'on ne s'y trompe pas : la salle des Tuilleries était loin d'être un lieu austère de recueillement et de méditation. Lors de son ouverture après rénovation, en 1748, un commentateur s'attache à préciser que la salle est très bien

arrangée et que « les femmes y sont bien en vue et fort à leur avantage » (2). C'était certes un lieu privilégié de rendez-vous pour les amateurs de belle musique, mais sûrement aussi pour les admirateurs de belles toilettes.

Les programmes étaient d'une longueur qui semblerait impensable à notre époque : un concert comprenait généralement trois ou quatre motets (chants religieux à solistes, chœur et orchestre), deux ou trois concertos, autant de symphonies et des airs et duos italiens chantés par des solistes de l'Opéra. Il est bien évident qu'on ne pouvait capter l'attention du public pendant tout un si long programme et que papotages et intrigues devaient être de rigueur pendant l'exécution, bien que le public français fût généralement plus attentif que le public italien quand il allait au spectacle (3).

On voit d'après les programmes que la part « spirituelle » du concert était minoritaire. Bien que les motets fussent très appréciés pour leur « grand effet » et restaient le point culminant du spectacle, avec leurs chœurs (« plus de soixante voix ») soutenus par le grand orchestre (« quarante symphonistes environ ») les airs de chant et les concertos étaient attendus avec curiosité car ils permettaient aux plus grands solistes de l'époque de se faire entendre et juger par un public d'amateurs et de connaisseurs : les principaux concerts faisaient l'objet de comptes rendus et de critiques dans les journaux parisiens tels que le *Mercur de France* (4), l'*Avant-Courreur des Spectacles* (5), le *Journal de Paris* (6).

Le premier mandoliniste à y participer fut Carlo Sodi, qui joua un concerto sur son instrument le 6 avril 1750, au « dernier des Concerts des trois semaines pendant lesquelles les Théâtres furent fermés » (4). Ce fut sans doute la première apparition, modeste, de la mandoline en France. Sodi eut probablement du succès puisqu'il donna des leçons de mandoline à Paris jusqu'à sa mort (1788). Il composa également plusieurs divertissements pour la Comédie Italienne, dont l'un intitulé précisément *Les mandolines* (7). Il devint aveugle vers la fin de sa vie.

Mais cette prestation ne devait être que les prémices de la carrière de la mandoline, sans doute considérée alors comme instrument « exotique » : dans les années 50, Sodi était apparemment le seul maître de mandoline à Paris (1). C'est dix ans après l'arrivée de ce virtuose que l'instrument va être véritablement révélé au public : en l'année 1760, il sera présenté dans la capitale à quatre reprises. Tout d'abord, les 11 et 13 avril, par Giovanni Cifolelli, alors « musicien de l'Electeur Palatin » (4) (c'est-à-dire du souverain du petit duché de Deux-Ponts, non loin du Luxembourg actuel). Le *Mercure de France* explique à cette occasion que « la mandoline est une espèce de petite guitare (cette description succincte montre que l'instrument était encore peu connu) et que le Signor Cifolelli en joue avec toute l'habileté possible ». Cifolelli reviendra se fixer en France vers 1764 où il a peut-être édité une méthode de mandoline (7) ; il composera comme Sodi des pièces pour la Comédie Italienne, « lancé » par un article élogieux à son sujet paru dans le *Journal de musique (Juillet 1770)* (8). Les 25 mai et 5 juin de la même année, c'est Gabriele Léone qui « a joué de la mandoline avec beaucoup d'habileté ». Léone était un virtuose de la mandoline d'origine napolitaine ; il se rendra à Londres en 1762 à la suite du duc de Nivernois ; là-bas il rencontrera le directeur de l'Opéra de Londres, Félice Giardini, avec lequel il aura des déboires qui iront jusqu'au procès en justice (12).

Léone revint d'Angleterre en 1766 (9) et ce fut alors sa consécration et celle de son instrument : il joua à la salle des Tuileries les 8 septembre, 8 décembre et la veille et le jour de Noël 1766. Voici deux comptes rendus du premier de ces concerts :

*On entendit avec autant de surprise que de plaisir dans ce concert M. Léone, Professeur de Mandoline, exécuter différents morceaux sur cet instrument. On ne peut porter la netteté et la précision plus loin (5).*

*M. Léone a exécuté un solo de mandoline d'un fort bon genre, et à la fois d'un goût heureux. Cet artiste a étonné par son habileté, et a eu un véritable succès, d'autant plus flatteur pour lui que l'instrument dont il avait fait choix n'était pas officieux, relativement à l'étendue du local où il a déployé ses talents (4).*

Ce succès sera confirmé le jour de Noël :

*M. Léone (...) a exécuté de nouveaux solos de mandoline, et a pleinement confirmé ce que nous avons dit de la supériorité de son talent (4).*

C'est probablement à l'un de ces concerts que Léone fut remarqué par le duc de Chartres, grand personnage du royaume et amateur de musique, qui en fera son maître de mandoline attitré.

C'est alors l'apothéose de la mandoline. Entre 1767 et 1772, cinq méthodes de mandoline vont voir le jour à Paris (par ordre chronologique ; celles de Gervasio, Denis, Léone, Fouchetti, et celle du célèbre Corrette). Des dizaines d'ouvrages de musique pour l'instrument vont être édités, avec parfois des dédicaces prestigieuses.

Les années suivantes ne verront pas se produire aux Concerts Spirituels de grands virtuoses professionnels : la mandoline n'avait plus à faire ses preuves, elle était très bien admise comme instrument de salon à Paris et en Province. Elle sera utilisée plutôt comme support « publicitaire »

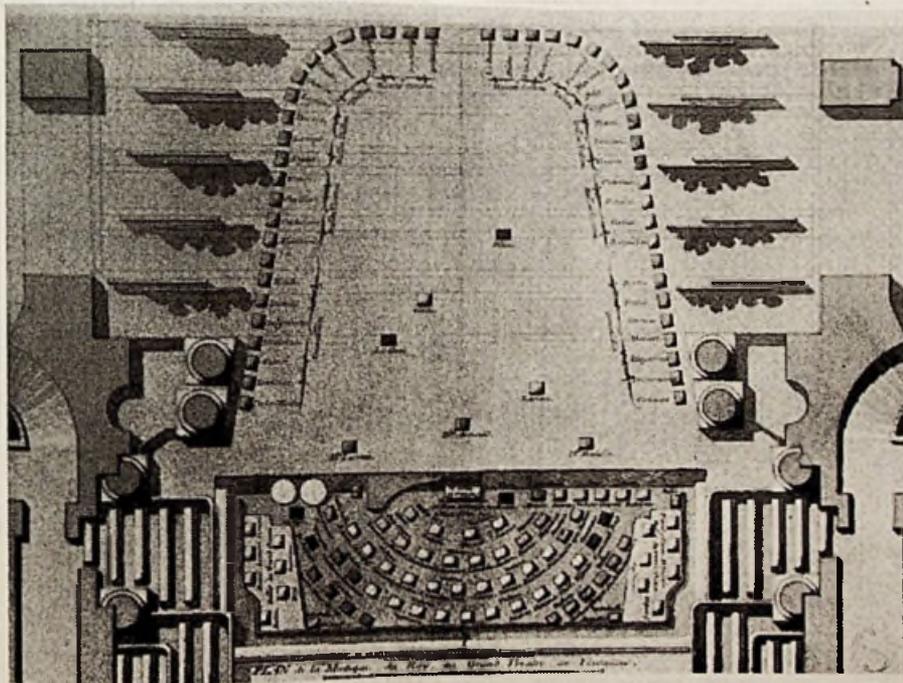


Fig. 1. Plan de l'orchestre de l'opéra du château de Versailles en 1773. La plupart des musiciens nommés sur ce plan jouaient aussi dans l'orchestre du Concert Spirituel. Un orchestre de ce type était gigantesque pour l'époque. Celui du Concert Spirituel était réduit d'un tiers environ et certainement disposé de la même manière.

## XXIII<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO

A Bergame et Brescia, du 15 avril au 9 juin 1986.

Avec au programme : les œuvres pour Pianoforte de Liszt et les Grandes Sonates de Schubert.

Pour tout renseignement, joindre :  
— à Bergame, l'Azienda Autonoma di Turismo. Tél. : 035/210 204 ;  
— à Brescia, l'Ente Provinciale per il Turismo. Tél. : 030/43418.

## PATRICE FONTANAROSA A L'ESPACE DES ARTS DE CHALON-SUR-SAONE

A l'Espace des Arts de Chalon-sur-Saône, Patrice Fontanarosa, en mai 1986. Il a accepté de faire travailler pendant deux semaines l'Orchestre de Chambre de l'Ecole Nationale de Musique de Chalon-sur-Saône, préparation à deux concerts, les 13 et 14 mai, à Chalon-sur-Saône et Autun.

Patrice Fontanarosa dirigera et jouera en soliste des œuvres de Mozart, Tartini et Hændel, ainsi qu'un concerto pour deux violons de Vivaldi, avec Daniel Weissmann.

Ce projet a été missionné par le ministère de la Culture.

Renseignements au 5 bis, avenue Nièpce, 71100 Chalon-sur-Saône. Tél. : 85-48-11-85/85-93-35-01.

## FESTIVAL DE BESANÇON ET DE FRANCHE-COMTE

36<sup>e</sup> Concours International de Jeunes Chefs d'Orchestres : du samedi 30 août au jeudi 4 septembre 1986.

39<sup>e</sup> Festival International de Musique de Besançon et de Franche-Comté : du 6 au 27 septembre 1986.

Musique en Cinéma : du 7 au 15 novembre 1986.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat du Festival, 2 d, rue Isenbart, 25000 Besançon, tél. : 81.80.73.26.

N'hésitez pas à utiliser les Petites Annonces

**F.N.A.C.E.M. :  
VACANCES MUSICALES**

Nous conseillons, pour les vacances musicales, de consulter notre consœur la F.N.A.C.E.M.

Cette Fédération organise, entre autres, un séjour musical à La Gironie (Turenne) en Corrèze (Limousin) du 28 juin au 13 juillet 1986.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Délégation Île-de-France, 2, rue Rossini, 75009 Paris, tél. : 45.23.58.71.

**M. JEAN-LUC JUNGLUT,  
DIRECTEUR DE  
MUSIQUE ET CULTURE,  
NOUS COMMUNIQUE :**

Nous avons le plaisir de vous informer des nouvelles initiatives que nous proposons en matière de formation musicale :

- une formation à la direction d'orchestre d'harmonie, cycle long de 32 cours bimensuels répartis en 4 unités de formation et conduisant au Brevet d'Aptitude à la Direction d'Orchestre d'Harmonie ;

- un stage exceptionnel de direction d'orchestre, dirigé par Jacques Desloges, Chef de la Musique de la Police Nationale, du 1<sup>er</sup> au 6 juillet 1986 pour ceux qui dirigent ou veulent diriger tout ensemble musical ;

- un stage de perfectionnement instrumental et d'orchestre, du 1<sup>er</sup> au 6 juillet 1986, pour les musiciens amateurs, les élèves des Ecoles et des Sociétés de Musique, avec des professeurs spécialistes pour les différents pupitres instrumentaux.

Nous vous prions de trouver ci-joint une documentation concernant ces formations, en espérant qu'elles retiendront votre intérêt et que vous jugerez utile de les faire connaître.

En vous remerciant, nous vous prions d'agréer l'expression de notre considération et de nos sentiments les meilleurs et dévoués.

Pour tous renseignements, s'adresser 15, rue Hechner, 67000 Strasbourg, tél. : 88.31.03.22.

**Indiquez-nous avec  
précision votre code  
postal.**

**Si votre ville dépend  
pour le code d'une  
autre localité, veuillez  
nous l'indiquer claire-  
ment.**

*Le Service  
des Abonnements*

pour de jeunes talents. Tout d'abord, le 1<sup>er</sup> novembre 1770, jour de la Toussaint :

*« Mlle de Villeneuve (...) a exécuté un Concerto de Mandoline de la composition de M. Frizeri, avec tout l'art, toute la grande exécution du plus habile maître. Elle a fait plus de plaisir qu'on en pouvait attendre d'un instrument trop sec, trop peu sonore, pour être entendu dans un grand vaisseau. Mlle de Villeneuve ne se borne pas à ce talent, quoique qu'elle y excelle. Elle est encore supérieure sur le clavecin, et c'est en donner une grande idée (8).*

Nous ne nous étendrons pas sur les talents de cette jeune personne, mais nous nous attarderons un peu sur le compositeur, Alessandro Frizeri. Né en 1741 à Vérone, aveugle depuis l'enfance, il fut élevé dans l'amour des arts, et la petite histoire rapporte qu'il construisit lui-même sa première mandoline à onze ans. Il fit des tournées en France, en Belgique, en Allemagne. Il se fixa à Paris en 1771 et y fit représenter plusieurs opéras-comiques. Ayant trouvé la protection d'un noble, il se retira avec lui en Bretagne jusqu'à la révolution. En 1794, il fut membre du Lycée des Arts de Paris. Ruiné par l'explosion d'une machine infernale, le 5 nivôse an 9 (décembre 1801), qui détruisit son magasin de musique, il se réfugia à Anvers où il mourut en 1825 (7).

En 1770, Frizeri ne devait pas être habitué à Paris : en effet, il joua au concert du 1<sup>er</sup> novembre dont nous avons parlé un concerto pour violon de sa composition, et un commentateur parisien rapporte que « le peu de connaissance qu'il a du goût de notre ville l'a empêché d'avoir tout le succès que sa grande exécution aurait mérité » (8).

Il faut rappeler que les Français étaient très divisés sur la querelle entre la musique française et la musique italienne, les

uns considérant que seule la première possédait toutes les beautés et les vertus, les autres ne jurant que par la seconde. Ceci était particulièrement sensible dans le domaine de l'opéra (ce qui fut l'objet de la « querelle des bouffons »), mais se rencontrait également dans la musique instrumentale. Un observateur qu'on peut considérer comme impartial, puisqu'il était anglais, le docteur Burney, estimait que les Français jouaient généralement très mal la musique italienne (3). On peut donc comprendre qu'elle n'était pas toujours appréciée en France.

L'année suivante (1771), pendant la vacance des spectacles de mars et avril, la mandoline sera mise entre les mains d'un enfant-prodige comme en raffolait la société parisienne :

*« Ce qui a le plus étonné, ce sont deux enfants dont l'un, M. Aldaye, âgé de sept à huit ans, joue de la mandoline avec une facilité, une rapidité d'exécution, des plus extraordinaires. L'autre est M. d'Arcy, qui a neuf ou dix ans, et qui touche le clavecin, le piano-forte, l'orgue, non seulement avec l'assurance des Maîtres, mais avec leur délicatesse et leur goût (...). On n'a rien vu d'aussi étonnant depuis le petit Mozart (8).*

On voit donc que la mandoline pouvait très bien servir de support à une démonstration de virtuosité : qu'on ne prétende donc pas que le niveau technique de l'instrument était alors élémentaire et qu'il n'était bon à être joué que par quelques Napolitains chassés de leur pays par la misère ou quelques vieilles comtesses décrépies de l'Ancien Régime. Alday fera plus tard une brillante carrière de violoniste en Europe.

Durant les années 1780, l'instrument semble se reposer sur ses lauriers : les grands virtuoses italiens ne passent plus



Fig. 2. Ambiance d'un concert privé chez la comtesse de Saint-Brisson (eau-forte de J. Duclos). Les mandolinistes cités dans l'article furent très probablement invités à se produire dans ce genre de concert avant d'affronter la scène du Concert Spirituel, comme le voulait l'usage.

par la capitale, peu d'œuvres sont éditées. Pourtant, la mandoline reste assez connue, puisqu'on la retrouve régulièrement dans les inventaires de luthiers jusqu'à la révolution, mais elle devient plus le symbole de la sérénade de rue italienne que de l'instrument noble des salons les plus aristocratiques.

Elle figurera en effet en tant que telle dans deux opéras représentés à Paris : *l'Amant jaloux* de Gretry (1778) et le *Barbier de Séville* de Paisiello (créé à Saint-Petersbourg, et représenté à Versailles pour la première fois le 14 septembre 1784).

Pendant l'année 1783, on vit se produire à Paris un obscur chanteur italien, Nonnini, qui, ayant eu quelques succès aux Concerts spirituels, organisa des concerts « à son profit » (terme non péjoratif indiquant simplement qu'il prenait en charge l'organisation matérielle et financière). Aux Concerts spirituels, à deux reprises (8 septembre et 24 décembre), il joua aussi un concerto pour mandoline de sa composition. Malgré ses belles qualités de chanteur, un critique déplora (6) :

*Son organe est faible et quelquefois sourd et le public, en général, a paru bien plus sensible à la belle voix de M. Lais.*

Par contre, le même critique ne tarit pas d'éloges sur son jeu à la mandoline :

*C'est là où vraiment il a paru étonnant. Cet instrument, qu'on regardait comme peu fait pour un grand concert, a paru sous ses doigts d'un maître et d'un fini dont on ne l'aurait jamais cru susceptible ; il a été applaudi avec enthousiasme.*

Nonnini rejoua un concerto pour mandoline à l'un de ses propres concerts, le 5 mai 1784 « au Musée, rue Dauphine », sous la direction de M. Puppo (6).

Le compte rendu précédent rappelle un

### ... ET AUSSI A LYON

Nos dernières recherches tendent à mettre en évidence que la mandoline fut aussi particulièrement prisée à Lyon à cette époque : la méthode pour mandoline de Léone y fut épuisée quelques mois après sa parution ; la ville compta presque autant de maîtres de cet instrument que Paris ; deux éditeurs lyonnais, Castaud et Guera, publièrent plusieurs recueils de musique pour mandoline. Ce succès s'explique certainement par le fait que Lyon était point de passage habituel sur la route de Paris vers l'Italie ; ainsi les virtuoses italiens se rendant ou revenant de la capitale s'y arrêtaient pour montrer leurs talents ou se faire un peu d'argent en donnant des leçons.

Dans le domaine du concert, on sait que le virtuose Cremasqui se produisit le 2 mars 1768 devant le public de l'Académie des Beaux-Arts et de la Musique, société chargée entre autre d'organiser les concerts de la ville.

Bibliographie : Léon Vallas, *Un siècle de Musique et de théâtre à Lyon 1688-1789* (Lyon, 1932).

problème qui, on l'a sans doute remarqué, était régulièrement soulevé à chaque apparition de la mandoline aux Concerts spirituels : celui du son plutôt faible de l'instrument. Rappelons qu'à l'époque il était encore un peu moins sonore que de nos jours. Néanmoins, ce problème reste toujours d'actualité : un concerto pour mandoline (de même qu'un concerto pour guitare ou clavecin) demande beaucoup de finesse et de précision dans l'interprétation car l'auditeur doit fournir un effort d'attention pour l'apprécier et il ne le fera que si le jeu du concertiste éveille suffisamment sa curiosité.

Aux Concerts Spirituels, jusqu'alors, le public avait toujours « toléré » avec bienveillance la présence de la mandoline. Cependant le vent va tourner...

La veille de Noël 1784, en effet, Giovanni Battista-Gervasio exécute, « pour la première fois », un concerto de mandoline de sa composition (a). Commentaire glacial d'un auditeur :

*Il eût été à souhaiter que M. Gervasio se fût rendu assez de justice pour sentir que la mandoline ne convient point du tout dans un lieu où il ne faut ouïr que de grandes masses ; ces réflexions lui eussent épargné quelques désagréments (6).*

On ne saura peut-être jamais ce que furent ces « désagréments », sifflets ou simplement manque d'attention de la salle. La personnalité de Gervasio, pourtant, ne laissait pas prévoir ce mémorable « four » : on a, entre autre de lui, une sonate pour mandoline faisant appel à une grande virtuosité (« Sonata per camera », manuscrit à Uppsala, Suède), il fut invité à des concerts privés en Italie (10), et il joua en public à Londres en 1768 et à Francfort en 1777 (11) ; il enseigna la mandoline à « la princesse royale héritière de toutes les Prusses », à qui il dédia une sonate (manuscrit à Paris). Néanmoins, on peut expliquer son insuccès par le fait que son style semble être plus intime que brillant, ce qui ne le prédisposait peut-être pas à jouer dans une grande salle ; peut-être aussi, était-il au terme de sa carrière... Mais nous pensons que son échec fut, au moins autant dû au goût du public qui était devenu moins favorable à la mandoline ; l'instrument n'ayant même plus l'attrait de l'originalité.

Et ce fut à ce concert que la mandoline « exhalait son dernier accord » en public, comme le dit Constant Pierre (2).

Les Concerts Spirituels où la mandoline joua, forment les principaux jalons qui marquent l'évolution de la popularité de l'instrument à Paris : la découverte de l'instrument (1750, Sodi), son « démarrage » dans la société parisienne (1760, Léone, Cifolelli), son apogée (1766, Léone), sa période de grand succès (1770, Alday, Mlle de Villeneuve) et son déclin (1784, Gervasio) qui s'acheva avec la période révolutionnaire, bien que Fridzeri, à la troisième séance du Lycée des Arts de Paris, en 1795, « provoqua l'émerveillement de l'auditoire par son jeu magistral sur la mandoline, un instrument par ailleurs ingrat » (13).

Quant aux interprètes, on peut les classer en deux catégories : 1) les virtuoses italiens, spécialistes de l'instrument (Sodi,

Cifolelli, L'one, Gervasio), dont certains s'installèrent à Paris à la suite de leur succès ; 2) les musiciens qui utilisèrent l'instrument, sa nouveauté, son originalité, pour se faire un nom (Alday, Mlle de Villeneuve, Nonnini). Il est intéressant de noter que les maîtres français de mandoline (Fouquet, Denis, et autres moins notoires), eux, vivaient de leçons particulières, et se firent plutôt connaître en éditant leurs œuvres et des transcriptions pour mandoline de leur cru.

La présence de la mandoline aux concerts publics ne constitue pas le seul élément de son histoire au dix-huitième siècle. A Paris, les partitions et les méthodes éditées pour l'instrument procurent aussi d'incalculables informations. Néanmoins, l'étude de ces spectacles permet de se faire une idée du crédit de l'instrument auprès du monde musical d'amateurs et de connaisseurs de l'époque.

(a) Il est possible que la présence à Paris de ce virtuose de la mandoline fut liée à la création en France du *Barbier de Séville* de Paisiello, qui eut lieu trois mois plus tôt.

### VOL AVEC DEGRADATIONS A L'ECOLE DE MUSIQUE DE CHATEAUDUN

M. Michel Villette nous signale la disparition de son trombone à Courtois, dit complet, verni, type 200, n° de série : 18642, dans un étui noir où se trouvaient également deux embouchures Bach 6 1/2 et Denis Wick 6 BL, lyre et divers produits et matériel d'entretien. Tél. : 37.45.09.37 (Ecole de Musique).

### U.N.A.V.A.C. ART ET CULTURE

L'Union Nationale d'Associations à Vocation Artistique et Culturelle - Art et Culture estouvertée toutes les Associations dont les buts essentiels sont :

- La création artistique pendant les loisirs.
- La diffusion des œuvres ainsi créées.
- L'animation des différents publics par des techniques artistiques.
- La formation de tous ceux qui veulent accéder à ces modes d'expression comme créateurs ou utilisateurs.

A ce jour, l'U.N.A.V.A.C. - Art et Culture réunit dix-neuf associations représentant les disciplines les plus diverses :

- Musique.
- Danse - Chant et Musique folkloriques.
- Théâtre - marionnettes.
- Cinéma - Ciné-Clubs - Photographie - Audiovisuel.
- Animation globale.

Ces différentes Associations comptent en 1980, 4.390 animateurs dont 3.270 bénévoles, organisent 288.000 manifestations artistiques et culturelles qui regroupent un public de 7.500.000 personnes.

La Confédération Musicale de France est membre de l'U.N.A.V.A.C.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

(Les ouvrages dont le numéro est précédé d'un astérisque peuvent être consultés à la Bibliothèque Publique d'Information du Centre G.-Pompidou à Paris) :

(1) Jeze : *Journal du Citoyen* (La Haye, 1754) ; *Etat de Paris* (Paris, 1757) ; *Tableau de Paris* (Paris, 1759) ; *Etat ou tableau de la ville de Paris*, seconde partie (Paris, 1760). Le texte cité se retrouve dans ces quatre ouvrages.

• (2) C. Pierre : *Histoire du Concert Spirituel 1725-1790* (écrit en 1899 et publié à Paris en 1975 avec des index supplémentaires). On y trouvera en particulier toutes les dates de parution d'articles de l'époque concernant les Concerts spirituels.

(3) C. Burney : *The present State of Music in France and Italy* (Londres, 1771) ; réédité par P.-E. Scholes, *An Eighteenth-century musical Tour in France and Italy* (Londres, 1959) et par H. Poole, *Music Men, and Manners in France and Italy 1770*, avec illustrations (Londres, 1974).

• (4) *Le Mercure de France*, mensuel puis bimensuel littéraire.

(5) *L'Avant-Courreur des Spectacles*, hebdomadaire.

(6) *Le Journal de Paris*, quotidien parisien.

• (7) F.-J. Fétis : *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition (Paris, 1875). (La vie de Fridzeri a été probablement retranscrite par Fétis d'après Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des musiciens* (Paris, 1810), qui ont sans doute disposé eux-mêmes d'une notice autobiographique de la main du compositeur. La date de la mort de Fridzeri est tirée du *New Grove Dictionary of Music and Musicians*, Fétis indiquant pour celle-ci 1819.

• (8) *Journal de Musique*, mensuel ; la publication ne fut pas régulière.

(9) *Annonces, affiches et avis divers*, bihebdomadaire, puis quotidien.

(10) A. Davidsson : *Catalogue of the Gimo collection of Italian manuscript music in the University library of Uppsala* (Uppsala, 1963).

• (11) R. Eitner : *Eitner Quellen Lexikon*.

• (12) G. Léone : *Réponse à un avertissement très insolent...* (Londres, 1764).

(13) E.-L. Gerber : *Neues Historisch-Biographisches Lexikon der Tonkünstler* (Leipzig, 1812-14).

Didier LE ROUX,  
Directeur Adjoint  
de l'Estudiantina  
d'Argenteuil.

# Nouvelles des Berrichons à l'étranger

Que font donc certains Berrichons hors de nos frontières pendant leurs loisirs ? Et bien, tout simplement de la musique !

En effet, la société de musique belge la « Royale Fraternité » de Halanzy (Province de Luxembourg) près de Longwy, compte huit Berrichons dans ses rangs.

La famille Deluteau, originaire de Bourges, le père étant fonctionnaire des Douanes à Longwy ;

La famille Chambon, originaire de Châteauroux, le père étant fonctionnaire international à Luxembourg. Ces derniers également membres de la « Royale Harmonie La Stockemoise » près d'Arlon.

On peut voir sur cette photo prise en 1985 dans la Drôme, lors d'un déplacement consécutif à un jumelage avec l'« Harmonie de Jacquemart » de Romans :



En haut, de gauche à droite : Marie-Laure Deluteau, hautbois ; Andrée Chambon, flûte ; Yves Chambon, administrateur, Vice-Président de La Stockemoise.

En bas, de gauche à droite : Maud Deluteau, corne ; Christine Deluteau, flûte ; David Deluteau, saxophone alto ; Claude Chambon, corne ; Hugues-Henri Chambon, saxophone alto.

**Conservez précieusement ce journal**

**IL FACILITERA  
VOS RECHERCHES**

# Concert de l'Orchestre des Sociétés de Musique des Hauts-de-Seine donné à Sceaux (Hauts-de-Seine)

Dans le cadre de l'Année européenne de la musique, le comité municipal des fêtes de la ville de Sceaux a organisé, avec l'aide technique de l'ADIAM 92, une semaine des harmonies du 17 au 22 juin 1985.

L'objectif de cette semaine musicale était de faire connaître, un peu plus, la musique populaire à travers plusieurs orchestres d'harmonie qui donnèrent chaque soir, chacun leur tour, un concert de qualité. Cette semaine musicale se déroula dans les jardins de la ménagerie, à Sceaux, sous chapiteau aménagé, ce qui eut pour effet de ne jamais perturber le programme établi malgré une semaine particulièrement pluvieuse. C'est le vendredi soir, 21 juin 1985, le jour même de la fête de la musique, que revint l'honneur à l'orchestre des Sociétés de Musique des Hauts-de-Seine de présenter le programme musical de la soirée.

L'orchestre était composé d'une centaine de musiciennes et musiciens venus des harmonies d'Antony, de Clamart, de Châtillon-sous-Bagneux, de Clichy-la-Garenne, de Levallois-Perret et de Rueil-Malmaison. Il était placé alternativement sous la direction de M. Michel Rothenbuhler, président de la Fédération de musique des Hauts-de-Seine, directeur du Conservatoire Maurice-Ravel, de Levallois-Perret et directeur de l'Harmonie municipale de Levallois-Perret, et de M. Marcel Maulais, directeur du Conservatoire municipal ; Darius-Milhaud, d'Antony, et directeur de l'Harmonie municipale d'Antony.

C'est devant une grande assistance que l'Orchestre des sociétés de musique des

Hauts-de-Seine donna ce concert, d'une haute qualité musicale, qui fut très apprécié, grâce à un répertoire aussi surprenant qu'hétéroclite, qui ne manqua pas d'étonner et de ravir l'auditoire. Ce concert fut un mélange savant de musique classique et moderne, bien dosé pour attirer l'attention des médias, trop souvent habitués à entendre par nos harmonies des concerts purement classiques.

Ce concert fut présenté par M. Daniel Fouillet, président de l'harmonie d'Antony. Lui non plus ne manqua pas d'intéresser l'auditoire en indiquant d'une façon complète et précise, l'historique des morceaux interprétés avec le petit commentaire d'usage sur le compositeur.

Voici le détail de ce concert :

- Holiday for Winds, marche de Glenn Oser.
- Seacliffe Ouverture, ouverture de Jim Curnow.
- Concertante for piano and band, concerto de Warren Barrer ; M. Michel Rothenbuhler, piano solo.
- Michel Legrand en concert, fantaisie de Michel Legrand.
- The Sun Coasters, marche de Eric Osterling.
- The Type Writer, fantaisie de Leroy Anderson.
- Suite occitane, pièce musicale de Georges Hacquard.
- The Syncopated Cluck, fantaisie de Leroy Anderson.
- Spirit of the Guard, ouverture de Jim Curnow.
- Feelings, fantaisie de Moriss Alibert ; piano solo, M. Michel Rothenbuhler.
- Concerto de Varsovie, de Richard

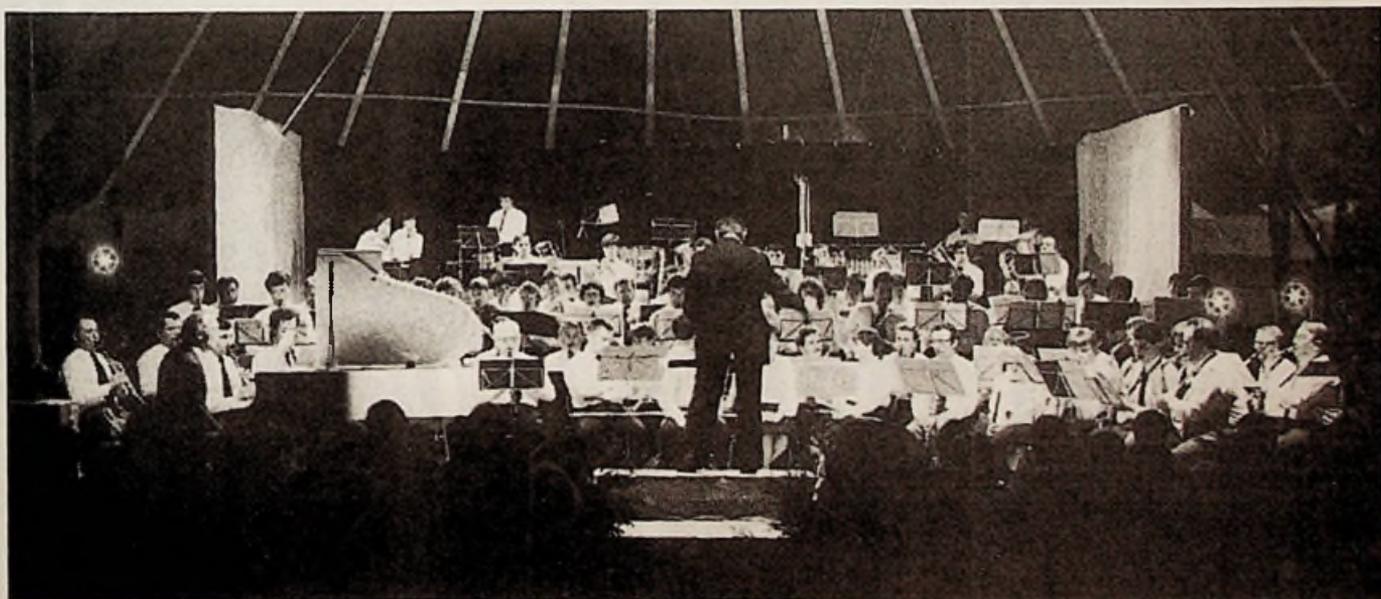
Addinsell ; piano solo, M. Michel Rothenbuhler.

- Bugler's Holiday, fantaisie de Leroy Anderson.
- Old Man River, de Jérôme Kern.
- Brassard Ivory, fantaisie de Henry Mancini.
- I don't know Icare, show de Duke Ellington.
- Porgy and Bess, sélection de Georges Gershwin.

Félicitations à tous nos musiciens et musiciennes qui donnèrent le meilleur d'eux-mêmes pour la réussite de ce concert dans une excellente ambiance toute consacrée à la musique, dans la simplicité et la communion des instruments. Félicitations à nos chefs d'orchestre qui apportèrent, par leur compétence et leur dynamisme, une grande joie à nos musiciens et un certain goût de la bonne interprétation musicale dans la bonne humeur et l'amitié.

Félicitations à tous les membres du bureau de la Fédération de musique des Hauts-de-Seine qui, par leur travail et leurs compétences respectives, participèrent largement à la réussite de cette soirée musicale.

Félicitations enfin aux deux organisateurs pour cette soirée musicale inoubliable qui intéressa un énorme auditoire puisque ce soir-là le chapiteau était comble. La preuve était ainsi faite que le public savait être un mélomane en venant nous entendre et apprécier dans notre genre de formation, une musique populaire qui a bien besoin de se faire connaître pour survivre à l'agression de la musique dite commerciale.





# Les Petits Chanteurs de Paris

Le groupe Henkel, spécialiste de la chimie appliquée — fondé en 1870 — compte une longue tradition de mécénat.

Il est heureux, aujourd'hui, d'apporter son appui aux Petits Chanteurs de Paris.

Les Petits Chanteurs de Paris maîtrisent un vaste répertoire apprécié du monde entier. Le soutien que leur dispense le groupe Henkel permettra à leurs responsables de disposer de moyens propres à apporter, à une plus large audience, l'enchantement, l'harmonie et la fraîcheur d'un chœur d'enfants.

Nous avons le plaisir de vous informer que :

— L'Ecole des Petits Chanteurs de Paris recrute pour la rentrée 1986 des garçons de 8 à 12 ans désirant faire partie d'un chœur professionnel et recevoir un enseignement général et musical de qualité entièrement gratuit.

— L'Ecole des Petits Chanteurs de Paris est une école maitrisienne publique ouverte de la classe de C.M.1 à la classe de 3<sup>e</sup>. Les garçons suivront le matin un enseignement général à horaires aménagés, et l'après-midi un enseignement musical comportant : polyphonie, technique vocale, solfège et histoire de la musique.

• en s'adressant :

— à l'Ecole Maitrisienne : 24, rue des

Archives, 75004 Paris (métro : Hôtel-de-Ville), (Secrétariat ouvert l'après-midi),  
— ou au siège de l'association : 3, rue

Emile-Allez, 75017 Paris,  
— ou en téléphonant : au 45.72.44.80 ou au 42.77.81.88.



## Un temps fort pour la Musique dans la Nièvre

Depuis de nombreuses années, l'Union départementale des Sociétés musicales de la Nièvre organise, grâce au Conseil général de la Nièvre, la Direction régionale des Affaires culturelles de Bourgogne et de l'A.D.D.I.M. 58, des stages au profit des élèves des sociétés musicales de notre département.

Jusqu'à cette année, ce stage, prévu durant les vacances scolaires de février, permettait à une cinquantaine de juniors des formations d'Harmonie, de parfaite leur formation orchestrale. C'est ainsi qu'avait été constituée une Harmonie départementale junior qui a été présentée dans de nombreuses Cités de la Nièvre.

Le 24 février dernier, de nombreux jeunes arrivaient au Lycée Raoul-Follereau à Nevers, mis gracieusement à la disposition de notre Association par M. l'Inspecteur d'Académie et M. le Proviseur, et s'installaient pour une semaine de travail intensif, alors que beaucoup de leurs camarades d'école se reposaient de leurs fatigues hivernales.

Ce stage, placé sous la direction de Sylvestre Grzegorzcyk, Directeur de l'Ecole

de musique et de l'Harmonie municipale de Decize, regroupait une cinquantaine de jeunes, de tous instruments, il était aidé dans cette tâche très prenante par sept moniteurs issus soit de l'Ecole Nationale de musique de Nevers, soit du Conservatoire de Région de Dijon ou de directeurs de sociétés musicales. Jusqu'au samedi soir 1<sup>er</sup> mars, ils déchiffraient puis mettaient au point un programme varié d'œuvres classiques et modernes.

Une innovation était toutefois apportée à cette tradition tant attendue soit du côté des élèves eux-mêmes que des dirigeants des sociétés qui avaient pu constater, au fil des années précédentes, l'intérêt des jeunes pour ce travail en commun, mais aussi, des progrès énormes qu'apportaient à ces « juniors » le travail en groupe et les contacts amicaux qui en résultaient.

En effet, pour la première fois, le Président de l'U.D.S.M.N., en accord complet avec les responsables de sociétés, suggérait de faire participer les « Batteries » à ce genre de manifestation. C'est ainsi que se créa la « Batterie départementale junior » dont la direction fut confiée à Michel Beau-

vais, Directeur de la Batterie-Fanfane municipale de Nevers et ancien clairon solo de la Garde Républicaine.

Les répétitions avaient commencé, en présence des responsables « batterie » des sociétés, dans le courant de l'année 1985 et se sont poursuivies depuis la rentrée scolaire 1985-86. Là également, une cinquantaine de jeunes : tambours, clairons, clairons-basses, trompettes de cavalerie, cors de chasse, étaient présents et très attentifs aux conseils prodigués avec la plus grande gentillesse par Michel Beauvais.

C'est alors que l'idée de présenter en concert ces deux formations « junior », soit séparément, soit ensemble, a été retenue. Mais cela demandait une rencontre entre ces deux groupes. Ce qui fut organisé le samedi 1<sup>er</sup> mars au Lycée Raoul-Follereau sous la direction des deux responsables : Sylvestre Grzegorzcyk et Michel Beauvais. Pendant toute la journée, la centaine d'élèves, encadrés par leurs moniteurs, travaillèrent d'arrache-pied, pour obtenir une mise au point parfaite et une musicalité digne des plus grandes sociétés.

Le résultat fut probant le lendemain à Decize où la Municipalité et l'Harmonie municipale recevaient, en la belle Salle des Fêtes des bords de Loire, les ensembles départementaux Juniors. C'est devant une salle — qui s'avérait trop petite — que se déroula le concert. Mme Sattonnet, conseiller général, Maire de Decize, entourée de nombreux Conseillers municipaux, et des Directeurs de sociétés assistaient à cette prestation. Mme Godart, Déléguée départementale à la musique et Directrice de l'A.D.D.I.M. 58, avait tenu à honorer de sa présence ce concert, alors que de nombreuses personnalités, retenues par d'autres obligations, avaient tenu à présenter leurs excuses.

D'entrée, c'est l'ensemble des « juniors » qui interprétait une œuvre pour Batterie et Harmonie de R. Coiteux, intitulée « Le Roi François ». Le programme se poursuivait par « Finlandia », poème symphonique de J. Sibelius, pour Harmonie « Rigolette » de P. Porter, pour Batterie « Hymne à la nature » de Beethoven, pour Harmonie « La boîteuse », de J. Devo, pour batterie.

Toute cette première partie, parfaitement exécutée, soulevait de chaleureux applaudissements de tous les auditeurs. Après un court entr'acte destiné à « laisser souffler » les instrumentistes, la seconde partie débutait par « Mixed Pickles » de M. Leemann par l'harmonie, puis « Claironnette » de P. Porter, par la batterie, « Happy Music », de J. Last par l'harmonie, ainsi que « Dankeschön » de

B. Kaempfert. Les applaudissements nourris faisaient que le chef se devait de reprendre « Happy Music ». Enfin, dans un enthousiasme fervent, le concert se terminait par « Le Boléro militaire » de Jacques Devogel, par les deux formations réunies, œuvre qui, elle aussi, dut être reprise, après une longue ovation.

C'est dans une atmosphère très détendue et de parfaite amitié que tous se séparaient pour se donner rendez-vous le dimanche suivant à Courcelles, où ils avaient été demandés.

En effet, la Société « Les amis de Courcelles » très connue pour son dévouement et sa débordante activité, avaient demandé, par l'intermédiaire de l'A.D.D.I.M. 58, la prestation des orchestres juniors de la Nièvre. Le produit de ce concert était destiné à la réparation de l'Eglise de Courcelles, dans laquelle devait se dérouler le concert.

Arrivés par cars, et malgré un froid glacial, nos « 105 » jeunes arrivaient, tant bien que mal, à s'installer dans le chœur, au milieu des stalles et autour de l'ancien autel. Après une mise en lèbres très utile, et alors que tout le chauffage avait été branché au maximum, tous les musiciens et responsables se retrouvaient dans la salle de classe, en pleine campagne, par un soleil magnifique pour un repas copieux admirablement servi et dans une ambiance très vivante. Tous reprenaient des forces pour l'admirable concert qu'ils devaient donner quelques heures plus tard.

C'est dans une église pleine où l'on notait la présence du prêtre de cette paroisse ainsi que de MM. les Maires de Courcelles et de Varzy qui débutait ce concert. Silencieux et attentifs, les « juniors de la Nièvre » réagirent instantanément à la baguette de Sylvestre Grzegorzcyk, puis de Michel Beauvais. Le programme, identique à celui présenté la semaine précédente à Decize, fut particulièrement enlevé et les voûtes de l'église romane ajoutèrent à l'unité de l'ensemble et aux sonorités chaudes des instruments.

La réaction du public, très vibrante et très spontanée, fit que trois des œuvres inscrites au programme durent être bis-sées. Et c'est dans un enthousiasme réel devant une telle réussite, car il est bon de rappeler que toutes les œuvres ont été mises au point durant seulement une semaine, que le public se sépara, non sans espérer avoir le plaisir de réentendre ces jeunes formations de batterie et d'harmonie.

D'ores et déjà, et si les moyens financiers continuent de lui être apportés, l'Union départementale des Sociétés musicales de la Nièvre mettra tout en œuvre pour réaliser une telle opération dont pourront bénéficier d'autres communes de notre département.

Il convient de noter que l'Harmonie départementale junior de la Nièvre participera le 15 juin prochain, à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) au 2<sup>e</sup> rassemblement junior de Bourgogne, mis sur pied par la Fédération régionale des sociétés musicales de Bourgogne que préside M. Julien, grâce à l'aide du Conseil régional, de la Direction régionale des affaires culturelles et la Direction régionale du Temps libre. Cette grande manifestation musicale junior devrait regrouper au moins 750 jeunes musiciens. Quel coup d'œil pour les morceaux d'ensemble où les interprètes seront installés sur un podium spécialement construit de 300 m<sup>2</sup> sur trois niveaux ! Une date à retenir !

## EN NORVEGE, un Festival d'Harmonie aura lieu du 19 au 28 JUIN 1987

### JANITSJARFESTIVALEN HAMAR'87



Pour de plus amples informations, consultez

**JANITSJARFESTIVALEN HAMAR**

Postboks 65

N-2301 HARMA - NORWAY

Tél. : 19-47-065.27 660 (ext. 226)

#### PROGRAMME

##### PREMIERE PARTIE :

**Le Roi François**, R. Coiteux, par l'Harmonie et la Batterie.

**Finlandia**, J. Sibelius, par l'Harmonie.

**Rigolette**, P. Porter, par la Batterie.

**Hymne à la nature**, L. van Beethoven, par l'Harmonie.

**La Boiteuse**, J. Devos, par la Batterie.

##### DEUXIEME PARTIE :

**Mixed Pickles**, M. Leemann, par l'Harmonie.

**Claironnette**, P. Porter, par la Batterie.

**Happy Music**, J. Last, par l'Harmonie.

**Dankeschön**, B. Kaempfert, par l'Harmonie.

**Bolero militaire**, J. Devogel, par l'Harmonie et la Batterie.

Sous la direction de **Sylvestre Grzegorzcyk**, Directeur de l'Harmonie municipale et de l'Ecole de Musique de Decize et de **Michel Beauvais**, Directeur de la Batterie Fanfare-Municipale de Nevers.

# Avant-projet : Règlement du concours international de composition de la ville de Poissy

**Article premier :** La ville de Poissy, la Lyre Amicale, la Caécilia de Poissy, la Confédération musicale de France organisent conjointement un concours de composition pour orchestres d'harmonie et un concours pour orchestres d'harmonie avec chœurs (4 voix mixtes).

Ce concours placé sous le patronage du Ministère de la Culture, du Conseil Général des Yvelines, de la Confédération Internationale des sociétés de musiques (C.I.S.M.), World Association for Symphonic Bands and Ensembles (W.A.S.B.E.), de la Confédération musicale de France, de l'Union des Fédérations musicales de l'Ile-de-France et de la Fédération musicale des Yvelines est destiné à enrichir le répertoire des musiques originales pour orchestres d'harmonie et chœur.

Le secrétariat général de ce concours sera assuré par M. Meissonier, Directeur de la Lyre Amicale, Président de la F.M.Y.

**Article 2 :** Ce concours est réservé aux compositeurs des Pays du Conseil de l'Europe et des Pays associés : Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, France, République Fédérale d'Allemagne, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni, Finlande, Saint-Siège.

**Article 3 :** Les œuvres présentées de toutes tendances et de toutes formes musicales devront être inédites, non encore exécutées et correspondre aux degrés de difficultés de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> divisions pour le concours de composition pour orchestre d'harmonie seul, (durée 5' à 6') et de difficulté supérieure pour le concours de composition pour orchestre d'harmonie et chœurs (4 voix mixtes sans soliste) (durée 12' à 15'), référence règlement de la C.M.F.

**Article 4 :** Les transcriptions d'œuvres, quelles qu'elles soient ne seront pas acceptées.

**Article 5 :** Les œuvres devront être présentées en partition complète et détaillée

accompagnée d'une réduction du conducteur.

Les compositeurs s'engagent à fournir le matériel d'orchestre complet pour exécution sur demande.

**Article 6 :** Les manuscrits devront parvenir au siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue Lafayette 75010 Paris, avant le 31 mai 1987 délai de rigueur.

Les manuscrits ne porteront aucune indication d'identité. Ils seront adressés sous double enveloppe portant la mention « Confidentielle » accompagnés d'une légende ou d'un numéro et adressés sous pli recommandé.

**Article 7 :** L'orchestration de l'œuvre devra comprendre uniquement les instruments employés dans les orchestres d'harmonie notamment : Piccolo, ut flûte, hautbois, petite clarinette, clarinette sib 1.2.3., clarinette basse, basson, saxophone alto 1,2, saxophone ténor, saxophone baryton, trompette sib 1.2, cornet sib 1.2, cors en Fa 1.2, trombones 1.2.3, turba sib ou ut, contrebasse sib, timbales et percussion.

**Article 8 :** Le jury sera composé de : Monsieur le Maire de Poissy ou son représentant (Président d'honneur), un représentant du Ministère de la Culture, un compositeur désigné par le Conseil général des Yvelines, Mme Ida Gotkowsky, Présidente (France-Yvelines), M. D. Dondayne, compositeur, Ex-chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris (France).

M. P. Nimax ex-chef de musique Grande Ducale du Luxembourg (Luxembourg).

M. Cl. Pichaureau, compositeur, Professeur au Conservatoire Supérieur de Paris, Chef de la musique des Gardiens de la Paix de Paris (France).

Un représentant de la Confédération Musicale de France.

M. Henk Van Lijschooten, Composi-

teur (Pays-Bas) et se réunira dans le courant juin et septembre 1987 à l'Hôtel de Ville de Poissy.

**Article 9 :** Les résultats seront proclamés à l'issue des délibérations du Jury courant septembre 1987.

Une conférence de presse sera tenue à l'Hôtel de Ville de Poissy.

**Article 10 :** Pour récompenser les compositeurs le jury disposera des prix suivants : orchestre d'harmonie et chœur.

1<sup>er</sup> Prix : 15.000 F, Grand Prix de la ville de Poissy.

2<sup>e</sup> Prix, 1.000 F, Prix du Conseil Général des Yvelines.

3<sup>e</sup> Prix 5.000 F, Confédération Musicale de France.

Orchestre d'harmonie seul.

1<sup>er</sup> Prix : 10.000 F, Grand Prix de la Ville de Poissy.

2<sup>e</sup> Prix : 6.000 F, Prix du Conseil Général des Yvelines.

3<sup>e</sup> Prix : 4.000 F, Prix U.F.M.R.I.F./F.M.Y.

**Article 11 :** Les œuvres primées seront exécutées au cours de l'année 1988 lors d'une grande manifestation internationale organisée par la Ville de Poissy où les récompenses seront distribuées.

**Article 12 :** Les manuscrits de ce concours resteront la propriété de la C.M.F. pour sa bibliothèque.

**Article 13 :** Toute non observation de l'une de l'autre des dispositions du présent règlement entraînera de plein droit et sans recours la disqualification du concurrent.

**Article 14 :** Les délibérations du jury sont sans appel.

**Article 15 :** Les candidats désirant une documentation historique sur la ville de Poissy peuvent en faire la demande auprès de M....

Le secrétaire du concours :  
Le Maire de Poissy.

## 21 JUIN 1986

Une date à laquelle  
il faut penser dès à présent

# Fête Internationale de la Musique

# Tournée Californienne pour les musiciens de l'harmonie municipale de Vittel (Vosges).

Les casoars des musiciens de l'harmonie municipale de Vittel ont frémi au maigre vent de la Californie. On a fraternisé avec les cousins, et les Américains, eux, ont vraiment craqué devant ces ambassadeurs de Vittel, venus participer à l'inauguration de l'Unité d'Embouteillage de Bartlett, près de San Francisco.

Le Président de l'harmonie municipale, Philippe Lecas, est aussi le Directeur de Vittel-America. En dix-huit mois, il a créé, avec une équipe d'excellents techniciens de la Société Générale des Eaux Minérales de Vittel, une véritable entreprise. On imagine sa fierté et sa joie lors de l'inauguration de l'Usine Bartlett quand ses soixante-trois musiciens, en tenue Louis-Philippe, ont joué les Hymnes Américain, Français et même Helvète puisque le groupe Nestlé est partie prenante dans cette opération.

## « Des héros venus de France »

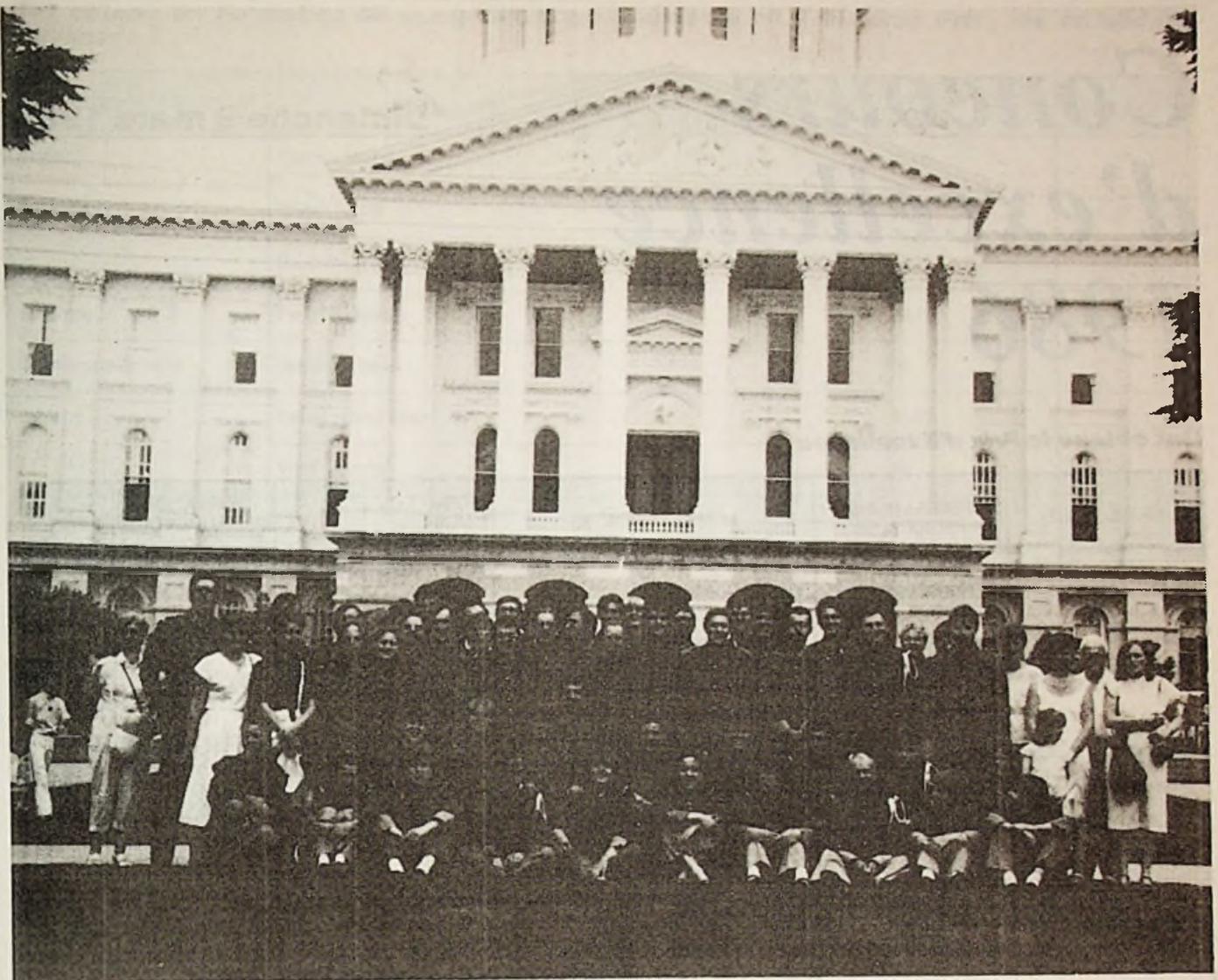
Les musiciens Vittelais ont donné dix-huit concerts en douze jours. Du Capitole de Sacramento, où demeure le souvenir de Ronald Reagan qui en fut dix-huit ans gouverneur, jusqu'au cœur de San Francisco, la tournée fut triomphale.

Il est vrai que le chef d'orchestre Michel Coulon et ses amis, maîtrisaient parfaitement un répertoire « destiné aux Etats-Unis » avec référence à Sinatra, Duke Ellington, Gershwin, tandis que la partie française était très représentative.

San Francisco, Lakeport, Clear Lake : trois proclamations

Les Américains ont le sens de l'heureuse surprise et presque chaque jour nos héros étaient attendus par la presse ou la télévision. Les conseils municipaux de San Francisco, Lakeport et Clear Lake ont édité trois proclamations. Le maire de San Francisco, Mme Diane Feinstein « ordonnant » à la population d'accueillir « ces jeunes musiciens qui symbolisent si bien l'Amitié Internationale ». A Clear Lake, le Maire, Arsenio Sanchez Jr, décidant que le 16 juillet serait « Vittel-Day » (le jour de Vittel) et le Maire de Lakeport, Papy Harmon Jr, réinventant les jumelages à l'Européenne, unit par le cœur les deux villes. Michel Coulon enfin, en recevant les clés des villes de San Francisco et de Lakeport, comprit que le charme de la musique avait opéré une véritable séduction.





### Tourisme et culture

Il est vrai, aussi, que les musiciens Vitteltois ne sont pas restés en représentation tout au long de leur séjour. Ils ont assisté à un rodéo, participé à différents « pot-look » offerts par la Chambre de Commerce, et à bord des cars de la mine d'or ou encore du train à vapeur « California Express » fait du tourisme au volcan Konecti, dans les forêts de séquoias géants, dans la vallée du Noyo et ses barques de trappeurs, dans l'indian Valley où rampent les serpents à sonnette, écu-reuils bleus, daims et... ours. Il y eut aussi la vieille ville de Sacramento où John Sutter déclencha la ruée vers l'or, la Napa Valley, célèbre région viticole où on parle Champagne, Cabernet, Sauvignon.

Les musiciens Vitteltois ont aussi profité de leur séjour pour se baigner et s'initier au ski nautique, tâter la fraîcheur de l'Océan Pacifique et s'extasier devant le passage des baleines et la nonchalance des phoques.

Guidés par l'Alliance Française, ils ont encore visité Oakland et le village de Jack London, emprunté le Cable-Car de San Francisco, admiré le Golden Gate Bridge, Alcatraz, dégusté la cuisine mexicaine puis chinoise à Chinatown, enfin honorés par les Indiens Iroquois et par la Légion Américaine.

La tête remplie de merveilleux paysages et d'inoubliables souvenirs, les musiciens de l'harmonie municipale de Vittel se sont envolés pour Orly via Dallas, sous un soleil magnifique qui ne réussit cependant pas à apaiser les cœurs gros de tant de rencontres nouées, si subitement interrompues.

Un voyage qui laisse également des souvenirs émus du côté de la Californie où l'on parle encore du « Philharmonique de Vittel », un mot qui va entrer dans l'histoire.

Mais en Amérique, Vittel pouvait-elle faire les choses autrement qu'à l'Américaine ?

### Le journal de la C.M.F.

est le journal officiel des sociétés. Il doit être lu par tous, d'autant qu'il contient des articles très intéressants et des renseignements qui peuvent, à tout moment, vous être utiles.

Nous demandons également à nos lecteurs de se mettre à jour du règlement, très modeste, sans attendre une relance, et aussi de nous signaler tout changement d'adresse afin que le journal ne revienne pas à la Confédération mais soit effectivement distribué.

# Concours d'excellence 1986

**Dimanche 9 mars 1986**

**Ont obtenu le Prix d'Excellence :**

INSTRUMENTS	FEDERATIONS REGIONALES	NOMS ET PRENOMS	FORMATION MUSICALE /50	PRIX	FORMATION INSTRUMENTALE /20	PRIX
Piano	B.-Normandie	Vial M.-Noëlle	42,50	1 <sup>er</sup>	17	1 <sup>er</sup>
Flûte	Alsace	Lentz Myriam	44	1 <sup>er</sup> en 1985	17	1 <sup>er</sup>
	Picardie	Gillard Isabelle	43,50	1 <sup>er</sup> en 1984	19	1 <sup>er</sup> (prem. nommée)
Clarinette	Auvergne	Perrier Eric	46	1 <sup>er</sup> en 1985	17	1 <sup>er</sup>
Trompette	Alsace	Mellardi Frédéric	42,50	1 <sup>er</sup>	18,50	1 <sup>er</sup>
Accordéon Basse Chrom.	R. Parisienne	Desternes Gilles	45,60	1 <sup>er</sup>	18	1 <sup>er</sup>
	Pr.-Côte d'Azur	Monardo Patricia	42,25	1 <sup>er</sup> en 1985	17	1 <sup>er</sup>

**Ont obtenu en Formation Musicale Seule un Premier Prix, les candidats suivants :**

FEDERATIONS REGIONALES	NOMS ET PRENOMS	FORMATION MUSICALE /50	PRIX
Midi-Pyrénées	Gonzalez Thierry	43	1 <sup>er</sup>
Pays de Loire	Plissonneau Christophe	44,40	1 <sup>er</sup>
Picardie	Dassonville Marie-Pierre	42,80	1 <sup>er</sup>
	Duzinski Laurence	47,90	1 <sup>er</sup>
	Galuska Agnès	44,40	1 <sup>er</sup>
Provence-Côte d'Azur	Chabaud Marie-Line	45,60	1 <sup>er</sup>
Rhône-Alpes	Labarche Alice	43,60	1 <sup>er</sup>
	Paym Christophe	44,40	1 <sup>er</sup>

**Ont obtenu en Formation Musicale Seule un Deuxième ou Troisième Prix, les candidats suivants :**

FEDERATIONS REGIONALES	NOMS ET PRENOMS	FORMATION MUSICALE /50	PRIX
Alsace	Herment Michel	37,90	2°
Aquitaine	Boulan Pascal	34,20	2°
	Ducourneau Corinne	42,20	2°
Auvergne	Peyrot Nathalie	39,40	2°
Champagne-Ardenne	Defrance Patrick	35	2°
Lorraine	Georgin Pierre-Jean	33,90	2°
	Wolff Sandrine	39	2°
Midi-Pyrénées	Poueydebat Lilian	41	2°
Aquitaine	Rataud Catherine	28,40	3°

**Ont obtenu un Premier, Deuxième ou Troisième Prix en Formation Musicale ou Formation Instrumentale, les candidats suivants :**

INSTRUMENTS	FEDERATIONS REGIONALES	NOMS ET PRENOMS	FORMATION MUSICALE /50	PRIX	FORMATION INSTRUMENTALE /20	PRIX
Flûte	Alsace	Bitonti Sandrine	—	—	12	3°
	Franche-Comté	Voinot Fabienne	42,50	1 <sup>er</sup> en 1984	15	2°
	Nord	Decarpentrie Mireille	—	—	12	3°
	Picardie	Sueur Elisabeth	30,70	3°	17	1 <sup>er</sup>
	Rhône-Alpes	Vial Françoise	—	3° en 1983	18	1 <sup>er</sup>
Hautbois	Lorraine	Renard Fabien	34,10	2°	15,50	2°
Clarinete	Champagne-Ardenne	Wagner Jean-Marc	—	—	17	1 <sup>er</sup>
	Lorraine	Frécaut Patricia	25,90	3°	10	3°
	Nord	Boitel Myriam	43	1 <sup>er</sup> en 1985	16	2°
	Nord	Bremard Franck	42,75	1 <sup>er</sup> en 1985	13	2°
	R. Parisienne	Guyoton Isabelle	26,40	3°	17	1 <sup>er</sup>
	Pays de Loire	Lepeculier Guilaine	29,10	3°	19	1 <sup>er</sup> (Fél. du Jury)

**Ont obtenu un Premier, Deuxième ou Troisième Prix en Formation Musicale ou Formation Instrumentale, les candidats suivants :**

INSTRUMENTS	FEDERATIONS REGIONALES	NOMS ET PRENOMS	FORMATION MUSICALE /50	PRIX	FORMATION INSTRUMENTALE /20	PRIX
	Picardie	Boulangier Laurent	42,50	1 <sup>er</sup> en 1984	13	2 <sup>o</sup>
Saxophone	Alsace	Martin Eric	—	—	15	2 <sup>o</sup>
	Centre	Dubois Rémi	37	2 <sup>o</sup>	12,50	3 <sup>o</sup>
	Champagne	Doussot Claude	—	—	13	2 <sup>o</sup>
	Champagne	Roselle Xavier	37,90	2 <sup>o</sup>	18	1 <sup>er</sup>
	Franche-Comté	Erard Patrick	28,90	3 <sup>o</sup>	10	3 <sup>o</sup>
	Nord	Molin Ludovic	36,40	2 <sup>o</sup>	13	2 <sup>o</sup>
	Picardie	Lhotellier Marie-Rachel	46,20	1 <sup>er</sup>	10	3 <sup>o</sup>
Cor d'Harmonie	Nord	Dumont Chantal	28,70	3 <sup>o</sup>	14	2 <sup>o</sup>
Trombone	Aquitaine	Rataud Dominique	—	—	14	2 <sup>o</sup>
	Auvergne	Jaffeux Jean-Luc	—	—	10	3 <sup>o</sup>
	Lorraine	Raymond Christophe	41,80	2 <sup>o</sup>	—	—
	Nord	Mazure Jean-Claude	34,80	2 <sup>o</sup>	14,50	2 <sup>o</sup>
	Picardie	Davergne Eric	23,50	3 <sup>o</sup>	18	1 <sup>er</sup>
Trompette	Bourgogne	Costal Jean-Michel	40,20	2 <sup>o</sup>	11,50	3 <sup>o</sup>
	Bourgogne	Gillet Olivier	31,70	3 <sup>o</sup>	11	3 <sup>o</sup>
	Nord	Valette Didier	46,10	1 <sup>er</sup>	16	2 <sup>o</sup>
	B.-Normandie	Robert Rodolphe	—	—	13	2 <sup>o</sup>
	B.-Normandie	Travert Denis	—	—	13	2 <sup>o</sup>
Cornet	Aquitaine	Dupin Frédéric	35	2 <sup>o</sup>	14	2 <sup>o</sup>
	Midi-Pyrénées	Stallano Thierry	36,80	2 <sup>o</sup>	16	2 <sup>o</sup>
	Picardie	Bernard Alain	—	—	10	3 <sup>o</sup>
Tuba Saxhorn	Lorraine	Lagrange Claude	—	—	18	1 <sup>er</sup>
Accordéon B. Composées	Auvergne	Warnault Annie	26	3 <sup>o</sup>	13	2 <sup>o</sup>
	Pr.-Côte d'Azur	Monardo Patricia	42,25	1 <sup>er</sup> en 1985	15	2 <sup>o</sup>
Accordéon B. Chrom.	Pr.-Côte d'Azur	Gambro Christine	37,70	2 <sup>o</sup>	14	2 <sup>o</sup>

# Batteries-Fanfaires

**Ont obtenu un Prix d'Excellence, les candidats suivants :**

INSTRUMENTS	FEDERATIONS REGIONALES	NOMS ET PRENOMS	FORMATION MUSICALE /50	PRIX	FORMATION INSTRUMENTALE /20	PRIX
Clairon	Picardie	Houziaux Bruno	45	1 <sup>er</sup>	17	1 <sup>er</sup>
Tambour	Picardie	Houziaux Laurent	42,50	1 <sup>er</sup>	17	1 <sup>er</sup>
	Rhône-Alpes	Mollon Denis	44	1 <sup>er</sup>	17	1 <sup>er</sup>

**A obtenu en Formation Musicale Seule un Premier prix :**

INSTRUMENTS	FEDERATION REGIONALE	NOM ET PRENOM	FORMATION MUSICALE /50	PRIX	FORMATION INSTRUMENTALE /20	PRIX
	Auvergne	Laforest Jacky	43			

**Ont obtenu en Formation Musicale ou Formation Instrumentale un Premier, Deuxième ou Troisième Prix, les candidats suivants :**

INSTRUMENTS	FEDERATIONS REGIONALES	NOMS ET PRENOMS	FORMATION MUSICALE /50	PRIX	FORMATION INSTRUMENTALE /20	PRIX
Clairon	Rhône-Alpes	Linage Fabienne	45	1 <sup>er</sup>	16	2 <sup>e</sup>
Tambour	Auvergne	Lafloque Olivier	40	2 <sup>e</sup>	15,50	2 <sup>e</sup>
	Centre	Rat Serge	25	3 <sup>e</sup>	11	3 <sup>e</sup>
<b>MONITEURS</b>						
Tambour	Franche-Comté	Maille Yves	40,50	2 <sup>e</sup>	14	2 <sup>e</sup>
Clairon	Champagne	Cherrier Bruno	47	1 <sup>er</sup>	17	1 <sup>er</sup>

# Stage de cuivres d'une qualité exceptionnelle à Sochaux avec le Concert Arban

Organisé conjointement par la Fédération Musicale de Franche-Comté et l'A.R.D.I.A.M., un stage de cuivres vient de se dérouler, du 24 au 28 février 1986, dans les locaux de l'Ecole de Musique de Sochaux.

Cinquante-six stagiaires venus de toute la Franche-Comté étaient présents.

Le travail, en matinée, fut plus spécialement axé sur la technique instrumentale, tandis que l'après-midi était plutôt réservée à la musique de chambre, quintettes et brassband.

Quant aux soirées, elles furent bien occupées par :

- des séquences de deux heures destinées aux professeurs et animateurs dans les sociétés ;

- des répétitions sur un programme de concert, avec tous les stagiaires et l'Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot que dirige Daniel Zemp qui est également Président de la Fédération Musicale de Franche-Comté.

Que dire des solistes du Concert Arban durant ces cinq journées ?

Le travail qu'ils ont fourni a été énorme ; constamment sollicités par les stagiaires, ils ont toujours été à l'écoute de chacun, ne ménageant ni leur temps, ni leur peine.

Ces cinq jeunes musiciens professionnels ont la qualité et la simplicité des grands artistes. En un mot, ils sont formidables !

A l'issue du stage, un grand concert a été donné au Théâtre de Sochaux.

La première partie était assurée par le Concert Arban qui a fait un véritable triomphe !

Puis, après un court entracte, les 75 musiciens de l'Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot et les stagiaires au grand complet prenaient place sur le plateau qui s'avérait tout juste assez grand...

Le Prologue de Ainsi Parlaît Zarathoustra de Richard Strauss ouvrait la seconde partie de ce concert.

Puis, ce fut une production des stagiaires en formation Brassband.

Daniel Zemp, profitant de la présence du Concert Arban, avait arrangé pour la circonstance bon nombre de morceaux. C'est ainsi que l'on pu entendre :

- Suite Baroque de G.F. Haendel pour quintette de cuivres et orchestre d'harmonie ;

- Concerto en Ut Majeur pour 2 Trompettes de A. Vivaldi avec en solistes

Thierry Caens et Jean-Paul Leroy ;

- Tuba Tabu de K.H. Köper, un concerto pour tuba et orchestre d'harmonie avec Michel Godard en soliste ;

- Suite Concertante, une pièce pour quintette de cuivres et harmonie que Désiré Dondeyne a écrite à la demande du Concert Arban.

Cette création remporta un vif succès ; au passage, signalons que cette Suite Concertante a été composée par Désiré Dondeyne pour être accessible à des formations d'amateurs.

Enfin, le concert se termina par le Final des Tableaux d'une Exposition de Moussorgski/Ravel (toujours dans un arrangement de Daniel Zemp), ce qui permit de réunir tous les musiciens, y compris le Concert Arban, soit environ 130 personnes !

Ce fut un final magistral, tant par la qualité de l'œuvre choisie que par l'élan irrésistible de chacun. C'était la fête, c'était la joie...

Encore une fois, Un Immense Bravo - Un Immense Merci à Thierry Caens, Jean-Paul Leroy, Eric Vernier, Yves Favre et Michel Godard.

Nous souhaitons faire encore de nombreux stages de cette qualité !



# Abonnement 1986

Si vous n'avez pas de bulletin d'abonnement, vous pouvez utiliser le feuillet ci-dessous en indiquant bien, soigneusement votre nom, votre prénom, votre adresse, votre code postal. Si vous devez annuler un abonnement 1985, veuillez l'indiquer sur la partie inférieure du bordereau. Vous voudrez bien joindre le règlement et adresser le tout à la Confédération Musicale de France, Service des Abonnements, 121, rue La Fayette, 75010 Paris.

**JOURNAL DE LA PRATIQUE MUSICALE  
DES AMATEURS**

édité par  
**la CONFÉDÉRATION MUSICALE  
DE FRANCE**

121, rue La Fayette - 75010 PARIS

## Bulletin d'abonnement

8 numéros par an {  
1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre } 1986  
Prix au numéro 12 F {  
France : 85 F }  
Etranger : 185 F }

*En cas de changement d'adresse, indiquer l'ancienne et la nouvelle adresse et joindre 8 F en plus au prix de l'abonnement*

Nom de la société :

Ne rien inscrire dans cette colonne

NOM (en majuscules) et PRENOM

ADRESSE EXACTE (rue et n°)

LOCALITE

CODE POSTAL

Imprimé L.M.F. - Paris

**NOM ET ADRESSE DES ANCIENS ABONNES INSCRITS EN 1985 ET A ANNULER EN 1986**

# ACADÉMIE INTERNATIONALE ESTIVALE DE MUSIQUE ET DE PENSÉE « FINIS TERRAE »

En collaboration avec l'École Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne, et dans ses locaux.

**BREST**  
**DU 16 AU 28 JUILLET 1986**

Une initiative de la  
Direction Générale des Affaires Culturelles.

En relation avec le Festival International de  
Musique Sacrée, et dans le cadre du Festival des  
3 Mers.



# INTERNATIONAL SUMMER ACADEMY OF MUSIC AND THOUGHT « FINIS TERRAE »

In collaboration with « l'École Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne » and in its premises

**BREST**  
**FROM THE 16 TH TO THE 28 TH OF JULY 1986**

# INTERNATIONALE AKADEMIE ESTIVALE FÜR MUSIK UND GEDANKENAUSTAUSCH « FINIS TERRAE »

In Zusammenarbeit mit der « E.N.S.T. » der Bretagne und in deren Räumlichkeiten.

**BREST**  
**VOM 16 - 28 JULIE 1986**



**CONCERTS-STAGES-  
ATELIERS-CONFERENCES** **BREST**  
**DU 16 AU 28 JUILLET 1986**

Informations auprès de votre secrétariat ou du:  
For further information, apply to your secretary or to:  
**PALAIS DES ARTS 29287 BREST CEDEX (France)**



# Manifestations

## FESTIVALS

4 mai 1986	Marcillac (Gironde)	Festival de Musique et Majorettes organisé par l'Union Musicale de Marcillac	M. Daniel Lhoumeau, 33860 Marcillac
4 mai 1986	Saint-Avoid (Moselle)	Festival de Chant Choral (au C.A.C.)	M. Charles Géronimus, 81, boulevard de Lorraine, 57500 Saint-Avoid
7 mai 1986	Vaugneray (Rhône)	Festival du Groupement de Vaugneray	M. Roger Cayrol, Les Fontanières, 69670 Vaugneray
10 et 11 mai 1986	Millau (Aveyron)	Festival Départemental de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aveyron	M. Raymond Robin, rue de la IV <sup>e</sup> République, 12300 Decazeville. Tél. : (16) 65-63-67-58
10 et 11 mai	Saint-Julien-les-Metz (Moselle)	Festival de Musique Populaire	M. Roland Ferry, 5, rue François-Simon, 57070 Saint-Julien-les-Metz
10 et 11 mai 1986	Bussièrès (Loire)	Festival du Roannais	M. Jean Bissay, rue du 14-Juillet, Bussièrès, 42510 Balbigny. Tél. : (16) 77-28-30-01
11 mai 1986	Stenay (Meuse)	Festival de Musique Populaire	M. Jean-Claude Braconnier, 5, rue des Tulipes, 55700 Stenay
11 mai 1986	Colmar (Haut-Rhin)	XIV <sup>e</sup> Festival de Chant Choral de la Jeunesse	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar
18 mai 1986	Chasseneuil (Charente)	Festival de Musique et de Majorettes	M. Michel Raynaud, Cidex 37, Les Arnauds, 16600 Ruelle
24 et 25 mai 1986	Brignais (Rhône)	Festival du Groupement du Sud-Lyonnais	M. Georges Lombard, 227, rue du Général-de-Gaulle, 69530 Brignais
25 mai 1986	Feillens (Ain)	Région de Bage-Pont-de-Veyle (7 sociétés)	Mme Mireille Ribeiro, Les Monts, 01570 Feillens.
25 mai 1986	Holving (Moselle)	Festival de Musique	M. Pierre-Marie Baumann, 15, route Nationale, 57510 Holving
31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 1986	Privas (Ardèche)	Festival Départemental de l'Ardèche	Mme Nadine Doisy, « Le Meyrand », Coux, 07000 Privas
31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 1986	La Bridoire (Savoie)	Festival de la Vallée du Guiers	M. Maurice Adam, L'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains
30, 31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 1986	Saulnes (Meurthe-et-Moselle)	Festival International de Musique	M. Denis Cruciani, 21, avenue du Général-Rémond, 54650 Saulnes
31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 1986	Creutzwald (Moselle)	Festival de Chant Chorale (60 <sup>e</sup> anniv.)	M. Alfred Roth, 32, rue de Ham, 57880 Ham-sur-Varsberg
31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 1986	Manom (Moselle)	Festival de Musique	M. Kieffer Alain, 68, rue de la Grange, 57100 Manom
1 <sup>er</sup> juin 1986	Aubeterre-sur-Dronne (Charente)	Festival de Musique et de Majorettes	M. Robert Lacoste, Aubeterre, 16390 Saint-Séverin
1 <sup>er</sup> juin 1986	Frans-les-Vermes (Ain)	Festival du Groupement de Villefranche-sur-Saône	M. Maurice Montrel, le Chant-du-Marmont-de-Frans, Groupe Duperron, boulevard Jean-Jaurès, 69400 Villefranche-sur-Saône
1 <sup>er</sup> juin 1986	Montagny (Loire)	Festival du Groupement Theins-Trambouze	M. Matray, Président de l'Indépendante Montagny, 42840 Montagny
7 et 8 juin 1986	Chambéry (Savoie)	Festival départemental de la Savoie	M. Maurice Adam, L'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains
7 et 8 juin 1986	Metz-Devant-les-Ponts (Moselle)	Festival de Musique	M. Jean-Pierre Artaud, 14, rue du 151 <sup>e</sup> -R.I., 57050 Metz-Devant-les-Ponts
7 et 8 juin 1986	Volmerange-les-Mines (Moselle)	Festival de Musique	M. Robert Stourm, 5, rue de Molvange, 57330 Volmerange-les-Mines
7 et 8 juin 1986	Gomelange (Moselle)	Festival de Musique	M. Guy Bettinger, route de Bockange, 57220 Gomelange
7 et 8 juin 1986	Saint-Genest-Lerpt (Loire)	Festival de Firminy et Haute-Loire	Mairie de Saint-Genest-Lerpt, Responsable du Festival, 42530 Saint-Genest-Lerpt

# FESTIVALS

8 juin 1986	Jujurieux (Ain)	Région des Bords-de-l'Ain (12 sociétés)	M. Gilbert Caujolle, Lot. Roussillon, Jujurieux, 01450 Poncin
8 juin 1986	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	M. José Froment, 11, rue des Vignes, 54700 Norroy-Le Pont-à-Mousson
8 juin 1986	Mions (Rhône)	Festival du Groupement du Sud-Est Lyonnais	M. Louis Candy, 8, rue Henri-Barbusse, 69780 Mions
13, 14 et 15 juin 1986	Yutz (Moselle)	Festival International de Musique	M. J.-M. Stuzmann, B.P. 130, 57110 Yutz
14 et 15 juin 1986	Saint-Pryve-Saint-Mesmin (Loiret)	Festival du Centenaire de l'Union Musicale de Saint-Pryve-Saint-Mesmin	Mme Monique Moulin, 10, rue Molière, 45800 Saint-Jean-de-Braye
15 juin 1986	Bourbon-Lancy (Nièvre)	2 <sup>e</sup> Rassemblement de Musiciens Juniors de Bourgogne	M. Jean Julien, « Le Parc-de-Marzy », Bât. B, Esc. 5, Appart. 44, 57, rue de Marzy, 58000 Nevers. Tél. : (16) 86-57-11-17
15 juin 1986	Chezery-Forens (Ain)	Région du Pays-de-Gex (14 sociétés)	Mme Antoinette Groscarre, Forens, 01410 Chezery
15 juin 1986	Gannat (Allier)	Grand Festival de Musique organisé à l'occasion du 120 <sup>e</sup> anniversaire de l'Harmonie-Batterie de Gannat, avec le concours de la Batterie-Fanfare de la Musique de la Police Nationale	M. Louis Blanc, président de l'Harmonie-Batterie, rue Fraternité, 03800 Gannat
15 juin 1986	Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire)	Festival Cantonal de Musique	M. Jean-Claude Devant, secrétaire, La Hallebardière, Savigny-en-Véron, 37420 Avoine
15 juin 1986	Mussidan (Dordogne)	Festival Union des Sociétés Musicales de la Dordogne	M. Barrot, 16, rue de la Nouzillère, 24400 Mussidan
21 et 22 juin 1986	Hettange-Grande (Moselle)	Festival de Musique	M. Pierre Nalepa, 1, rue des Eglantines, 57330 Hettange-Soetrich
21 et 22 juin 1986	Moyeuve-Grande (Moselle)	Festival de Musique, 125 <sup>e</sup> anniv.	M. Eugène Beisel, 6, avenue M.-Thorez, 57250 Moyeuve-Grande
22 juin 1986	Exincourt (Doubs)	Festival Régional des Harmonies et Fanfares du Nord-Franche-Comté, organisé par l'Harmonie Municipale d'Exincourt, à l'occasion de son Quarantenaire	M. Claude Erard, 17, rue des Mines, 25400 Exincourt
28 et 29 juin 1986	Villers-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique et Majorettes	M. B. Vautrin, 46, avenue Brabois, 54600 Villers-lès-Nancy
29 juin 1986	Reugny (Indre-et-Loire)	Festival Cantonal de Musique	Mme Nicole Tondeux, secrétaire, Beauregard, 37380 Reugny
29 juin 1986	Restigné (Indre-et-Loire)	Festival Cantonal de Musique	M. Jean Petit, directeur, La Petite-Mairie, 37140 Restigné
29 juin 1986	Farebersviller (Moselle)	Festival de Musique	M. Gérard Klein, 31, Grande-Rue, 57450 Farebersviller
29 juin 1986	Mosnes (Indre-et-Loire)	Festival de Musique du Canton d'Amboise	M. Pierre Aymond, directeur, 1, rue du Pont, à Mosnes, 37400 Amboise
29 juin 1986	Tonneins (Lot-et-Garonne)	Festival de Musique Populaire : Batteries-Fanfares, Harmonie, Accordéons, Folklore, Bandas et Majorettes.	M. Pierre Goury, secrétaire, 5, rue Sophie-Cottin, 47400 Tonneins. Tél. : 53-79-05-04 (H.R.).
6 juillet 1986	Angoulême-Saint-Cybard (Charente)	Festival de Musique et de Majorettes	Mme Bayard, 9, impasse des Mésanges, Le Plan-tier-du-Treuil, 16160 Gond-Pontouvre
6 juillet 1986	Foissiat (Ain)	Région Bresse-Revermont (13 sociétés)	M. Jacky Fromont, Foissiat, 01340 Montrevel-en-Bresse
6 juillet 1986	Les Hermites (Indre-et-Loire)	Festival de Musique du Canton de Château-Renault	M. Kléber Leclerc, secrétaire, rue du 8-Mai-1945, Les Hermites, 37110 Château-Renault
6 juillet 1986	Luzille (Indre-et-Loire)	Festival de Musique du Canton de Bière	M. Roger Serrault, directeur, Le Pin, Luzille, 37150 Bière
6 juillet 1986	Saint-Vérand (Rhône)	Festival du Groupement des Trois-Vallées	M. Jean Roilet, Saint-Vérand, 69620 Le Bois-d'Oingt
21-22 août 1986	Hyères (Var)	Festival Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	M. Marcel Demichelis, Président de la Musique Municipale d'Hyères, B.P. 641, 83411 Hyères, Hôtel-de-Ville.

# Manifestations

(suite)

## FESTIVALS

7 septembre 1986	Bohain (Alsne)	Festival Cantonal.	M. Laroncelle, Harmonie Municipale, 3, place S.-Allende, 02110 Bohain.
13 et 14 septembre 1986	Longuyon (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	M. Patrice Lambert, Services Techniques, Mairie, 54260 Longuyon
13 et 14 septembre 1986	Tours (La Fuye) (Indre-et-Loire)	Festival de Musique du centenaire de l'Union des Sociétés Musicales de La Fuye	M. Raoul Gerbault, 70, rue des Docks, 37000 Tours
13 et 14 septembre 1986	Le Beausset (Var)	Festival de Musique	M. Yves Wolf, Ecole Municipale de Musique, 25, rue de la République, 83330 Le Beausset. Tél. : (16) 94-90-56-15
14 septembre 1986	Moyeuvre-Petite (Moselle)	Société de Musique la Renaissance. Festival 75 <sup>e</sup> anniversaire	M. G. Kauffmann, 11, rue du Moulin, 57250 Moyeuvre-Petite
27 septembre 1986	Exincourt (Doubs)	Festival des Sociétés Chorales du Pays de Montbéliard, organisé à l'occasion du Quarantenaire de l'Harmonie Municipale d'Exincourt	M. Claude Erard, 17, rue des Mines, 25400 Exincourt
5 octobre 1986	L'Hôpital (Moselle)	Festival International de Chant (80 <sup>e</sup> anniv.ers.)	M. Gilbert Lagrange, 49, rue Lyautey, 57490 L'Hôpital
3, 4 et 5 octobre 1986	Ottange (Moselle)	Festival International de Musique	M. René Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange
11 octobre 1986	Tarbes (Hautes-Pyrénées)	Festival Départemental des Sociétés Musicales Populaires	M. Dubernet, 10, rue Massey, 65000 Tarbes, ou M. F. Vandenmosselaer, 9 bis, rue Marin-La-Meslée, 65600 Semeac
26 octobre 1986	Exincourt (Doubs)	Festival des Batteries-Fanfares du Pays de Montbéliard organisé à l'occasion du Quarantenaire de l'Harmonie Municipale d'Exincourt et de sa Batterie-Fanfare	M. Claude Erard, 17, rue des Mines, 25400 Exincourt

## CONCOURS

27 avril 1986	Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados)	Concours ouvert aux Sociétés d'Accordéons	M. J.-P. Bouffay, 8 bis, rue des Fossés, 14170 Saint-Pierre-sur-Dives
4 mai 1986	Ottange (Moselle)	Concours International de Musique ouvert aux Harmonies, Fanfares et Batteries-Fanfares, organisé par la Fédération de la Région Lorraine	M. Roland Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyrning-Merlebach
14 mai 1986	Mulhouse (Haut-Rhin)	38 <sup>e</sup> Concours de Chant Choral Scolaire du Haut-Rhin, Théâtre Municipal de Mulhouse	M. Jean-Pierre Moser, résidence Orange, 37, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse
17, 18 et 19 mai 1986	Saint-Junien (Haute-Vienne)	38 <sup>e</sup> Concours National de Musique, ouvert aux Harmonies, Fanfares et Batteries-Fanfares, toutes catégories	M. Jean-Michel Courtioux, La Croix-de-Vigne, 87200 Saint-Junien. Tél. : (16) 55-02-25-30
17 et 18 mai 1986	Héricourt (Haute-Saône)	Concours National de Musique ouvert aux Harmonies et Fanfares	M. Gérard Roess, 1, impasse du Docteur-Pavillard, 70400 Héricourt. Tél. : (16) 84-56-72-63
17, 18 et 19 mai 1986	Saint-Junien (Haute-Vienne)	Concours International Junior	M. Jean-Michel Courtioux, La Croix-de-la-Vigne, 87200 Saint-Junien
31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 1986	Aix-les-Bains (Savoie)	Concours Régional de Musique	M. Maurice Adam, l'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains
1 <sup>er</sup> juin 1986	Mâcon (Saône-et-Loire)	Concours National de Musique ouvert aux Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Orchestres Juniors, à plectres, Chorales, toutes divisions	Harmonie Municipale de Mâcon, 3, rue de la Préfecture, 71000 Mâcon
8 juin 1986	Châtelleraut (Vienne)	Concours National de Musique et de Chant ouvert à toutes les formations : Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Orchestres, Chorales. Ce concours est organisé par la Châtelleraudaise pour son Centenaire	M. et Mme Joël Beauvilain, 13, rue de Touraine, 86530 Naintré. Tél. : (16) 49-21-96-69
8 juin 1986	Saint-Pol-sur-Mer (Nord)	Concours National de Musique. Toutes musiques sauf Chorales	Fédération des Sociétés Musicales du Nord, résidence « Le Beffroi », 24, rue A.-Desrousseaux, 59800 Lille.
22 juin 1986	Cognac (Charente)	Concours National de Musique	M. Da Silva, Ecole de Musique, villa François, 16100 Cognac

## CONGRES

24 et 25 mai 1986	Brignais (Rhône)	Fédération Musicale du Rhône	Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon
31 mai, 1 <sup>er</sup> juin 1986	Vauvert (Gard)	Rassemblement régional des Anciens de la Musique C.J.F.	M. Lucien Deveze, 7, impasse du Roc, 30600 Vaucluse. Tél. : (16) 66-88-28-45..
1 <sup>er</sup> juin 1986	Carignan (Ardennes)	67 <sup>e</sup> Congrès de la F.M.A. (avec Festival) organisé par l'Harmonie « Les Enfants d'Yvois ».	Mlle Françoise Harbulot, 2, rue Jambon, 08110 Carignan.
14 et 15 juin 1986	Saint-Alban (Lozère)	Congrès Régional du Languedoc-Roussillon	M. J. Pradin, Président de la Fanfare, 48120 Saint-Alban.
15 juin 1986	Chezery-Forens (Ain)	35 <sup>e</sup> Congrès de la Fédération Musicale de l'Ain	M. André Vial, 99, rue de la République, 01500 Ambérieu-en-Bugey
30 et 31 août 1986	Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)	Rassemblement des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F.	M. Dori, 2, avenue du Léman, 74200 Thonon-les-Bains. Tél. : (16) 50-71-01-72
5 octobre 1986	La Bridoire (Savoie)	Congrès de la Fédération	M. Maurice Adam, l'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains
5 octobre 1986	Sainte-Affrique (Aveyron)	Congrès de la Fédération Départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron	M. Raymond Robin, rue de la IV <sup>e</sup> -République, 12300 Decazeville. Tél. : (16) 65-63-67-56
12 octobre 1986	Nancy (Meurthe-et-Moselle)	Hôtel de Ville, 64 <sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de la Région Lorraine	M. René Bellion, Conservatoire de Musique, 28, rue des Américains, 57500 Saint-Avold
12 octobre 1986	Nevers (Nièvre)	Congrès annuel de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Nièvre	M. Jean Julien, Le Parc de Marzy, Bât. B, Esc. C, Appart. 44, 57, rue de Marzy, 58000 Nevers. Tél. : (16) 86-57-11-17
19 octobre 1986	Sens (Yonne)	Congrès annuel de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Bourgogne	M. Jean Julien, Le Parc de Marzy, Bât. B, Esc. C., Appart. 44, 57, rue de Marzy, 58000 Nevers. Tél. : (16) 86-57-11-17
19 octobre 1986	Vichy (Allier)	93 <sup>e</sup> Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Auvergne au Centre Culturel Valéry-Larbaud	M. A. Relin, Président, 2, rue Salignat, 03200 Vichy.
9 novembre 1986	Galan (Hautes-Pyrénées)	Congrès Départemental de la Fédération des Hautes-Pyrénées	M. F. Vandenmosselaer, 96, rue Marin-la-Meslée, 65600 Semeac.

## STAGES

	Exincourt (Doubs)	6 <sup>e</sup> Stage « Vacances Musicales ». Formation à la pratique de l'instrument à vent et percussion dans l'Orchestre d'Harmonie, avec programme classique et Jazz Band. Intervention des Francas pour la partie activités extra musicales. Niveau préparatoire et élémentaire.	M. Claude Erard, 17, rue des Mines, 25400 Exincourt.
12 et 13 avril 1986	Savigny-par-l'Arbresle (Rhône)	Stage de Batteries-Fanfars (niveau : connaissance du solfège)	Fédération musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon
30 juin au 6 juillet 1986	Tergnier (Aisne)	Stage Gabriel Locqueneux, organisé par le Comité Artistique de la Fédération de l'Aisne. Niveaux Élémentaire à Supérieur. Age minimum : 13 ans.	S'adresser Ecole de Musique de Tergnier, 02700 Tergnier.
1 <sup>er</sup> au 5 juillet 1986	Béziers (Hérault)	Au Château de la Devèze. Stage des jeunes musiciens de l'Hérault	M. A. Galy, 1, rue Pentecôte, 34500 Béziers
3 au 13 juillet 1986	Rousset (Bouches-du-Rhône)	Stage Juniors des Bouches-du-Rhône.	M. Joseph Chappe, 1, place du Docteur-L.-Imbert, 13005 Marseille.
15 au 26 juillet 1986	Savigny (Rhône)	Stage de Monitorat et Direction	Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon
25 au 31 août 1986	Saint-Badolph (Savoie)	Stage Accordéon, pouvant accueillir des Musiciens d'autres départements	M. André Thépez, Accordéonistes de Chambéry et du Sud-Est, 30, rue du Ménabréa, 73000 Chambéry
20 au 31 août 1986	Arèches (Savoie)	Stage de Pédagogie, ouvert aux musiciens de la Région « Rhône-Alpes »	M. Robert Combaz, La Vigne, 73020 La Bridoire
25 au 31 octobre 1986	Poissy (Yvelines)	Stage de Perfectionnement en Orchestre d'Harmonie - Ensemble d'Accordéons - Direction d'Orchestre ouvert aux Musiciens d'autres départements	M. Guy Meissonier, 7, chemin de Presles, 78410 Flins-sur-Seine

## Collection Aurore

pour clarinette  
publiée sous la direction de  
**SERGE DANGAIN**



**S. Dangain :**  
**CLARINETTE-HEBDO**  
1<sup>er</sup> volume - Débutant  
1<sup>er</sup> trimestre  
2<sup>e</sup> volume - Débutant  
2<sup>e</sup> trimestre

**S. Dangain :**  
**12 DIVERTISSEMENTS**  
pour clarinette seule

**S. Dangain, CAPRICE - RECITAL,**  
2 pièces pour clarinette et piano  
— **SIRIUS**, pour clarinette et piano  
— **SONGE**, pour clarinette et piano

**A. Tisé, ESPOIR,**  
pour clarinette et piano  
chez votre marchand ou chez

**A. LEDUC**

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01

**VILLE DE NARBONNE**  
LANGUEDOC FRANCE



## CONCOURS INTERNATIONAL QUINETTES DE CUIVRES

INTERNATIONAL WETTBEWERB BLECHBLASERQUINETT  
INTERNATIONAL COMPETITION BRASS QUINTET

Président d'Honneur : MAURICE ANDRÉ  
Président : HUBERT MOULY  
Direction Artistique : BERNARD SOUSTROT

**DU 4 AU 10 MAI 86**

EPREUVES PUBLIQUES

## CONCERTS EXCEPTIONNELS

**TROMPETTES  
ET ORGUES**

LE 4 MAI A 18H CATHEDRALE ST JUST  
CONCERT D'INAUGURATION DES JOURNÉES DE ST JUST ET DIVERTEMENT  
DU CONCOURS A TROMPETTES ET ORGUES BERNARD SOUSTROT  
M. RES. LA BENTONNE - ORGUE DE LA CATHEDRALE DE ST JUST  
DE LA MADONNE A PARIS

**CONCERT  
DE JAZZ**

LE 6 MAI A 21H PALAIS DES ARTS ET DU TRAVAIL  
CONCERT DE JAZZ PAR LE BANDA DE LA VILLE DE NARBONNE

**CONCERT**

LE 7 MAI A 21H30 SALLE DES SYNODES

**MUSIQUE  
BAROQUE**

LE 9 MAI A 20H30 PARC DES EXPOSITIONS  
CONCERT BAROQUE DE LA VILLE DE NARBONNE  
ET DE LA REGION LANGUEDOC  
LE 10 MAI A 20H30 SALLE DES SYNODES  
CONCERT BAROQUE DE LA VILLE DE NARBONNE  
ET DE LA REGION LANGUEDOC

## LE CONCOURS

4 MAI 86

RECEPTION PAR LA MAIRIE ET LE SYNDICAT  
D'INITIATIVE DE TOUS LES CANDIDATS  
AINSI QUE DES MEMBRES DU JURY

5 MAI 86

SALLE DES SYNODES 9 H

PREMIERE EPREUVE ELIMINATOIRE

6 MAI 86

14 H PROLONGATION  
DES ELIMINATOIRES

7 MAI 86

LE 7 MAI A 14 H  
DERNIERES FINALES  
PUBLIQUES

LE 8 MAI A 18 H  
FINALE PUBLIQUE

10 MAI 86

EGLISE DE PORD LA NOUVELLE A 20H30  
CONCERT DE LA VILLE DE NARBONNE

**PRIX**  
50.000 F en espèces  
1 enregistrement sur  
Compact-Disc  
(Accord-Musidisc)  
Une journée de concert  
dans des festivals en  
1987 (Dijon, Menton, etc)

RENSEIGNEMENTS/AUSKUNFT/INFORMATIONEN: SECRETARIAT DU CONCOURS INTERNATIONAL  
11100 NARBONNE - SERVICE DES RELATIONS EXTERIEURES M<sup>me</sup> DUBAIL

Antoine Courtois Paris

Le triomphe  
de la  
Qualité



Photo Gérard NICOLAI



P. GAUDET & Cie  
8, rue de Nancy - 75010 PARIS  
Tél. (1) 46.07.77.85

Documentation sur demande

## LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1<sup>er</sup> prix unanimité du Conservatoire de Lyon  
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON  
Tél. : (16) 78-60-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION  
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS  
A VENT

# Promenade à travers nos régions

*Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.*

*Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale ou de son représentant délégué.*

*Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.*

*Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.*

## Aquitaine

### Gironde

#### GRADIGNAN

##### Messe de Sainte-Cécile

Dimanche 2 février, l'Eglise de Gradignan accueillait, pour la traditionnelle messe de Sainte-Cécile, Patronne des musiciens, l'harmonie Sainte-Marguerite qui, sous la direction d'Henri Laborde, interprétait, au cours de l'office religieux, la marche Héroïque de Saint-Saëns, le prélude de Cavalleria Rusticana (Mascagni), le célèbre adagio d'Albinoni et, pour finir, la marche Triomphale de Wagner.

Une fois encore, H. Laborde savait mettre en valeur les timbres de sa jeune harmonie : l'on remarquait notamment, dans Albinoni, la justesse des bois au-dessus desquels virevoltait un superbe solo de flûte, ainsi que l'ampleur et la précision des cuivres dans l'œuvre (méconnue) de Richard Wagner.

Un vin d'honneur réunissait ensuite, autour des musiciens et de leur Président, J. Miqueu, un certain nombre de personnalités : MM. le Député-Maire de Mérignac (représenté), le Conseiller Général-Maire de Cestas, le Maire de Gradignan, Saint-Marc, Maire de Canejan, le Docteur Ruggiu, Conseiller municipal adjoint délégué aux Affaires Culturelles, Ciran, Président des Sociétés Musicales d'Aquitaine, Francis Larnibat, Président départemental de la Culture, intervenaient tour à tour pour témoigner de leur attachement à la formation musicale gradignannaise.

Au cours de son allocution, le Président Miqueu rappelait que, depuis 1982, la Société Musicale Sainte-Marguerite avait pris une voie qui devrait marquer son histoire : la Fanfare, classée en division d'honneur grâce aux vingt-cinq années d'activité inlassable d'Henri Dupart, venait d'être confiée à Henri Laborde ; le nouveau Directeur avait l'audace, dès sa première année d'exercice, de présenter sa formation au concours de Cognac... résultat : 1<sup>er</sup> prix à l'unanimité. La Fanfare finissait au sommet et cédait la place à une formation d'harmonie, les bois se joignant aux



La Danse du Verre  
(Danse basque)

cuivres... mais il fallait repartir du bas de la hiérarchie ! Très vite, l'ascension allait recommencer, puisqu'au concours national de Limoges, en 1985, le jury décernait à l'Harmonie Ste-Marguerite un 1<sup>er</sup> prix ascendant à l'unanimité avec la note de 29/30 et les félicitations au chef.

D'autres concours permettront de grandir encore, avec le soutien que M. le Maire de Gradignan et son équipe municipale ont promis dans leur réponse au Président Miqueu, lequel avait en outre formulé ardemment deux vœux :

— Que les jeunes élèves de l'Ecole municipale de Musique de Gradignan viennent très vite grossir les rangs des musiciens de l'harmonie ;

— Qu'une salle de concert soit bientôt installée à Gradignan.

## BORDEAUX

### Concert et Messe de Sainte-Cécile par la Société Symphonique de Cauderan

Cette Société a fêté Sainte-Cécile samedi 1<sup>er</sup> février, en l'église Saint-Amand, et comme chaque année, c'est le rendez-vous pour un très beau programme. D'abord le concert, précédant la messe, s'ouvrit avec l'Ouverture d'Egmont, qui affirme d'emblée, sous la direction de M. Désiré Darmente, la valeur de l'ensemble orchestral dans cette page fastueuse et l'absolue justesse que demande l'œuvre béthovenienne fort bien interprétée, et passant au pur romantisme, Mlle-Lydia Das Nevez, accompagnée par l'orchestre, dans la romance de Marguerite de la Damnation de Faust, nous fit découvrir une très belle sonorité de soprano, et chanta, après Berlioz, l'air de Salomé d'Hérodiade de Massenet.

Deux belles œuvres lyriques, fidèlement servies, qui furent un gros succès pour l'interprète. Félicitons M. Darmente, qui montra toutes ses qualités de direction tout au long de l'audition, qui continua par l'Intermezzo de Cavalleria Rusticana de Mascagni, toujours si favorablement écouté et fut pour l'orchestre un beau prélude à une œuvre beaucoup plus rarement jouée, la Symphonie de Georges Bizet, pièce maîtresse de cette soirée, et qui nous permet de souligner la très belle interprétation du solo de hautbois de M. Marchand, particulièrement remarqué. Dommage que cette unique symphonie de l'auteur de Carmen ne soit pas plus souvent entendue, fameuse composition de jeunesse écrite à moins de 18 ans par son génial auteur. Quelle maturité déjà !

Après ce programme de choix, fortement acclamé par l'assistance, ce fut la messe au cours de laquelle l'orchestre fit entendre, à l'offertoire, la Marche Religieuse de Gluck, à la Communion l'Avé Maria de Gounod, ponctué du beau solo de trompette de M. Coussillan, professeur à l'Ecole de Musique de la Société, et pour la sortie, la Marche Cortège de Georges Rzigade.

L'aumônier du Collège de Saint-Genès, M. l'Abbé Hunaut, qui excusa M. le Curé Bonnet, absent de Bordeaux, ne manqua pas de remercier l'Orchestre et son Chef, de souligner la très grande diversité des œuvres entendues, glorifiant les bons et remarquables auteurs inscrits au programme.

**Cmf**

Se réjouissant de cette variété, il fit remarquer que la musique lyrique permit les belles interprétations entendues, tout en gardant une teinte tout à fait biblique puisqu'elle nous fit évoquer le martyre de Saint Jean Baptiste, par cette grande page bien connue de Massenet.

Au premier rang de l'assistance : M. Meyssan, adjoint au Maire représentant M. Chaban Delmas ; M. Matharan, adjoint au Maire et Conseiller Général du Canton ; Mme Miquau, Déléguée Régionale de l'Académie Nationale d'Opérette ; M. Pillot, Président des Amis du Grand Théâtre ; Mme Darmente-Brettes ; autour du Président, M. Henri Ciran ; M. Lormeau, Vice-Président et Mme ; M. Beracochea, Trésorier et Mme Moreau, Secrétaire, dans les rangs de l'Orchestre. Nombreuse assistance de fidèles et amis de la Société qui manifestèrent par leurs applaudissements, leur très vif plaisir d'avoir entendu ce très réussi concert et cette messe en musique, qui ont dignement marqué le 48<sup>e</sup> anniversaire de la Société Symphonique de Cauderan, et que M. Désiré Darmente a dirigé avec distinction et qualité comme à l'accoutumée.

### **Pyrénées-Atlantiques**

#### **SAINT-JEAN-DE-LUZ**

##### **Saison Musicale**

Cette année encore, l'Harmonie Municipale de Saint-Jean-de-Luz sera au centre de l'animation de la station. Elle donnera 25 concerts durant la période comprise entre juin et septembre (les mardis et samedis).

Mais la saison a débuté dès les vacances de Pâques et le samedi 29 mars, un concert a été donné à 21 h 30 sur la Place Louis XIV avec, au programme :

- Suspiros de Espana (Paso Doble).
- Viva Corque (Fandango) de Garcia.
- Rhapsodie Hongroise N°2 de Liszt.
- Gallito (paso Doble).
- Caravan de D. Ellington.
- Guethary (Fandango) de Garcia.

**Nous vous rappelons que pour l'année 1986 :**

**La cotisation confédérale est fixée à 135 F**

**L'abonnement au journal à 85 F**

### **Bourgogne**

#### **Saône-et-Loire**

##### **CHALON**

##### **Estudiantina**

##### **en deuil**



C'est lundi matin que nous avons appris avec stupeur la triste nouvelle : quelques jours avant son 84<sup>e</sup> anniversaire, Jean Camus venait de nous quitter.

Certes, nous le savions très fatigué, mais jusqu'à cette année encore, il avait participé très activement, comme à son habitude, à la vie de la Société.

Aussi, nous voulions penser qu'une amélioration de sa santé lui permettrait de retrouver sa place au pupitre, au sein de l'orchestre qu'il aimait tant.

Jean Camus est entré à Chalon-Estudiantina en 1926 comme premier violon, instrument qui, à l'époque, côtoyait les mandolines.

Trois ans plus tard, à la demande du chef, il rejoint le pupitre des mandoles où il s'affirma, grâce à sa parfaite connaissance de l'instrument et des partitions, comme un chef de pupitre incontestable.

Durant ces 59 années de présence au sein de l'orchestre, Jean aura été un modèle pour nous tous : un modèle d'assiduité aux répétitions, concerts, réunions et autres manifestations où Chalon-Estudiantina était présent, un modèle de bonne humeur, son sourire ne le quittait jamais et toujours il avait un mot gentil pour chacun, et bien sûr, un modèle sur le plan musical tant il savait jouer avec son cœur et donner une âme à ces « Rigoletto » ou autre « Paloma » qu'il aimait tant.

Personne n'oubliera le son de sa mandole, personne n'oubliera son enthousiasme et son coup de médiateur énergique et volontaire lorsqu'il « attaquait » un morceau ou une reprise.

Jean Camus fut récompensé, comme il le méritait, par le Gouvernement avec la médaille du Gouvernement en 1949, par la Fédération musicale de Saône-et-Loire et bien sûr par la Confédération musicale de France avec en 1981 une des plus belles médailles, celle des vétérans avec étoile, décernée aux musiciens comptant 58 ans de service et 70 ans d'âge.

A la prochaine répétition, Jean laissera un grand vide au sein des mandoles et de la Société toute entière.

C'est une page qui se tourne dans la vie de Chalon-Estudiantina avec la disparition de Jean qui suit de peu celle de Charles Thévenot, ces hommes qui ont tant œuvré pour que, au-delà de la mandoline et la musique, chacun sache bien faire passer le message de sagesse, de tolérance, de modestie, d'amitié, qui doit être perçu par chaque dirigeant et chaque membre d'une association.

**Le Président  
D. BOURGEON**

### **Bretagne**

#### **Côtes-du-Nord**

##### **GUINGAMP**

##### **Une Sainte-Cécile un peu amère : La Cipale s'essouffle**

La Musique municipale fête hier la Sainte-Cécile. Une Sainte-Cécile cependant un peu teintée d'amertume. Yves Tilly, chef de la musique, y a annoncé officiellement son départ.

Nul ne saurait lui en tenir rigueur, lorsque l'on sait le temps et les années qu'il y a consacré : « J'ai jugé que mes vingt années de chef étaient une limite. Il faut du renouveau dans toute société. Mon départ n'est pas un abandon, mais crée une ouverture vers un autre horizon. »

Le problème, c'est que pour l'instant, personne n'est prêt à reprendre la baguette. De surcroît, les effectifs s'amenuisent. Lors du banquet de l'après-midi, Paul-Henri Julienne, le Président de la Musique municipale, et Maurice Briand, le Député-Maire, ont respectivement souligné le danger : « L'impasse dans laquelle se trouve la Musique municipale », « la Musique municipale est un peu à la croisée des chemins. »

Lorsque l'on parle de recrutement, tous les regards se tournent vers l'Ecole de Musique. Mais pas un seul jeune n'est venu grossir les rangs de la Cipale lors de ces dernières années. Une situation que Maurice Briand juge paradoxale. « La ville dispose de plus en plus de musiciens formés. » Pour ne pas perdre « une partie de notre culture locale », le Député-Maire a précisé qu'il interviendra en ce sens : « Je veillerai à ce que l'intérêt général soit préservé. »

#### **Finistère**

##### **BREST**

##### **Concert de la Sainte-Cécile par l'Orchestre d'Harmonie**

A Brest, le 24 novembre 1985, la Sainte-Cécile a revêtu un éclat particulier. Elle a été marquée par un concert exceptionnel donné par l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Brest, à 17 heures, à la Salle Cerdan.

Ce jour était à la fois un baptême et un anniversaire. L'Association « Harmonie Municipale » vient en effet de changer de nom ; elle s'intitule désormais « Association Musicale de la Ville de Brest » comprenant un Orchestre d'Harmonie et des ensembles de Musique de Chambre. Le 24 novembre était donc la première fois que l'Orchestre d'Harmonie se présentait sous son nouveau nom.

1985 marquait aussi les trente ans de direction de l'Harmonie par Roland Delemailly. En effet, en 1955, la ville décida de « relancer » l'Harmonie Municipale disparue pendant les sombres années de la guerre 1939-1945 et c'est à Roland Delemailly, alors jeune professeur de trompette à l'Ecole Nationale de Musique qu'elle confia cette mission. Depuis lors, Roland Delemailly n'a cessé de mettre son travail, son dévouement au service de l'Harmonie

Municipale, soutenu en cela par son immense amour de la musique.

Les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie et leur chef ont offert à leurs nombreux auditeurs un programme riche et varié : « Orphée aux Enfers », de Jacques Offenbach ; « Symphonie du Nouveau Monde », Largo du 2<sup>e</sup> mouvement de Anton Dvorak ; « La Féria », suite espagnole de P. Lacomme ; « Tango Fandango », de Warren Barker ; « L'Or et l'Argent », de Franz Léhár ; « My Fair Lady », sélection de l'opérette de Frederick Loewe ; « Variété Magazine », fantaisie jazz de John Darling.

Au cours de ce concert, certains musiciens devaient recevoir des récompenses et décorations offertes par la Confédération Musicale de France.

Louissette Guervenou, Présidente de l'Association, remit les Lettres de Félicitations :

1<sup>re</sup> Lettre de Félicitations à : Marianne Deguilly, clarinettiste ; Isabelle Lamour, flûtiste ; Véronique Morvan, saxophoniste ; Jeannette Roger, saxophoniste ; Domini-que Auffray, bugle ; Gaëtan Nocq, clarinet- tiste.

2<sup>e</sup> Lettre de Félicitations à : Simone Siegrist, flûtiste.

M. Georges Kerbrat, Maire de Brest, remettait la Médaille d'Or à Bernard Gousdoué, trompettiste.

M. Delemailly recevait la Médaille d'Honneur « Or » de Direction, des mains de M. Galinier, Président de la Fédération Musicale de Bretagne.

Le concert se terminait sous les applaudissements nourris et répétés des auditeurs, avec les airs bien connus du « Ballet Parisien ».

A l'issue de ce concert, les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie et leurs amis étaient reçus à l'Hôtel de Ville par M. Georges Kerbrat, Maire de Brest. Celui-ci remettait la Médaille de la Ville à Roland Delemailly ainsi qu'à Jean Salaün qui, depuis vingt-trois ans, partage sa vie entre ses activités professionnelles, le pupitre des saxophones et la trésorerie de l'Association. M. le Maire a notamment déclaré : « Au travers de MM. Delemailly et Salaün, Brest reconnaît l'ensemble de la formation, ses cinquante musiciens qui, pour l'amour de la musique et de leur ville, se produisent régulièrement en concert et, en dépit des difficultés matérielles dues en particuliers aux problèmes de locaux, offrent aux Brestois des instants privilégiés avec des programmes musicaux variés et toujours de qualité. »

Enfin, pour terminer cette journée, tous les membres de l'Orchestre d'Harmonie se sont retrouvés autour d'une même table pour le traditionnel banquet de la Sainte-Cécile ; soirée joyeuse qui resserre les liens d'amitié entre les musiciens.

M. F. GUERVENOU  
Secrétaire

## Ille-et-Vilaine

### RENNES

#### Sainte-Cécile 85 à l'Harmonie Municipale

Les Sainte-Cécile de l'Harmonie Municipale ne s'achèvent jamais dans la morosité. Celle de ce dernier dimanche a connu

un joyeux épilogue dans les salons de l'hôtel de ville où M. Hervé recevait les musiciens et leur famille pour la remise annuelle des récompenses.

C'est vrai que la musique conserve. On l'a vu lorsqu'il s'est agi de parler de la retraite de deux membres de l'Harmonie : Charles Boué, qui a joué durant cinquante-trois ans et qui, comme si cela ne suffisait pas, a été, durant trente ans, Secrétaire et Trésorier du groupe, Claude Pelloil le remplacera. L'autre retraité, c'est Joseph Le Bourlay, qui a reçu la médaille des Vétérans avec palme : soixante-quinze ans et toujours dynamique.

Onze autres membres de l'Harmonie ont été récompensés : Marie-Thérèse Baron et Philippe François (première lettre de félicitations), Françoise-Christine Drouin (deuxième lettre), Alain Belloir et Philippe Nicolo (médaille de bronze de la Confédération Musicale de France), Jean-Claude Lucas (médaille d'argent), Jean-Baptiste Tréard, James Bodin, Marcel Deschamps, Pierre Legendre, Michel Lepage (médaille d'or).

## Morbihan

### Cent jeunes musiciens d'orchestre et d'harmonie en stage au Conservatoire de Soye

Durant trois jours, au Conservatoire de Soye, 100 jeunes de 9 à 24 ans venus des écoles de musiques du Morbihan (école nationale de Lorient, écoles municipales de Plœmeur, Hennebont, Lanester, Lochrist, Auray, Pontivy... et même Quimperlé, vu la proximité), mais aussi des harmonies, des orchestres, des musiques, ont vécu un stage intensif, sous la direction des professeurs de l'Ecole Nationale de Lorient. Instruments étudiés : flûte, clarinette, hautbois, basson, saxophone, alto, ténor, baryton, trompette ou cor, trombone, percussion.

Ce stage s'est terminé, mardi soir, par un concert de qualité donné par ces jeunes, devant près de 300 personnes (Président de la Fédération Musicale de Bretagne, responsables des municipalités, de l'A.D.M.M. 56, parents, amis).

Ce stage de Noël, organisé par la F.M.B. (Fédération Musicale de Bretagne) en collaboration avec l'A.D.D.M. 56 (Association Départementale pour le Développement de la Musique en Morbihan),

**Nous rappelons à nos correspondants que les textes des petites annonces et des manifestations doivent nous être fournis aux fins d'insertion au plus tard le 25 du mois précédant la parution du journal.**

**Nous ne pourrons faire paraître ceux qui nous seraient adressés après cette date limite.**

l'U.D.E.M. 56 (Union Départementale des Ecoles de Musique), en était à sa troisième édition : « Une progression constante tous les ans, passant de 70 à 100, c'est un maximum. »

A la fin du concert, le Président de la F.M.B. a annoncé une bonne nouvelle : « Le 17 mai prochain, lors du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'A.D.D.M. 56 (représentée ce soir par son Président, M. Vincent), vous serez invités à vous produire à Vannes, devant le Conseil Général.

Après avoir remercié tous les participants, les responsables, les professeurs, en particulier MM. Saouter et Berthier, chefs d'orchestre de cette soirée, le Président de la F.M.B. (qui s'était joint à l'orchestre des jeunes avec son tuba), a formulé un souhait : « Avoir, bientôt, un orchestre régional de jeunes. »

## Centre

### Loiret

#### CLÉRY-ST-ANDRE

#### L'Union Musicale de Cléry est centenaire en 1986

Comme tout centenaire dans une commune, il faut fêter cet événement, et à ce sujet, diverses manifestations sont prévues au cours de l'année.

Samedi 24 mai 1986, Concert par l'Union Musicale de Cléry, salle des Fêtes (entrée gratuite).

Dimanche 26 mai 1986, Messe du Centenaire, à la Basilique de Cléry, à l'intention de tous les défunts de la Société et tout particulièrement à la mémoire de M. Jacques de Tristan, son Président pendant 34 années, tragiquement disparu.

Samedi 20 septembre 1986, Concert à la salle des Fêtes par la Batterie-Fanfare de la Musique de la Police Nationale avec Batterie en tenue des Grenadiers d'Empire.

Dimanche 21 septembre 1986, Concert de gala à la Basilique de Cléry, par la Musique de la Police Nationale.

L'Union Musicale de Cléry serait heureuse que vous honoriez de votre présence ces diverses manifestations pour fêter ensemble cet événement marquant et, d'avance, elle vous en remercie.

## Franche-Comté

### Jura

#### DOLE

#### Samedi 23 novembre 1985 à 21 heures, au Théâtre Municipal, Concert de Sainte-Cécile par l'Harmonie-Fanfare Municipale

Fidèles à la tradition, les membres de l'Harmonie-Fanfare Municipale de Dole ont offert à la population doiloise un brillant concert pour honorer leur patronne, Sainte-Cécile.

Le Théâtre était copieusement garni lorsque la formation au complet, sous la

Cmf



direction de Bernard Da Palma pour l'Harmonie et de René Thévenot pour la Fanfare, a ouvert le concert par la marche « Hannibal ».

On notait la présence dans la salle de M. le Sous-Préfet de Dole, de M. le Maire, entouré de plusieurs de ses Adjointes et Conseillers Municipaux, que le Président de la Société se plut à remercier pour l'intérêt qu'ils portent à la formation.

Le programme qui suivait, varié et conçu pour satisfaire tous les goûts, était une merveilleuse promenade musicale à travers le monde.

C'est ainsi que les auditeurs purent apprécier successivement : Chesford Portrait, ouverture moderne de J. Swearingen ; Dos Sonrisas, paso-doble de J. Mas Quiles ; Grande Fantaisie Polka pour deux clarinettes (Solistes : Guy Danvin et Claude Rollier) ; Kabalewsky Suite ; Il était une fois dans l'Ouest, de Ennio Morricone ; China March, de Robert Allmend.

C'était ensuite à la Fanfare seule d'interpréter quelques morceaux de son répertoire : Salut à Passy ; Défilé des Majoirettes ; Fleurs d'Alsace (Valse) ; Marche Anglaise.

L'ensemble de Saxophones, sous la direction de Michel Podevin, prenait le relais pour une prestation très appréciée, avec : Te Deum, de Marc Antoine Charpentier ; Chanson Hindoue ; Le Troubadour - Les Croisés ; Till ; Torero de Fama.

En seconde partie, les auditeurs purent applaudir : Joyeux Drilles, marche pour Harmonie et Fanfare, puis : Rendez-vous à Marseille, une sélection sur des airs de Vincent Scotto ; Bataille de fleurs, valse de Romain ; Beatles Collection ; Entracte, de Warren Barker ; Impressions, de Grant Hull ; et pour terminer, une marche pour Harmonie et Fanfare : Band Victory, de Helmink.

C'est sur cette dernière musique, et sur un rappel que prit fin cet hommage rendu à Sainte-Cécile qui aura été, sans nul doute, très fière des musiciens dolois.

Les festivités se poursuivirent le dimanche par l'animation musicale de la Messe en l'Eglise Saint-Jean, puis par le traditionnel banquet au cours duquel le Président eut la joie de remettre diplômes et médailles à de nombreux membres fidèles et assidus.

Citons plus particulièrement :

Christian Zadoinoff : Diplôme d'Honneur et Médaille de la Fédération des Sociétés Musicales de Franche-Comté, pour 15 ans de présence.

Diplôme et Médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales (Ministère de la Culture) pour 20 ans de présence à MM. Michel Charlot, Claude Loison.

Diplôme et Médaille d'Honneur Argentée de la Confédération Musicale de France, pour 30 ans d'activité à M. Daniel Loison.

## Champagne - Ardenne

### Réunion du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 11 février à Compétrix, Marne, sous la présidence de M. Maurice Faillenot, Président Régional ; ce dernier a rendu compte d'un entretien avec le responsable de l'O.R.C.C.A., entretien qui a entraîné une refonte du projet de budget de la Fédération déposé pour demande de subvention auprès du Conseil Régional.

Pour ce qui concerne la subvention d'investissement, une première tranche a été débloquée pour 1985, une deuxième tranche doit être versée en 1986, il est donc inutile de déposer pour le moment d'autres demandes.

Le Concert Régional organisé par l'O.R.C.C.A., qui aura lieu cette année le 4 mai à Nouzonville, sera donné avec la participation de :

- L'harmonie l'Aurore de Saint-André-les-Vergers (Aube).

- L'harmonie de « l'Union des Jeunes Bragards » de Saint-Dizier (Haute-Marne).

- La « Société Philharmonique de Champagne » d'Épernay (Marne).

- L'Harmonie Départementale des Jeunes Musiciens Ardennais (Ardennes).

Le deuxième stage régional aura lieu comme l'année dernière à Bar-sur-Aube (Aube) avec les mêmes professeurs (sauf le saxophone), les mêmes catégories d'instruments et sera placé sous la direction de M. Georges Fernandes - du 30 juin au 5 juillet.

Le Président avertira la C.M.F. qu'aucune subvention au titre des crédits déconcentrés n'a été accordée depuis 1980 pour aide aux examens.

Un guide des activités culturelles de la région va paraître et notre association y figurera.

Le Trésorier a donné connaissance de la situation financière et compte tenu du peu de possibilités d'obtenir une subvention de fonctionnement, le Président estime qu'une augmentation de la cotisation sera indispensable pour pouvoir assurer en 1987 le bon fonctionnement de l'association.

### Ardennes

#### Février à la Fédération Musicale des Ardennes

Ce mois de février, froid mais ensoleillé et presque sans neige, a vu trois grands concerts (dont nous ne donnerons pas les auteurs des œuvres très connues) :

Le 1<sup>er</sup> février : l'Union Musicale Révinoise, sous la direction de M. A. Masson, a interprété en première partie : Cavalerie Ardennaise (Wagnien) ; Ouverture du Barbier de Séville ; La Méditation de Thais ; La Danse du Sabre et La Marche Lorraine.

En deuxième partie : Washington Post ; Les Anges Gardiens (Cardon) ; La Valse de l'Or et l'Argent ; Americana Latine (Nortis), et Hop ! La ! La (J. Jourquin).

Le 9 février : L'Union Musicale Nouzonnaise a présenté : en première partie : l'Ouverture de Carmen ; Le Concertino, Op. 26, de Weber (J.J. Cortillet, soliste) ;



Suite Orientale (Popy) ; Liberty Bell, dirigée par Jean Pihet.

L'Union Musicale a présenté ensuite ses pupitres de jeunes clarinettes (J.J. Cortilet) et de trompettistes (S. Roche) avant la remise des prix de l'Ecole de Musique aux Lauréats des Examens Fédéraux.

En deuxième partie de ce concert, de la musique moderne : Un Petit Air de Jazz (Devogel) ; Mambo Jambo (P. Padro) ; The Girl From Spanama (Jobin, Gimbel, de Moralès) ; Stormy Weather (Kochler et Arlem) ; Sleigh Ride (L. Andersen), sous la direction de M. Gallerin, le chef Jean Pihet ayant repris sa clarinette.

En troisième partie du concert, la Batterie-Fanfare (direction B. Lefevre) et son Harmonie, dirigées par D. Dubois, dans « Intro » et « Marionnettes » (Devogel), « Karukera » (A. Souplet), « Mini Show » (L. Delbecq), « Louisiana » et « Mademoiselle » (G. Luybaerts), « La Petite Créole » (A. Brouet, présent dans la salle).

Le 23 février, l'Indépendante de Nouvion-sur-Meuse a présenté un gala avec, tout d'abord, l'Orchestre Junior de la Région Est de la S.N.C.F., dirigé par J. Sauvage, avec de jeunes musiciens de Bondy, Chalindrey, Châlons-sur-Marne, Charleville-Mézières, Epervain, Metz, Mulhouse, Nouvion-sur-Meuse, Thionville, Favre-et-Bruche, Vesoul, Romilly, et Vaires, dans un programme de musique moderne : « Meksikon Pikajuana », « Hornpipe (H.V. Lijnschooten), « Jésus-Christ Super-Star » (Webber-Hautvast), « Rag 2000 » (M. Van Delft), « Moonlight Serenade » (Miller-Hautvast), « Mini-Boogie » (J. Darling), « Big Band Stomp » (K. Viak), entrecoupé par « Symphonia » de Bach, le trompettiste Pascal Dumont suppléant les trois hautboïstes absents.

Ensuite, l'Harmonie Départementale des Jeunes Musiciens Ardennais dans la « Marche du Sacre » du « Prophète » et « La Belle Hélène » (Direction R. Demay), les numéros 1 et 2 des « Deux Pigeons » (Direction Jean Pihet, « Weberiana » (Floris ; direction M. Henon), « Highlights From Jonathan Livingston Seagull » (Diamond ; direction A. Masson), « L'Horloge Syncopee » (direction Française Harbulot) et « Lovely Cab » (direction Y. Hodier).

L'Indépendant de Nouvions-sur-Meuse a dressé son bilan 1985 (15 concerts, 24 défilés et 3 messes ; 186 membres au total) à son Assemblée Générale du 8 février.

L'Harmonie Municipale de Rethel a fait de même le 21 février (136 élèves dont 35 instrumentistes sans compter tambours et clairons ; 60 services, défilés et répétitions par 86 exécutants).

Cette Harmonie Municipale, contrairement à ce qui avait été annoncé, ne participera pas au 67<sup>e</sup> Congrès de Carignan le 1<sup>er</sup> juin, se rendant au Luxembourg ce jour-là ; par contre, la Société Philharmonique de Raucourt a annoncé sa participation.

Un beau succès universitaire à relever : celui du trombone de l'Harmonie de Haybes-sur-Meuse, Jean Bourgeoisat (fils de l'ancien Président) qui a soutenu avec succès sa thèse de docteur en médecine sur les allergies, avec mention honorable et félicitations du Jury.

Ajoutons que le 27 février, la Fanfare du Groupe des Chasseurs de Reims, ayant

regroupé nombre de ses anciens solistes autour de ses éléments actuels, a permis de voir et entendre, entre autres, sur la scène du théâtre carolo-macérien, les professeurs S. Legee (trombone) et X. Rosselle (saxophone alto), du stage 1985 de Bar-sur-Aube ; l'ex-tuba vouzinois M. Lefèvre, le professeur vouzinois de clarinettes, F. Bretez, le trombone marguétien, J.C. Lachaise, venus en civils se joindre à de nombreux exécutants ardennais figurant parmi les appelés effectuant leur service aux côtés de nombreux lauréats du Conservatoire de Reims.

## Marne

### Musique Municipale de Witry-les-Reims

En 1985, la Musique Municipale a connu plusieurs changements importants.

Tout d'abord lors de l'assemblée générale, début janvier, M. René Hourlier a exprimé le désir de cesser ses fonctions de Président à cause d'ennuis de santé.

C'est M. Jean-Claude Demain, le secrétaire, qui lui a succédé. Ensuite, le directeur, M. Claude Tanguy, a souhaité arrêter son activité musicale à Witry ; ses très nombreuses occupations à Reims et à Epervain ne lui laissant pratiquement plus de temps libre. M. Tanguy laissera d'excellents souvenirs à tous les musiciens ; il a marqué la société de son empreinte au cours de dix ans de direction à Witry.

Depuis le mois de septembre, il est remplacé par M. Philippe Cochenet. Musicien de talent, M. Cochenet est Rémois ; il fut cor solo à la musique de la Police Nationale de Paris, et depuis deux ans, il est professeur de cor au Conservatoire Régional de Musique de Reims. C'est pour ce jeune chef sa première expérience de direction, mais les premiers mois de travail avec lui permettent d'espérer un bel avenir pour notre Société de Musique.

Dans sa tâche, il est maintenant assisté par M. Francis Tremlet, car M. André Boucton a, lui aussi, souhaité arrêter sa fonction de Sous-Directeur, mais il n'en reste pas moins sociétaire et bugle solo. Maintenant bien connu des Witryats, (il est secrétaire général de la mairie). M. Tremlet a également une solide formation musicale (licence de solfège, diplôme de fin d'études de saxophone et trois ans de percussions).

Ces changements ne bouleverseront pas pour autant la Musique Municipale ; depuis longtemps, la Société est animée par une équipe soudée qui s'est fixée une ligne de conduite : progresser sans cesse et former des jeunes musiciens pour assurer l'avenir et permettre la présence de la musique à Witry-les-Reims.

Le 15 décembre a eu lieu le premier concert dirigé par M. Cochenet devant un auditoire attentif et curieux de découvrir ce nouveau chef ; chacun a pu apprécier sa maîtrise.

En première partie, le programme comprenait :

Ouverture légère, la Marche de Rakoczy, dirigées par M. Cochenet, Le Ballet des Deux Pigeons et Tiger Rag, dirigés par M. Tremlet.

La seconde partie, plus moderne, fut dirigée par M. Cochenet : Can't take my

eyes off you, Promenade en coulisse, un Petit air de Jazz, The Entertainer, Dixieland Balthazar.

Entre ces deux parties, les élèves de l'Ecole de Musique ont présenté un petit intermède qu'ils ont mis au point eux-mêmes sous la direction de Pascal Denis qui s'occupe habituellement des percussions ; ils ont interprété : Introduction-Inleiding, La Colegiala, dans une boîte à Musique. Ils ont ainsi montré qu'ils étaient capables d'initiative et ils ont fait preuve d'une grande assurance. Leur succès fut incontestable.

Rendez-vous pour le prochain concert à Witry le 21 mars avec l'orchestre du C.E.S. Université de Reims.

## Lorraine

### Vosges

#### REMIREMONT

##### Année fructueuse pour le Club des Mandolines

Le 22 février 1986 s'est tenue l'Assemblée Générale du Club des Mandolines de Remiremont sous la conduite de son Président et Chef d'Orchestre, Gilbert Zaug. A cette occasion a été évoqué le riche programme de l'année 1985.

Après de brillants débuts lors d'un concert à St-Max, en Meurthe-et-Moselle, où l'Orchestre a reçu un chaleureux accueil, nos musiciens se sont préparés en vue des concerts de printemps des 23, 24 et 30 mars à Remiremont. Ce fut, pour le nombreux public de mélomanes présents à ces soirées, un moment d'intense émotion musicale à l'écoute d'un programme de qualité. En première partie, les spectateurs ont apprécié des œuvres de Vivaldi, Bellini, Boieldieu, Paisiello, Mozart, Strauss. En intermède, l'orchestre junior, composé de jeunes élèves, a permis de découvrir la valeur de la relève du Club. La deuxième partie, plus folklorique, voire contemporaine, a fait la démonstration de la diversité du talent de nos musiciens. L'Orchestre a interprété des pièces de Chabrier, Sigmund, Glen Miller, Witt et, avant le morceau final réunissant le chœur formé par tous les élèves de l'Ecole de Musique du Club, a donné l'occasion au public de s'enthousiasmer aux accents slaves d'une suite endiablée de Fedov. Ce fut au cours du dernier concert, le 30 mars, que l'Orchestre de Langenhagen est venu rehausser de sa présence une prestation d'excellent niveau.

Le 16 mai 1985 a marqué le départ d'une nouvelle période musicale intense. Tout d'abord, le concours de Longjumeau a permis à nos musiciens d'obtenir un 1<sup>er</sup> prix ascendant, une mandoline de l'U.F.M.R.I.D.F., un prix de 1.000 F de la C.M.F. et 500 F de la Fédération Musicale de l'Essoinne. L'Orchestre devra dorénavant concourir en division Excellence. Il est à noter qu'un concours national est une expérience très enrichissante. Quel dommage que pour une manifestation d'une telle qualité, si peu d'orchestres se soient déplacés !

Fort de ces brillants débuts, le Club des Mandolines de Remiremont a poursuivi

*Cmf*

*Promenade  
à travers  
nos régions*

son voyage le 18 mai vers Falkenstein où un concours international l'y attendait. Il y a retrouvé des amis de longue date venant d'Udine, Brescia, Aachen et Langenhagen récemment invités à Remiremont. Le jury était composé de MM. Bast (l'auteur du morceau imposé), Behrend et Orlandi. Sa

tâche fut délicate car les orchestres présents (une vingtaine pour l'ensemble du concours) étaient tous d'excellent niveau. Remiremont devait finalement obtenir le 2<sup>e</sup> prix de la catégorie Supérieure A, ce qui était, somme toute, une belle récompense. Au vu de ces résultats qui ont ravi tous les Romarimontains, on peut dire que la moisson a été bonne.

Un mois plus tard, l'Orchestre devait prendre la route de Vienne. L'ensemble viennois de mandolines et guitares qui, rappelons-le, avait participé en 1981 au Festival d'Orchestres à plectres à Remiremont, rendait ainsi la politesse à son homologue vosgien. Trois autres orchestres (autrichien et italiens) étaient également présents.

Partis aux aurores, le jeudi 13 juin, nos musiciens sont arrivés dans la soirée aux portes de la capitale autrichienne. Ils ont profité de la journée du lendemain pour découvrir la ville et le merveilleux château de Schonbrunn, résidence d'été de la famille impériale des Habsbourg. A midi, ils étaient reçus en compagnie de l'Orchestre

de Gênes, à l'hôtel de ville, pour une réception suivie d'un repas.

En fin d'après-midi, le Club des Mandolines a animé un concert avec l'Orchestre viennois Tuma. La soirée s'est achevée fort tard par la visite du Prater, parc d'attractions très connu en Europe. Le programme du samedi a été, lui aussi, bien chargé puisqu'il comportait deux concerts : l'un, à 11 heures, dans la zone piétonne de Vienne, l'autre, en soirée, avec tous les orchestres participant au Festival.

Les Romarimontains ont cependant trouvé le temps de monter au sommet de la Tour du Danube, édifice haut de 300 m, qui domine Vienne. Après le concert de clôture, au cours duquel nos musiciens ont interprété magistralement un répertoire varié, enthousiasmant véritablement le public, toutes les formations présentes ont pris part à un fort sympathique buffet froid.

Il fallut pourtant penser au retour. Mme et M. Zaug, soucieux de parfaire la culture de leurs musiciens, avaient prévu pour le dimanche la visite de Salzbourg, ville natale de Mozart, et fréquentée par d'autres compositeurs bien connus (J.S. Bach...).

Rentrée le 16 juin, l'Orchestre, après un repos de courte durée, devait animer, sous les célèbres arcades de Remiremont, la fête de la Musique puis donner deux concerts, l'un à la Préfecture d'Epinal à l'occasion du congrès des Maires du Département, l'autre au Val-d'Ajol.

Après des vacances bien méritées, l'Orchestre a repris ses activités par trois prestations à Mattaincourt, berceau de la lutherie, Granges-s.-Vologne et Remiremont, lors de la Ste-Cécile.

L'année 1985 s'est terminée par l'animation, désormais traditionnelle, de la Messe de Noël à la Chapelle de l'Hôpital de Remiremont.

Ce ne sont donc pas moins de 13 concerts qui ont jalonné cette année 1985.

En ce début de saison musicale, l'Orchestre se prépare activement et avec le sérieux qu'on lui connaît en vue des concerts de printemps qu'il donnera à la Salle des Fêtes de Remiremont les 19 et 20 avril en soirée et 20 avril en matinée. Il est à prévoir que les amoureux de la mandoline viendront nombreux apprécier un spectacle toujours fort prisé.

## Languedoc-Roussillon

**Aude**

**NARBONNE**

**Concert par l'Orchestre Symphonique**

Le cinquième concert de l'Orchestre Symphonique Narbonnais a été, comme il le méritait, une nouvelle et grande réussite. Sébastien Espuna a su opérer un savant dosage avec les moyens du bord : à savoir l'apport bénévole de musiciens jeunes et anciens qui, comme lui, aiment la Musique. Ils sont tous à féliciter, comme nous félicitons vivement et remercions Sébastien Espuna de cette performance.

Ce concert, donné le dimanche 9 février, à 16 h 30, dans la salle des Synodes



archi-combles (plus de 500 personnes), en présence de Mme Hubert Mouly, représentant M. le Maire et Conseiller Général de Narbonne ; Mme et M. André Meclé, Maire Adjoint Délégué à la Culture ; M. André Galy, Vice-Président de la Fédération Languedoc-Roussillon ; M. Emile Capman, Directeur de l'Harmonie d'Ouveillan.

Le programme, choisi intelligemment pour tous les goûts, a été très bien rendu par les cinquante musiciens dirigés par leur chef, Sébastien Espuna. C'est la très célèbre Marche des Trompettes, extraite d'Aïda de Verdi, qui donnait le ton de ce concert symphonique, l'ouverture de Mirreille de Gounod suivait et était jouée dans la plus pure tradition provençale. La Pavane pour une Infante Défunte de Ravel permettait à Pierre Serres au Cor d'Harmonie de se mettre en valeur. La Polonaise, extrait de l'Opéra Eugène Onéguine de Tchaïkovsky, témoigna de la vivacité et de l'homogénéité de l'Orchestre. Puis, en intermède, Nicole Blot au violon et Jean Pierre Amen à l'alto nous interprétèrent la Sonate en Ut majeur pour violon et alto de Haydn, deux jeunes talents à l'orée d'une carrière de concertiste.

La deuxième partie du concert nous permettait d'écouter l'Ouverture de la Grande Duchesse de Gérolstein d'Offenbach. Sous l'orage, Polka rapide de Johann Strauss, la valse extraite de Faust de Gounod, puis la deuxième suite de l'Arlésienne de Bizet fut parfaitement exécutée et permit au public d'apprécier l'immense talent des solistes : Laurence Fraïsse, flûte ; Paul Vidal, hautbois ; Georges Espuna et Aimé Battut, clarinette.

Après une longue ovation, et rappel, il nous a été offert une Marche éclatante de Strauss : Judigo March.

Merci à tous et à bientôt.

## PORT-LA-NOUVELLE

### Réveil Nouvellois : Fête de Ste-Cécile

Le dimanche 24 novembre, tout était réuni pour que cette fête de la musique se déroule sous les meilleurs auspices. En effet, se trouvaient associés à notre manifestation les participants à un congrès d'anciens militaires du Génie qui, ravis de l'ambiance, nous ont adressé de chaleureuses félicitations.

La première partie musicale, assurée par l'Harmonie dirigée par M. Cherpe, s'est déroulée dans notre paroisse où l'entrée des drapeaux fut saluée par l'Hymne à la nature de Beethoven. Avant la messe, ce fut l'Intermezzo de Cavalleria Rusticana de Mascagni, puis à la communion le Larghetto extrait du Messie de Haendel et enfin, le final de Water Music également de Haendel.

À la sortie, le Réveil et la Fanfare dirigés par le Chef Edouard Roux prirent la relève pour d'abord exécuter l'Honneur au 92<sup>e</sup> de Morlat et conduire le défilé jusqu'au Monument aux Morts où, après les sonneries, le Président Jean Badoix et Joseph Garcia déposèrent une gerbe. Le défilé reprit aux accents de la Victoire ou la Mort de Chomel jusqu'à l'Hôtel de Ville où le Maire offrit un apéritif d'honneur aux musiciens et congressistes réunis. Au cours de son allocution, notre premier magistrat retraça le passé du Réveil et n'eut garde d'oublier



les familles Badoix et Roux qui, depuis plus d'un demi-siècle, assurent la continuité du groupement.

À l'issue des cérémonies, un repas réunissant plus de cinquante convives fut servi dans un restaurant de la ville, rehaussé par la présence de MM. Eric Prunet, Président du Comité des Fêtes, représentant la Municipalité, et Ségué du Comité Départemental des Musiques de l'Aude, et par un hôte de marque du domaine musical en la personne de Bernard Soutrot, célèbre trompettiste international qui présida ce banquet, lequel fut rejoint un peu plus tard par Maurice Benterfa, Maire Adjoint, mais qui fut aussi à ses débuts son professeur au Conservatoire de Lyon. Et c'est en levant le verre de l'amitié que se termina cette belle journée en assurant l'avenir musical de notre cité.

## Midi-Pyrénées

### Tarn

#### Réception des jeunes stagiaires musiciens

Comme le veut la tradition, la fin du stage Henri Guillemin fut marquée par un concert donné par les stagiaires et les moniteurs issus de nos Sociétés de Batteries-Fanfars du Tarn. Chacun sait que ce stage de formation et de perfectionnement, réservé aux jeunes musiciens, est organisé par la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn que préside M. Emile Bardet. Ce stage est patronné par le Conseil Général du Tarn qui participe financièrement à sa réalisation.

Cette année, le stage a eu lieu à l'école de Pralong, du 24 février au 1<sup>er</sup> mars, et le concert fut donné samedi en soirée à Realmont. Avant ce dernier, M. Jacques Durand, Sénateur-Maire de la ville et Président du Conseil Général, tint à recevoir ces jeunes musiciens et leurs cadres à la Mairie afin de les féliciter en présence de

M. Bardet, M. Llop, Trésorier Fédéral des Sociétés Musicales, MM. les Adjointes Roger, Roncalli et Destang, MM. les Conseillers Municipaux et M. Dupuy, Chef de la Batterie-Fanfare locale. Rappelons que le stage fut dirigé cette année par les jeunes Patrick Pradelles, Patrick Miralles, Serges Salvan et Jean-Luc Dante.

Après deux discours prononcés respectivement par M. Jacques Durand et Emile Bardet, un vin d'honneur avec toasts fut servi à l'assistance.

## Basse-Normandie

### Calvados

#### CAEN

#### Harmonie La Fraternelle : changement dans la continuité.

La Fraternelle a connu des moments importants en 1985. D'abord avec ses 120 sociétaires, elle a entamé un nouveau siècle. Nous sommes fiers d'être centenaires et nous nous réjouissons chaque fois qu'une nouvelle harmonie vient rejoindre le club, par exemple Chatellerault à qui nous présentons nos félicitations. Ensuite, parce que de profonds remaniements sont intervenus dans la composition du bureau.

Aussi, avant d'évoquer la Sainte Cécile 1985, j'aimerais m'arrêter quelques instants sur l'Assemblée Générale extraordinaire qui s'est tenue le 25 octobre 1985 et au cours de laquelle les musiciens ont élu un nouveau Président et une nouvelle Vice-Présidente, Mlle Le Brethon, M. Fehman présidera donc aux destinées de notre Société en remplacement de M. Clot qui a souhaité passer le relais après de nombreuses années d'activité et de dévouement. M. Clot a été un auxiliaire précieux et fut ce que nous résumerons en trois mots très simples « un bon Président », et chacun sait tout ce que cela englobe comme somme de travail. M. Clot était, et est toujours, un véritable artiste, architecte et peintre de talent, mais s'il

Emf

## Promenade à travers nos régions

avait jadis eu le loisir de pratiquer un instrument, notamment lorsqu'il était étudiant aux Beaux-Arts à Paris, c'est surtout au travers de la Fraternelle qu'il a pu servir la Musique dont il a toujours été un amateur particulièrement éclairé. Il y a plusieurs années déjà que M. Clot avait formulé le vœu d'être libéré d'une partie de ses tâches mais les sociétaires, sous la direction de leur Chef M. Bellis, c'est-à-dire Chef en tête, ont su trouver les mots qu'il fallait pour qu'il restât parmi eux jusqu'aux merveilleuses fêtes du Centenaire. M. Fehlman, lui, est musicien amateur, et à l'heure où vous lirez ces lignes, sachez qu'il aura déjà été adopté par tous et que l'œuvre entreprise sera perpétuée. Nous savons ce que nous avons perdu, nous savons aussi ce que nous avons gagné.

Que MM. Clot et Fehlman en soient remerciés. Ça c'est la continuité...

Mlle Le Brethon, Conseiller Général du Calvados et adjointe au Sénateur-Maire de Caen, remplace M. Nelle, décédé. Nous savons que nous pourrions toujours compter sur son soutien et qu'elle saura être l'interprète de la Société à chaque fois que cela sera nécessaire. La Frat' n'échappe pas à la règle, les besoins sont nombreux et importants.

Après certaines élections importantes, il arrive que des peines soient allégées ou que des congés exceptionnels soient accordés ! A la Frat', rien de cela. Il est vrai que le 30 novembre et la Sainte Cécile approchaient. Ce jour-là, même certains présents eurent tort. Le tort de ne pas avoir réservé leur place au Théâtre Municipal de Caen pour le concert de gala. Les guichets étaient fermés, les 1.000 et quelques places avaient été louées plusieurs jours à l'avance. Quel meilleur encouragement que de jouer devant une salle comble ! Que de fois hélas, dans certains quartiers périphériques, pour le confort de tous, il eut été facile de changer les rôles : regrouper les quelques auditeurs fidèles sur la scène et les musiciens dans la salle. Ce n'est pas toujours évident de vouloir faire connaître la musique !

Au cours de ce concert de Sainte Cécile furent présentés :

- en première partie : Les Grenadiers de la Vieille Garde à Waterloo (avec la participation de la Batterie Fanfare dirigée par André Matte). Ouverture du Prince Igor de Borodine, Ouverture Solennelle « 1812 » de Tchaikowski ;
- en deuxième partie : A change of pace

(Sammy Nestico), Summer of 42 (Michel Legrand), The Minstrel Boy (Leroy Anderson), Point de non retour (Pi Scheffer), Mancini Spectacular (Henry Mancini).

Si la première partie fut appréciée à sa juste valeur, la seconde souleva l'enthousiasme et les rappels nombreux. Les goûts évoluent et les programmes doivent en tenir compte. M. Bellis, Directeur de la Fraternelle, et Christian Lecomte, Directeur adjoint, ont su composer et diriger le programme, pour le plaisir de tous. Bravo et merci. Il n'est d'ailleurs pas besoin d'avoir recours aux superlatifs, les applaudissements nourris ont témoigné du succès du concert et de la qualité de la prestation. Que tous les musiciens, sauf peut être le rédacteur de ces quelques lignes, soient remerciés pour le gros travail effectué.

Le concert était présenté, comme cela est maintenant une tradition, par une élève de l'Ecole Internationale d'Hôtesses Tunon en la personne de Mlle Armelle Helley.

Dimanche matin, l'Harmonie se fit entendre pendant l'office célébré en l'Abbatiale Saint-Etienne par le Père Brillaud.

Le traditionnel repas de Sainte Cécile se déroula au restaurant Inter-Administratif où M. Guillotte avait su communiquer l'enthousiasme qui l'habite au Chef et à toute son équipe pour mijoter le véritable « gueuleton » — tant pis, j'ai osé le dire — qui fut offert aux musiciens et à leurs familles.

Auparavant, à l'heure de l'apéritif, M. Girault, Sénateur-Maire de Caen, qui avait bien voulu nous faire l'honneur de sa présence, avait remis à 15 anciens la médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales décernée par le Gouvernement : MM. Marcel Schutz, André Matte, Bruno Cancian, Christian Lecornu, Annette Langlois, Martine Leboucher, Pierre Dutot, Louis Leboulleur, Jean-Charles Troyon, Daniel Besnier, Charles Huet, Robert Levesque, Yves Renales, Jean Fizelier, Robert Hue.

D'autres Sociétaires reçurent les distinctions fédérales et confédérales suivantes :

— de la Fédération Musicale de Normandie : Etoile d'Argent : Camille Fortinon ; Médaille de bronze : Geneviève Collette, Jean-Pierre Guillouet, Jean-Michel Douillard ; Médaille argentée : Marcel Schutz, Yves Renales ; Médaille dorée : Louis Leboulleur, Claude Letertre, Robert Levesque.

— De la Confédération Musicale de France : Médaille de bronze : Pascal Pernoit ; Médaille argentée : André Matte, Bruno Cancian ; Médaille dorée : René Fizelier, Yves Lentrain ; Vétéran avec palmes : Lucien Héreau.



Caen (Calvados)

Et maintenant que l'on parle d'un concours, et quel concours : « Macon » !... Quel souvenir pour les quelques anciens restés fidèles depuis 1956. La Fraternelle en Division d'Honneur et l'accueil ! Ça ne se raconte pas... Il faut encore et toujours confirmer. Dites Chef ! On ne pourrait pas « souffler » un peu ?

## Région parisienne

### PARIS

#### Le Club Musical P.T.T.

1. Studio Raspail
    - Jeudi 5 juin 20 h 45, Festival de jazz avec deux formations : The boys Stompers, The Minor Swing.
  2. Activités extérieures (Harmonie, Variétés, Accordéons)
    - 14-15-16 mai : Hanovre (R.F.A.). Participation de la formation Variétés à une animation culturelle dans le cadre des jumelages franco-allemands.
    - Dimanche 25 mai après-midi : Concert de l'Harmonie à Provins.
    - Mercredi 4 juin, 20 h 30 : Concert Harmonie Square Chérioux 15°.
    - Jeudi 5 juin, 20 h 30 : Concert Accordéons Square Trousseau 12°.
    - Mercredi 11 juin, 20 h 30 : Concert Harmonie Parc Montsouris 14°.
    - Jeudi 12 juin, 20 h 30 : Concert Accordéons Square Chérioux 15°.
    - Mercredi 18 juin, 20 h 30 : Concert Harmonie Square Archevêché 4°.
    - Jeudi 19 juin, 20 h 30 : Concert Variétés Square Temple 3°.
    - Samedi 21 juin : Fête de la Musique (Formation Variétés) (lieu et heure non connus).
    - Dimanche 22 juin : Participation de la formation Variétés à « Paris Villages » (lieu et heure non connus).
- Pour tous renseignements : Club Musical P.T.T. de Paris, 181, avenue de Choisy, 75013 Paris, tél. : 43.36.35.71.

### Hauts-de-Seine

#### COLOMBES

#### Concert de Gala

Le 2 février 1986 à 15 heures, l'Orchestre d'Harmonie Municipal de Colombes donnait un concert de gala dans les Salons de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Freulaut, Député-Maire, accompagné de Mme Midy, Sénateur, de M. Sotura, Conseiller Général des Hauts-de-Seine, de Mme Feuillard, Maire adjoint, M. Bazanté, Président honoraire de l'Orchestre d'Harmonie, et de M. Foussard, ancien directeur, et bien entendu, du Président René Vallée qui est toujours baryton solo à l'Orchestre.

Les deux salons étaient remplis de connaisseurs qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements.

Ce concert, dirigé par la baguette talentueuse de Michel Debruge, commença par Judex de Charles Gounod, suivi par l'Ouverture pour Instruments à Vent de F. Devienne, puis Moment For Morricone, extraits des différentes musiques de film

de ce grand compositeur, avec en soliste, à la scie musicale, Eric Lochu. Enfin, pour terminer cette première partie, un divertissement avec variations pour tuba, Le Désir, magistralement interprété par Gilbert Alloire. Quelle sonorité et quelle dextérité possède notre ami « Gigi » !

Après l'entracte, le quatuor de saxophones Arundo Donax, composé de J.-L. Cambédouze, Ph. Février, M. Bouin et P. Vallée, charma le public avec l'Opéra de Quatre Sous de Kurt Weill, La Panthère Rose de Mancini et Ragtime suite en trois parties de Frackenprohl. Superbe démonstration de ce quatuor qui met en valeur le registre de ces quatre types de saxophones.

L'Orchestre reprenait place en changeant complètement de style, avec une pièce espagnole, El Sitio De Zaragosa de C. Ourid, musique dérivée de l'épopée napoléonienne. Ensuite un arrangement de La Strada de Nino Rota, extrait du célèbre film de Fellini, avec en soliste J.-Louis Vignolles, notre dévoué Secrétaire Général. Le concert se termina par Viva El Rumbó, paso-doble de Zabala, sous les applaudissements répétés de l'assistance enchantée de ce programme très original et de la prestation superbement réussie de l'ensemble de l'Orchestre d'Harmonie Municipale de Colombes. Un vin d'honneur offert aux musiciens et aux différentes personnalités clôtura cet excellent après-midi musical.

Le Président  
René VALLEE

## Seine-Saint-Denis

### Compte rendu de la matinée musicale du 26 janvier 1986

Les élèves de l'Ecole de Musique et les musiciens de l'Harmonie de Rosny ont eu l'honneur et le plaisir de donner une représentation dans l'une des plus jolies salles de Rosny : Le Trianon.

M. Fauconnet, Maire Adjoint, délégué aux Affaires culturelles, M. Fauque et Mme Maillot, Conseillers municipaux, assistaient à cette matinée musicale, placée sous la présidence de M. J. Jacques Labouille et sous la direction de Mme An-

nie Lefèvre. On remarquait également la présence de MM. Bustin, Levieux, et Bernard, respectivement Directeurs des Harmonies de Pantin, U.M.G.P.N. et Blanc-Mesnil ; MM. Vuilmet, Président de la Fédération Musicale 93, et Lathélize, Secrétaire de cette même Fédération. M<sup>re</sup> Lancen, grand prix de Rome, compositeur, nous a fait le grand honneur d'être parmi nous.

En première partie, certains élèves sont devenus solistes, le temps de leur morceau, d'autres se sont produits en duos, quatuors et ensemble à vent, et ils se sont tous retrouvés (petits et grands), accompagnés par quelques musiciens, pour le chant d'ensemble : « La faute à Voltaire » (l'année Victor Hugo n'est pas si loin). Pendant la préparation de cette audition, chacun a fourni l'effort nécessaire. Les répétitions ont été suivies avec assiduité par tous, et c'est encourageant pour l'avenir de notre association. Félicitations aux élèves.

En seconde partie, l'Orchestre d'Harmonie de Rosny, composé de flûte, hautbois, clarinettes, saxophones, trompettes, trombones, basses, barytons, contrebasse, soubassophone et batterie, a offert quelques œuvres de son répertoire : « Musique pour les feux d'artifice royaux » de G.F. Haendel, « Hymne de fraternité » de S. Lancen, « New York, New York et My way » de F. Sinatra, « Choral and Rock out » de T. Huggens.

Les élèves de l'Ecole de Musique ont été honorés lors de la 3<sup>e</sup> partie. MM. Labouille, Vuilmet, Fauconnet, et M<sup>re</sup> Lancen, ont procédé à la remise des diplômes aux heureux lauréats de juin 1985.

### PALMARES

#### Solfège débutants I

Anne-Sophie Place, 2<sup>e</sup> Mention, 13/20.  
Michèle Hippolyte, 2<sup>e</sup> Mention, 13/20.  
Franck Castel, 2<sup>e</sup> Mention, 14/20.  
Vincent Bourges, 2<sup>e</sup> Mention, 14/20.  
David Cassisi, 2<sup>e</sup> Mention, 15/20.  
Gilles Czepczack, 1<sup>re</sup> Mention, 16/20.  
Julien Plouviez, 1<sup>re</sup> Mention, 16/20.  
Audrey Quintard, 1<sup>re</sup> Mention, 16/20.  
Maudé Bourges, 1<sup>re</sup> Mention, 17/20.  
Marylène Pellegrin, 1<sup>re</sup> Mention, 17/20.  
Nathalie Commaux, 1<sup>re</sup> Mention, 19/20,  
avec félicitations du jury.

Emmanuelle Pellegrin, 1<sup>re</sup> Mention, 19,5/20, avec félicitations du jury.

#### Instruments débutants I (et solfège)

Marie-Philippe Beaumont (flûte), 19/20, 1<sup>re</sup> Mention avec félicitations du jury.  
Véronique Cabanier (clarinette), 16/20, 1<sup>re</sup> Mention et 3<sup>e</sup> Mention de solfège.  
Céline Duponchel (clarinette), 17,5/20, 1<sup>re</sup> Mention et 2<sup>e</sup> Mention de solfège.  
Denis Goardon (clarinette), 18/20, 1<sup>re</sup> Mention et 3<sup>e</sup> Mention de solfège.  
Patrick Cunin (saxophone), 18/20, 1<sup>re</sup> Mention et 2<sup>e</sup> Mention de solfège.  
Laurent Pragosa (saxophone), 17/20, 1<sup>re</sup> Mention et 2<sup>e</sup> Mention de solfège.  
Sabine Quintard (saxophone), 16/20, 1<sup>re</sup> Mention et 2<sup>e</sup> Mention de solfège.

#### Débutants II

Sabine Quintard (saxophone), 14/20, 2<sup>e</sup> Mention.

#### Préparatoire I

Céline Goardon (clarinette), 16/20, 1<sup>re</sup> Mention et 2<sup>e</sup> Mention de solfège.

#### Préparatoire II

Séverine Commaux (trompette), 14/20, et 1<sup>re</sup> Mention de solfège.

#### Elémentaire I

Isabelle Commaux (clarinette), 15,5/20, 1<sup>re</sup> Mention et 1<sup>re</sup> Mention de solfège.

Les élèves instrumentistes ont rejoint les musiciens de l'Harmonie pour interpréter les deux derniers morceaux de cette journée (orchestrés pour la circonstance par Mme Lefèvre) « La Sarabande » de Haendel et « L'amour en héritage » de Cosma.

## Val-de-Marne

### SAINT-MAUR

#### De l'Opérette à l'Opéra, par l'Atelier Musical et Lyrique.

La toute nouvelle salle d'Arsonval démarre l'année en beauté. Ce week-end, deux animations attendaient les visiteurs : une représentation de l'Atelier Musical et Lyrique et une exposition de sculptures. Alain Jacquet expose en effet dans le hall d'entrée des sculptures en terre cuite, en métal, en laque... Sculptures très stylisées, toujours d'une grande pureté, elles retiennent le regard par leurs formes douces et arrondies.

C'est ce que pouvaient d'ailleurs constater les spectateurs du récital donné par l'Atelier Musical et Lyrique, présidé par Paul Tabary et dirigé par Roger Morel, professeur au Conservatoire. Un programme ravissait les amateurs, puisque l'Opéra et l'Opérette étaient présents. On a pu entendre des extraits de « La Mascotte » d'Audran, des « Cloches de Corneville » de Planquette, de « La Fille de Mme Angot » de Lecoq, de « Phi-Phi » de Christiné, et des Valses de Vienne de Johann Strauss.

Francis Lopez était aussi à l'honneur avec trois de ses opérettes : « La Belle de Cadix », « Les Trois Mousquetaires », et « Napoli ». Côté Opéra, Rossini et son « Barbier de Séville », Mozart et « Les Noces de Figaro » ainsi que « Les Pêcheurs de Perles » de Bizet ont ravi les auditeurs.



*Cmf*



Promenade  
à travers  
nos régions

Les interprètes étaient très en voix. On a remarqué particulièrement Christine Dumont, Roseline Lambert, et dans les solistes masculins, Rodolphe Briand, Frédéric Lelièvre, Claude Le Blaye, Michel Coindeau et Christian Belouizdad.

Les Ballets de Sylviane Mouchère donnaient une touche « grand spectacle » très agréable.

L'orchestre, dirigé par Roger Morel, était formé entre autres, d'élèves du Conservatoire de Saint-Maur.

Une qualité qui ne se dément pas. Décidément, l'Atelier Musical et Lyrique, mérite des félicitations. Fondé depuis sept ans, il regroupe environ 70 adhérents, tous passionnés par cette discipline si délicate qu'est l'Art Lyrique.

Alors, si vous n'étiez pas samedi ou dimanche parmi les spectateurs enchantés de la salle d'Arsonval, ne manquez pas le spectacle du mois de mai, au théâtre du Rond-Point-Liberté « La Fille du Tambour Major ».

Atelier Musical et Lyrique, Rond-Point-Liberté, tél. : 48.83.47.21 et 42.83.97.73.

## Yvelines

### AUBERGENVILLE

#### XX<sup>e</sup> anniversaire

Notre Société fête, en cette année 1984/85, son XX<sup>e</sup> anniversaire. Sous l'auspice de la Municipalité, une série de concert fut arrêtée, d'un commun accord, entre notre Conseil d'Administration et la Ville. Les subventions furent versées comme promis, la Diane put fêter, comme il se doit dans la joie musicale et l'amitié, ce XX<sup>e</sup> anniversaire tant attendu de tous.

Les festivités ouvrirent le samedi 17 novembre 1984 avec le talentueux Orchestre Symphonique des P.T.T. et l'Ensemble Vocal Diaphonie, placés tous deux sous la haute autorité de René Andréani. Au programme, la Symphonie « le Printemps » de R. Schumann et le « Magnificat » de J.S. Bach. Les musiciens, les chœurs et les solistes :

- Soprano : Blandine de St Sauveur,
- Alto : Jacqueline Gironde,
- Ténor : J. Pierre Barral,
- Basse : J. Louis Paya,

nous gratifièrent d'une si excellente prestation que le public, enchanté, redemanda un bis, ce qui fut fait de nouveau avec maestria.

Rendez-vous fut pris pour le prochain concert, le 16 décembre 1984, avec l'admirable Quatuor de Trombones de Paris, composé de :

- Michel Becquet, soliste de l'Orchestre de l'Opéra de Paris,
- Jean Fourquet, soliste de l'Orchestre National de Radio-France,
- Alain Manfrin, soliste du nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France,
- Gilles Millière, soliste de l'Orchestre de l'Opéra de Paris.

Quatre trombones certes, quatre copains plein d'amitié, sûrement, mais aussi quatre merveilleux artistes, superdoués, que leur talent nous amène à rester la

bouche grande ouverte tellement les sons furent jolis, délicieux et, en un mot, admirables. Le public, à notre grand regret clairsemé, ne s'y trompe point ; il les ovationne à tout rompre ; ils donnèrent en bis les « Equalles » de Beethoven.

Auparavant, ils interprétèrent :

- Danses, de Pretoorus.
- Suite, de M. Lys, Amuse gueule, Clara, Final.
- Quatuor, de K. Seroki.
- 3 miniatures, de D. Uber, Andante, Danse des sorcières, Choral moderne.
- 3 pièces, de E. Bozza, Allegro, Largo, Presto, Final.
- Humoresque et danses slaves, de A. Dvorak.

Ce deuxième concert terminé, voilà qu'il faut penser à celui du mois de janvier 1985, les fêtes passées en famille, les premières heures de l'année 1985 passées avec les amis.

Voilà le samedi 26 janvier 1985 arrivé ; nous accueillons l'Orchestre à Plectres « l'Estudiantina d'Argenteuil » que dirige Mario Monti, l'un des plus grands spécialistes du plectre en France, 76 orchestres seulement existant sur notre territoire, la région parisienne peut s'enorgueillir d'en avoir six. Le public fut subjugué par cet ensemble de sonorité tout à fait particulière, mais d'un délice sublime pour nos oreilles. L'Estudiantina interpréta successivement :

- Impéria, Maciocchi.
- Concerto en Ré Majeur, E. Barbella, arrangement : M. Monti ; Allegro, Andantino, Allegro, soliste D. Leroux.
- Wechsek-Spiele, K. Wolki. Alternances suites en 4 mouvements.
- Concerto en Sol Majeur pour 2 mandolines, A. Vivaldi. Solistes : E. Depret, Fi. Calud.
- Soffinia Quatuor, G.B. Gervasio (XVIII<sup>e</sup>-siècle). Allegro, Larghetto, Allegro, D. Leroux, E. Depret, J.P. Bazin, G. Leroux.
- Introduction et Allegro, G. Braun, pour mandole. Soliste : J.P. Bazin.
- Duo, N. Sprongl. Mandoline : D. Leroux. Guitare : G. Leroux.
- Betrachtung, T. Ochi.

Méditation sur une vieille mélodie japonaise « O. Edonihonbas. Hi », « Le Pont de Tokyo ».

- Sur un Marché Persan, A. Ketelbey (arrangement : S. Ranieri).

Les festivités de ce XX<sup>e</sup> anniversaire se continuèrent par un concert de chant choral donné par la talentueuse Chorale Mixte de Saint-Gratien, forte de plus de 60 choristes, dirigée par le non moins talentueux Chef qu'est Claude Francour ; malheureusement, à ce concert, le public n'était pas fort nombreux et il faut franchement le regretter, car ce fut un concert de qualité du commencement jusqu'à la fin. On a pu apprécier, pour accompagner la chorale, Mlle Muriel Dumas au piano, Roland Lassus à la percussion. Le programme interprété fut :

- Les Grenadiers,
- Salut beau Midi, L. de Rille.
- La Chapelle de Harlem, Mallory-Renord.
- Têce voda Têce, chanson tchécoslovaque.
- Prière des frères Moraves, Mahot.
- Go Down Moses, Negro spiritual.
- Credo d'espoir, Kreutzer, Haendel (arrangement : R. Baron).



— Nabucco, Verdi (arrangement Valdos De Los Rio).

— Carmina Buriena, Carl Orff.

Le concert du 16 mars était celui des grandes sonorités par la voix et le son magistral du sonneur concertiste de Cor des Alpes, Charles Conord. Le public, fort nombreux, découvrit ces cors des Alpes avec infiniment de détails de la part du concertiste qui, entre chaque morceau, expliquait par des anecdotes l'instrument. Le public fut subjugué par la longueur du cor des Alpes, par la sonorité magnifique de l'instrument, dans cette merveilleuse Eglise St-Ouen. Il interpréta successivement :

— Cor... à... Cor (cor des Alpes en La bémol : 3 m 20).

— Harmonies de la Montagne (cor des Alpes en Sol bémol : 3 m 70).

— Elégie et Carillon (cor des Alpes en Mi bémol : 4 m 20).

— Rêverie (cor des Alpes en Ré bémol : 4 m 70).

— Improvisation (successivement sur les 4 cors des Alpes).

Tous ces différents morceaux étaient de Ch. Conord. La première partie se termine par le ravissement du public, content d'avoir découvert un instrument admirable, chaud, en leur donnant aussi l'impression de s'évader dans une vaste forêt où un soleil radieux éclate.

La deuxième partie fut consacrée à la Diane d'Aubergenville et, plus particulièrement, à de jeunes solistes de cette formation. Elle débuta par « Air poétique » de Ted. Huggens, où l'on put entendre en soliste L. Renoux, jeune corniste de 12 ans et demi, élève de M. Meissonier à Aubergenville, et de D. Bourgue au Conservatoire Régional de Versailles. Puis, vinrent ensuite les « Variations pour clarinette solo » de Rimsky-Korsakoff ; à la clarinette : P. Trogoff, élève à l'École de Musique d'Aubergenville, de M. Testa et, au Conservatoire Régional de Versailles, de M. Boutard. Le concert continua par la « Sonatina pour timbales » de A. Tcherpine, où l'on devait entendre en soliste R. Lassus, mais un accident malencontreux

ne lui permit pas de pouvoir le faire. Son professeur, R. Peyre, le remplaça avec son fils Stéphane au pied levé.

La deuxième partie fut entièrement consacrée à la « Symphonie Funèbre et Triomphale » de H. Berlioz. Les Harmonies de Mantes-la-Jolie, Poissy, St-Rémy-les-Chevreuse et l'Orchestre Départemental, associés à la Diane d'Aubergenville (130 musiciens) exécutèrent, sous la baguette autoritaire de G. Meissonier, cette magistrale œuvre que le public découvrait, mais qui donna le frisson à un certain nombre de mélomanes. On put écouter dans l'oraison funèbre Florence Lissandre au trombone solo. Le public en redemanda, mais là s'arrête ce concert fabuleux. Les Personnalités et les Musiciens se retrouvèrent tous par la suite devant un buffet campagnard bien garni, mais aussi bien mérité.

Les cérémonies du XX<sup>e</sup> anniversaire devaient prendre fin le 23 novembre avec l'Ensemble de Cors de Versailles (12 musiciens), que dirige avec maestria D. Bourgue, cor solo de l'Opéra de Paris, professeur au Conservatoire Régional de Versailles, soliste international.

Le concert débuta en trompe par l'indicatif de l'Ensemble et, en soliste, le Chef qui, par cette entrée très remarquée, mit le public tout de suite dans le bain. Chaque morceau fut commenté par D. Bourgue d'une façon simple et précise. Nous pûmes écouter :

— Le Point du jour et Carillon, Anonyme XVIII<sup>e</sup>.

— Water Music extraits, Haendel.

— Pièce lyrique, Grieg.

— Fantaisie sur le Freischütz, Weber.



Cmf

Promenade  
à travers  
nos régions

Puis, le public put écouter trois pièces pour 4 cors des Alpes :

- Au bord du Lac.
- Choral.
- Echo du soir.

Ensuite, ces jeunes cornistes de 12 ans à 24 ans interprétèrent avec beaucoup de talent :

- Charleston, L. Schaw.
- The Barbershop, L. Schaw.
- The Strenuous Life, S. Joplin.

Le public fut émerveillé et enthousiasmé.

La deuxième partie fut consacrée à la Diane avec, au programme, des morceaux mettant en valeur de jeunes solistes ; en premier, deux trompettistes : Christophe Prince et Laurent Royo, dans le « Concerto pour 2 trompettes » de P. Franceschini. Le public entendit ici deux jeunes pleins de talent et qui honorent leur professeur de l'École de Musique.

— Danse Americana, P. Oyer, un morceau à galvaniser un public morose, mais ici les applaudissements furent nombreux. Ce morceau était placé sous la direction de F. Aucher, jeune Chef plein de talent :

- Sérénade for a Picket Fence, N. Leyden.

En solistes : Stéphane Peyre, Glockenspiel ; Roland Lassus, Vibraphone ; J. Sébastien Schuller, Xylophone ; Florent Mancuso, Batterie ; Murielle Lesourd, Accessoires.

Ici encore, de jeunes solistes, tous élèves de la classe de percussion de M. Peyre à l'École de Musique ; le travail sérieux de ce petit groupe nous amène au bord des larmes par leur maestria et leurs jeux subtils sur leurs claviers respectifs ; le public ne s'y trompe point en les acclamant chaleureusement.

— Fiesta and Magalluf, G. Duijck, termine le programme, un morceau à la mesure très espagnole où marche, paso doble, valse, tango, se succèdent à un rythme infernal qui donne au public un sourire permanent pendant l'exécution de l'œuvre.

Ces morceaux étaient dirigés avec beaucoup de grâce et de rigidité par le Directeur des lieux : Guy Meissonier.

La réussite fut totale et le public ovationna ces jeunes solistes en herbe.

Ici notre sonneur concertiste, Ch. Conord, rentre de nouveau dans la ronde en se plaçant à un point diamétralement opposé à la formation, et nous pûmes

entendre « Ambiances d'Alpes » ; cela fut pour le Chef une épreuve de force de pouvoir, par la force de la musique et des choses, faire interpréter par ces jeunes ce morceau un peu inhabituel, mais le succès fut total, le public en redemanda, le bis de l'œuvre fut encore plus émouvant ; le soliste, le chef, les musiciens, furent longuement félicités.

Mais le concert n'était pas terminé pour autant. L'Harmonie seule interpréta la « Valse des Patineurs » de E. Waldteufel. Au dernier accord, une ovation immense envahissait l'église, les musiciens étaient heureux, le chef aussi, le concertiste aussi ; il eut quelques mots très flatteurs à l'encontre de notre formation, et les applaudissements crépitèrent de nouveau. On aurait pu recommencer le concert, le public serait resté pour entendre de nouveau toutes ces œuvres, mais la fatigue, que je vous laisse supposer, de tous a mis un terme à ce concert et le public comprit très vite que cela était fini, et de se donner de nouveau rendez-vous le 20 avril pour le concert de gala.

Ce concert exceptionnel du XX<sup>e</sup> anniversaire fut un véritable triomphe pour tous, les organisateurs, le public, l'ambiance qui y régna tout l'après-midi ; plus de 600 personnes s'étaient déplacées pour venir écouter avec beaucoup de recueillement sa « Diane ». Ils ne furent point déçus. La première partie était consacrée à l'Orchestre Départemental (70 musiciens) avec, à la Direction : F. Aucher, R. Peyre, dans :

- Music for the Royal Fireworks, G.F. Haendel.
- Choral and Beguine, E. Osterling.
- Essay for Band, B. Heisinger.

Suivit derrière cette prestigieuse formation la Diane d'Aubergenville (50 musiciens) dans des œuvres très variées, le programme comportant des morceaux ayant eu le plus de succès au cours de ces dix dernières années, placés successivement sous la direction de F. Aucher, R. Peyre, G. Meissonier.

- The Chairman, M. Pauwels.
- Choral et Rock out, T. Huggens, batterie solo : R. Lassus.
- Aida, G. Verdi.
- Il Silenzio, N.R. Celeste, G. Brezza ; solistes : L. Royo, Ph. Gorfier, Ch. Prince.
- Les Marches de l'Empire : Pas accéléré, Pas cadencé des sans culottes, Champs d'Honneur, Austerlitz, Marche des Eclipsés.
- Le Pays du sourire, F. Lehar. Cornet solo : Ch. Prince. Trombone solo : Florence Lissandre.
- L'Arlésienne : Intermezzo. Farandole, G. Bizet.
- La Vie Parisienne, Offenbach.

Les 600 spectateurs écoutaient religieusement et firent un rappel très mérité à ces musiciens. La Diane a bien fêté son XX<sup>e</sup> Anniversaire et les musiciens, les directeurs, le Président, eurent l'heureuse surprise de se voir décerner, par Mme Rodi, Maire d'Aubergenville, Vice-Présidente du Conseil Général, la Médaille d'Honneur de la ville. Les 600 spectateurs applaudirent, les musiciens très émus se levèrent pour saluer ce merveilleux public d'un jour parmi lequel nous pûmes apercevoir de très nombreux Maires Adjointes, Conseillers Municipaux, Mlle C. Sonrier, Déléguée départementale à la

Musique, des anciens Musiciens de la Diane, mais aussi notre ami de toujours des Sociétés musicales, le Colonel Charolais, Secrétaire Général des Fédérations Musicales pendant plus de trente ans, malheureusement décédé aujourd'hui quelques mois après notre concert.

Le public en redemanda encore, ce qui fut fait sur-le-champ avec l'Ensemble de Cors de Versailles et la Diane d'Aubergenville, placés cette fois-ci sous la Direction de D. Bourgue, interprétant « La Grande Fanfare » de Rossini.

Voilà un XX<sup>e</sup> Anniversaire qui se termina en grande pompe, nous pouvons vous l'assurer, le public debout applaudissait les exécutants, tous dans une tenue impeccable. Et le bis obligatoire dans ce genre de manifestation laissait le public de nouveau sur sa faim, en redemandant ; mais la lassitude des exécutants, tous très jeunes, eut raison d'eux. Mais ils reviendront tous, nous en sommes persuadés, pour nous encourager de nouveau lors de prochains concerts.

Merci à tous.

### Orchestre Départemental des Yvelines : Activités 1985

Dans l'année 1985, l'Orchestre Départemental a participé aux manifestations données dans différentes villes du département avec les Harmonies d'Aubergenville, Beynes, Mantes-la-Ville, Poissy, St-Rémy-les-Chevreuse.

Ces manifestations ont été un succès partout où nous sommes passés, le public chaleureux, enthousiaste et avide de découvrir de nouvelles œuvres modernes données par les Harmonies locales, mais aussi cette Symphonie Funèbre et Triomphale de H. Berlioz que la grande majorité du public ignorait complètement ; mais les ovations crépitèrent à chaque concert pour encourager et remercier les musiciens présents sur le plateau de leur admirable prestation.

Le premier concert eut lieu à Mantes-la-Ville, lors de l'Assemblée Générale de la Fédération. Pour environ 17.000 habitants que compte cette ville, un public fort



nombreux fut présent : 700 à 800 personnes (5 % de la population).

On a pu remarquer M. Godin, Maire de Mantes-la-Ville, M. Boyer, Maire Adjoint, Président du district urbain de Mantes, M. Schreiner, Député, Maire Adjoint de Mantes-la-Jolie, de nombreux Maires Adjoints et Conseillers Municipaux.

Le deuxième concert à Beynes attira 350 personnes pour environ 8.600 habitants (4 % de la population).

M. Pacaud, Maire de Beynes, était présent, entouré de nombreux Maires Adjoints et Conseillers Municipaux.

Le troisième concert à Poissy : 300 personnes pour 35.563 habitants (moins de 1 % de la population).

M. Bloch, Maire Adjoint chargé de la Culture, et de nombreux Maires Adjoints et Conseillers Municipaux étaient présents ainsi que M. Jacob, Directeur du Comité Culture et Loisirs.

Le quatrième concert à Aubergenville : 10.025 habitants, 650 personnes présentes (6,5 % de la population), parmi lesquelles M. Rodi, Vice-Président du Conseil Général, Maire d'Aubergenville, M. Authélet, Mme Delbarre, M. Bierjon, Giraud, Legentil, Marin, Maires Adjoints, de nombreux Conseillers Municipaux.

Le cinquième concert à St-Rémy-les-Chevreuse — 5.625 habitants — attira 250 à 300 personnes (5 à 6 % de la population), dont M. Liauzun, Maire de St-Rémy, et de nombreux Maires Adjoints et Conseillers Municipaux.



Le sixième concert se passa à Sceaux, dans le département des Hauts-de-Seine lors de la Semaine de l'Harmonie où musiques professionnelle et amateur se succédèrent. Notre concert fut donné le mercredi 19 juin 1985 devant quelques 200 à 250 personnes. La présence pour ce

concert de M. le Maire de Sceaux et de nombreux Conseillers Municipaux fut pour les musiciens un précieux réconfort.

L'ensemble de cette œuvre, lors des divers concerts, fut dirigé sous la baguette de M. Guy Meissonier, Président de la F.M.Y., inlassable animateur des Sociétés

## CHEFS DE MUSIQUE !

**PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »**

TROMPETTE, en ut et si b .....	885	1.165
CORNET, si b .....	1.060	1.400
BUGLE, si b .....	1.235	1.570
ALTO, mi b .....	1.790	2.410
BARYTON, si b .....	2.440	3.260
BASSE, si b à 4 pistons .....	3.410	4.565
Soubassophone, si b, pavillon orientable et démontable .....	10.100	12.800
Trombone, à coulisse, verni .....	1.685	
Trombone, à pistons .....	3.800	4.940

CUIVRE	ARGENTE
885	1.165
1.060	1.400
1.235	1.570
1.790	2.410
2.440	3.260
3.410	4.565
10.100	12.800
1.685	
3.800	4.940

SAXO SOPRANO, si b .....	
SAXO ALTO, mi b .....	3.990
SAXO TENOR, si b .....	4.350
SAXO BARYTON, mi b .....	4.650
GRANDE-FLUTE, argentée plateaux pleins .....	10.240
	1.990

LAQUES OR  
CLES CHROMEES

3.990

4.350

4.650

10.240

1.990

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.

POURQUOI PAS VOUS ?

# GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie, LYON - Tél. : 78-28-44-22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS

CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE



GARANTIE  
un an P. et M.O.  
FRANCO DE PORT  
A PARTIR DE  
3.000 F.T.T.C.

*Cmf*



Musicales de ce département. A la grande surprise de celui-ci, une magnifique gerbe montée sur un pupitre lui fut offerte par l'ensemble des Sociétés en remerciements de ces heures passées bénévolement à la cause de la Musique, mais aussi à celle qui l'attend souvent au foyer, accompagnée d'un magnifique poème écrit, pour la circonstance, par M. et Mme Renoux, de Maule.

« ... Avec vous pour tenter au public de plaire patiemment, nous avons étudié beaucoup d'airs tantôt nouveaux, tantôt anciens, mais grâce à vous, tous étaient bien.

Le risque était de taille avec cette symphonie et bien que pour certains ce fut une hérésie, c'était sous-estimer l'art de votre baguette puisque finalement on l'a trouvée très chouette.

Si aux répétitions parfois ça a raté, par bonheur aux concerts, toujours ça a marché. Vous avez dû pourtant vous faire du mauvais sang. Mais que le résultat valait le coup, bon sang !

Mais pour nous Musiciens faisant parfois les pitres, il est bien ennuyeux de ranger les pupitres. De l'année qui s'achève, voici donc le dernier ouvert, rien que pour vous cher M. Meissonnier.

Ce sera notre hommage avec ces quelques fleurs, vous remerciant ainsi pour cette « Danse des Heures » passée à nous former, pour l'accent du soleil qui, tout au long de l'an pour nous tous, fait merveille.

Remercions également Mme Meissonnier, pareille à Penelope, restée seule au Foyer, attendant le mari avec abnégation plusieurs fois par semaine lors des répétitions... »

M. Mme RENOUX

● *Nous rappelons que le montant de la cotisation 1986 est fixé à 135,00 F et le prix de l'abonnement au journal à 85,00 F.*

### Compte rendu Assemblée Générale Poissy 26 janvier 1986

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président Meissonnier qui souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et, en particulier, à Mlle C. Sonrier, Déléguée Départementale de la Musique, et remercie la Municipalité de Poissy d'avoir bien voulu mettre à leur disposition les salles et le théâtre pour toute la journée.

**Rapport moral** présenté par M. Menin qui annonce sa démission de ce poste pour la prochaine année à cause de quelques petits problèmes de santé.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

**Rapport financier** : M. Barhomeuf présente ce rapport financier, donne les détails souhaités à l'Assemblée.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

La cotisation 1987 sera portée de 180 F à 190 F, votée à l'unanimité.

**Examens Fédéraux** : Le Président nous fait part des difficultés rencontrées lors des examens. L'Assemblée charge M. Meissonnier de revoir, avec la C.M.F., la question des examens.

**Stage** : Très satisfaisant cette année, tant au point de vue du nombre de participants que de l'équilibre financier. Le léger excédent servira à retenir de nouveau le Relais International de la Jeunesse à Poissy pour le prochain stage qui aura lieu du 25 octobre 1986 au 30 octobre 1986. La F.M.Y. espère que le nombre de stagiaires (50 en 1985) sera encore plus nombreux en 1986.

Une seule fausse note à ce stage : aucun candidat à l'accordéon des Sociétés du Département ni de la Région, seuls deux candidats d'Angoulême s'étaient manifestés.

M. Hulot, de l'Accordéon Club de Versailles, fait remarquer que c'est l'époque des concours et sorties, et qu'il est difficile de concilier les deux.

**Orchestre Départemental** : Celui-ci fonctionne bien, 75 musiciens environ le fréquentent ; en cette année 1985, plusieurs concerts ont eu lieu avec la Symphonie Funèbre et Triomphale de H. Berlioz (Mantes-la-Ville en janvier, Beynes en février, Poissy en mars, Aubergenville et St-Rémy-les-Chevreuse en avril, Sceaux — dans les Hauts-de-Seine — en juin). Cela a touché plus de 2.500 personnes ; les musiciens ont trouvé un certain régal à jouer cette œuvre, mais aussi le public à l'écouter.

Les prévisions pour 1986 : Assemblée Générale et concert à Poissy, mais aussi concert à Maisons-Laffitte le 2 mars 1986.

**Assemblée Générale 1987/1988 :**

Versailles est présentée pour l'organiser, mais les salles sont à des prix excessifs ; les personnes essaient d'avoir le théâtre Montansier, mais beaucoup pensent que la scène est trop petite pour le concert envisagé.

Dans le cas d'un refus, la ville de Maisons-Laffitte et la Société Musicale, qui avait été choisie pour 1988, serait prête à prendre le relais et à avancer l'organisation d'un an.

Dans le cas de cette dernière figure, Maule prendrait le relais de Maisons-Laffitte en 1988.

**ADDIAM 78** : L'Assemblée Générale a eu lieu le 13 décembre 1985. Mlle Sonrier a prévu une création jazz pour l'Orchestre Départemental avec, comme compositeur, J.L. Chautemps. La demande a été faite au Ministère de la Culture, réponse vers le début mars. Si cette création est prise en compte par le Ministère, un stage de jazz sera étudié pour le réaliser parallèlement avec celui de la F.M.Y. pendant les vacances de la Toussaint.

**Médailles** : Les demandes ne peuvent être faites qu'entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mars et 15 au 30/10 de l'année. Aucune médaille ne sera délivrée en dehors de ces dates.

**Projets 1987** : Manifestations avec des chorales : Ecqueville, Aubergenville, Beynes, Villiers-le-Mahieu, St-Arnoult-en-Yvelines, ont donné leur accord. Le répertoire sera :

- Hymne de Fraternité, S. Lancen.
- Aïda (Hymne et Marche triomphale), G. Verdi.
- Nabucco (le Chœur des Esclaves), G. Verdi.
- La Marseillaise, version H. Berlioz.

Des concerts sont prévus à Aubergenville, Poissy, Mantes-la-Ville, Ecqueville, Maule, St-Arnoult-en-Yvelines, Maisons-Laffitte, Versailles.

**Stages** : En prévision pour l'année 1987 :

- Ensemble de cuivres.
- Ensemble d'Anches.
- Préparation aux stages de direction.
- Au Diplôme d'aptitude pour l'animation des Sociétés Musicales de la C.M.F.

**Divers** : L'Assemblée Générale a réélu MM. Meissonnier, Barhomeuf, Fillon, pour les représenter à l'U.F.M.R.I.F. ; a désigné M. Meissonnier pour être candidat au Conseil d'administration de la C.M.F.

### Concert à Poissy lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Musicale des Yvelines

Le concert annuel de la Lyre Amicale de Poissy revêt cette année une particularité en recevant les Membres de la Fédération Musicale des Yvelines, réunis en Assemblée Générale, ainsi que l'Orchestre Départemental.

Un public assez nombreux assista en première partie à la production de la Lyre Amicale qui, sous la baguette éclairée et autoritaire de M. G. Meissonnier, enthousiasma l'auditoire.

Pour ouvrir le concert, on eut le plaisir d'entendre : Ouverture pour Musique d'Harmonie, de F. Mendelssohn, puis les Variations pour Hautbois et Orchestre d'Harmonie de Rimsky-Korsakoff, en soliste le Secrétaire Général de la Société : Maurice Humbrecht, où on put remarquer son jeu facile et sa sonorité pure et veloutée pour un homme de son âge qui, aujourd'hui retraité (de plus de dix ans), travaille sans discontinuer son instrument une à deux heures par jour. Quelle belle leçon pour notre jeunesse. Le public ovationna le soliste comme il se doit. Puis, vint un morceau dirigé par G. Logue : Canyon Passage — poème symphonique — de J. Traver.



Puis, de nouveau, un soliste apparut au piccolo dans la Tourterelle, fantaisie où l'on put entendre en soliste Jean Bernot, Président de la Société, artiste d'une grande valeur, mais simple de tempérament, et très près de ses musiciens. Il interpréta ce morceau avec fougue et talent et le public l'ovationna comme il se doit.

La première partie se termina par une œuvre de Serge Lancen : Le Mont Saint-Michel, une œuvre de caractère, pour celui qui connaît bien ces lieux, c'est l'extase, mais quel merveilleux quatrième mouvement qui remplit de joie le cœur de l'auditoire, mais aussi celui des musiciens.

En deuxième partie, l'Orchestre Départemental des Yvelines (75 musiciens). Le concert débuta, sous la direction de G. Logue, avec les deux Marches de S. Prokofiev, adaptées pour les Harmonies de D. Dondeyne.

Vint ensuite Musique for Band, de A. Wagnein, une œuvre pleine d'entrain qui plut énormément au public, rythme moderne, chant grandiose, se succédèrent pour le plus grand plaisir de l'auditoire, pour poursuivre Jamaican Folk Suite, de H. Wellers et, pour terminer le programme, sur une musique de L. Bernstein : West Side Story (arrangement W.J. Duthoit), un morceau relatant les moments forts du film qui laissa le public plein d'admiration ; la difficulté de la musique en général, des rythmes très syncopés l'ont enchanté. Les musiciens, sous la baguette pour les deux derniers morceaux de G. Meissonier, reçurent les applaudissements qu'ils méritaient.

Au premier rang du public, M. Bloch, Maire Adjoint chargé de la Culture, et de nombreux Conseillers Municipaux.

L'Orchestre Départemental donna, le dimanche 2 mars, son deuxième concert à Maisons-Laffite avec le même programme. Un public nombreux et chaleureux était présent, au premier rang duquel M. Duprés, Maire, Vice-Président du Conseil Général, et de nombreux Conseillers Municipaux.

L'Alliance de Maisons-Laffite, sous la direction de Th. Masson, interpréta :

- Challenger, Y. Darling.
- Escalade en Louisiane, Y. Darling.
- Les deux Pigeons, A. Messenger, « entrée des Tziganes ».
- La Dame de Pique, F. de Suppe. Flûtes solos : M. Morioka. A. Farizon.
- Danses hongroises n° 5, J. Brahms.

Pour terminer cette première partie, sous la direction de F. Aucher, l'Ensemble de cuivres, sorti tout droit de trois journées de stages, interpréta :

- Trompette Voluntary, H. Purcell. Trompettes solo : F. Aucher, L. Royo.
- Sonata Pian Forte, G. Gabrielli.
- The Emperor Walte, J. Strauss.
- Zurich March, Arrangement E. Howart.
- Bossa Nova, B. Fraser.
- Le Distrait, C. Leroy.

Cet ensemble rencontra auprès du public un franc succès que les musiciens, tous amateurs, surent apprécier à sa juste valeur.

### Mars Musical

Mars est encore l'hiver et déjà [le printemps]  
 On entend les oiseaux fredonner dans [les champs]  
 La saison des amours incite aux mélodies  
 Et chacun et chacune va préparer son nid.  
 A croire que jaloux nous qui sommes [des hommes]  
 Nous aimons ressortir trompettes et [trombones]  
 Pour tester nos talents avec tous les [oiseaux]  
 Qui viennent nous chanter leur joie du [renouveau].  
 C'est ainsi que saxos, piccolos, clarinettes  
 S'unissent en ce mois pour en faire une [fête]  
 Tous les ans c'est pareil à qui fait son solo  
 Et quand il s'harmonise il monte en [ailegro].

Ecoutez, voulez-vous, la flûte traversière  
 Voulant concurrencer les trilles [printanières]  
 En s'aidant, c'est bien sûr, du joyeux [piccolo]  
 Qui s'y connaît un peu dans l'art des [trémolos].  
 La trompette jalouse veut tous les dominer  
 Mais trombones et saxos sont là pour [la calmer]  
 Je ne dis rien du cor, il préfère l'automne  
 Mais il y en a d'autres il faut que je les [nomme].

C'est le bon gros tuba qui rythme [l'allégresse]  
 Du printemps qui jaillit à travers les [trompettes]  
 Modulé oh combien par la voix du basson  
 Quand la guitare amie accompagne [leur son].  
 Que de temps joyeux, c'est le printemps [qui sonne]  
 Ecoutez, écoutez la musique rayonne  
 C'est le printemps qui vient la musique est [partout]  
 Elle chante dans les bois et va chanter [pour nous].

Ecoutez les amis car durant tout ce mois  
 Chacun de ses couplets bercera vos [émois]  
 Elle est universelle, ne connaît pas de race  
 C'est comme un son joyeux qui nous vient [de l'espace].

**C. MENIN**  
 Administrateur F.M. Yvelines

## Picardie

### Somme AMIENS

#### Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Fédération Musicale de la Somme

L'Assemblée Générale 1985 de la Fédération Musicale de la Somme s'est tenue le dimanche 17 novembre 1985 au Centre Socio-culturel Guynemer à Amiens.

Le Président, M<sup>e</sup> Charles Jay, ouvre la séance par quelques mots de bienvenue à l'attention des participants.

La parole est immédiatement donnée au Secrétaire Général pour la présentation du rapport moral. Il rappelle tout d'abord que notre Fédération fête cette année ses quatre-vingts ans d'existence.

Après l'hommage aux disparus de cette année, suivi d'une minute de silence en leur mémoire, M. Brisse salue les personnalités qui ont bien voulu honorer de leur présence cette Assemblée Générale :

M. Thierry Lidoff, Chef de Cabinet de M. le Président du Conseil Général.  
 Mlle Christine Dogny, Déléguée Régionale de la Musique.  
 M. Creton, Chef du Service des bâtiments départementaux et du Service Intérieur.

M. Aouizerate, Délégué Régional de la S.A.C.E.M. représenté par M. Bommel.  
 M. Roger Thirault, Président de la Fédération Musicale de l'Aisne.  
 M. Roger Pommery, Président de la

Cmf

## Promenade à travers nos régions

Fédération des Batteries Fanfares de l'Oise et de Picardie.

Il nous dit ses espoirs en matière de subventions tant de la part de la Région que de celle du Département ; il sait que Mlle Christine Dogny, Déléguée Régionale à la Musique, est acquise à notre cause et est notre meilleur avocat auprès des instances dirigeantes régionales.

M. Brisse donne des conseils essentiellement pratiques, à savoir le rôle du Secrétariat et du Trésorier dans les Sociétés et les Ecoles de Musique, et décrit les relations souhaitées avec le Secrétariat de la Fédération.

M. Brisse poursuit son rapport en faisant un survol des travaux des différentes Commissions et termine par un hommage aux Conseillers Fédéraux pour leur dévouement.

Il réserve ses dernières paroles pour une vibrante allocution de reconnaissance à l'adresse de M<sup>e</sup> Charles Jay, notre Président, pour sa compétence, son abnégation à la diffusion de la Musique sous toutes ses formes, pour ses Œuvres dont il nous réserve toujours la primeur, pour son dévouement envers notre Fédération, sans oublier l'importance de ses fonctions au sein de la Confédération Musicale de France et celles officielles au Conseil Supérieur de la Musique.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Il revient à M. Pourchelle, Trésorier, de présenter le rapport financier. Ce Conseiller nous décrit la situation financière qui est alarmante en considération des promesses non tenues et des subventions en diminution par rapport aux années passées. Il craint que les activités fédérales soient encore, cette année, perturbées.

Il donne des indications utiles sur les taux des différentes cotisations, prestations, abonnements, etc.

Ce rapport est adopté à l'unanimité après le quitus délivré par les Commissaires aux comptes.

M. Savary, Vice-Président, nous entreten de ses propres activités et de celles de sa Commission : examens de classement.

Après avoir énuméré les Sociétés classées et reclassées cette année, M. Savary précise avec beaucoup d'insistance la réglementation en la matière et déclare qu'il veillera tout particulièrement à l'application stricte des dispositions réglementaires.

Il fait un appel amical aux Sociétés qui hésiteraient, pour différentes raisons, à solliciter le service de cette Commission.

M. le Docteur Courtis, également Vice-Président de notre Fédération, tient à faire un point précis des situations passées et présente en ce qui concerne l'activité de la Commission : Festivals, Concours.

Il rappelle également que nos Amis du Département de l'Aisne avaient organisé, le 9 mai, une manifestation à caractère régional. De même, la Fédération du Nord-Pas-de-Calais organisait le même jour une manifestation identique à Bruay-en-Artois. Il énumère les lauriers remportés par plusieurs Sociétés de notre Fédération à ces concours.

Le rapporteur se déclare adepte fervent du renforcement de l'esprit « Musicien Picard » grâce à la mise en place de la Fédération Régionale de Picardie et se réjouit d'annoncer que l'Union des Fanfares de l'Oise organise, le 4 mai 1986 à Creil, un festival-concours national et invite instamment nos Sociétés à y participer largement.

M. Courtis profite de l'occasion qui lui est offerte au cours de son évocation des Sociétés qui ont fêté, cette année, le centenaire de leur création pour adresser de vifs compliments à M. Pecquet, Vice-Président Honoraire, ancien Directeur de la Fanfare de Proyart, Société centenaire en 1985.

M. Courtis parle de l'intérêt particulier que porte la Fédération de la Somme aux chorales et Batteries-Fanfares et énumère leurs manifestations. Il termine par un vibrant appel à la cohésion de toutes les formations et assure les Sociétés du sincère et fidèle soutien de notre Fédération envers Elles.

M. Gouverneur, responsable de la Commission « éducation », succède au micro à M. Courtis.

Il rappelle les séances de formation pédagogique qui ont eu lieu entre le 30 septembre 1984 et le 3 février 1985, leur but, leurs moyens, leur réalisation. Il annonce la reconduction pour les années 85/86 de cette forme d'enseignement.

M. Gouverneur remercie Mlle Dogny pour l'aide financière importante apportée à la délégation à la Musique.



M. Gouverneur retrace les vicissitudes des activités de sa Commission et fournit des comparaisons entre les résultats des examens 84 et 85 et conseille utilement les Directeurs des Ecoles de Musique sur les modalités d'inscription des élèves aux différents niveaux d'examen. Il fait part à l'Assemblée des modifications qu'il serait souhaitable d'apporter dans ce domaine le plus rapidement possible.

Suit le palmarès d'honneur des élèves qui se sont présentés à différents concours (C.M.F., Brevet, etc.). M. Gouverneur tient à remercier toutes les personnes ayant participé aux jurys d'examens et rend un hommage au Personnel du Secrétariat pour l'énorme tâche qu'il a accomplie avant, pendant et après, assurant la réussite matérielle de ces épreuves.

C'est à M. Michel Get que revenait la tâche de la présentation du rapport : Stage.

M. Get dit sa reconnaissance à M<sup>e</sup> Ch. Jay pour sa haute direction et à Mme Roger pour sa compétence administrative.

A ce stage, ont participé 48 personnes dont 7 à la Direction d'Orchestre. Ils furent placés sous la conduite de musiciens de valeur dont la plupart sont issus de nos Sociétés.

M. Get décrit par le menu les activités des différentes classes et parle avec enthousiasme du concert de fin de stage.

Il termine en affirmant sa conviction que le stage reste, sans conteste, la meilleure formule profonde et efficace qui favorise l'épanouissement de nos Sociétés tout en assurant leur vie, parfois leur survie, et souvent leur pérennité.

M. Cardon, responsable de la Commission « Information », succède à M. Get.

C'est sur un ton badin que ce Conseiller déclare qu'il n'avait rien à dire ou si peu, ce qui ne l'empêcha pas de tenir l'auditoire sous le charme de ses remerciements envers ses Collaborateurs ; la modestie de ses activités et une critique acerbe sur le peu d'empressement, voire la négligence que manifeste le journal « Le Courrier Picard » aux communications de la Fédération. Relativement, à ce dernier point, il présente ses excuses au Quintette de Cuivres de Picardie et à l'Orchestre du stage.

Un communiqué et deux photographies avaient été transmis au Courrier... qui s'est empressé de ne rien faire paraître.

M. Cardon rapproche malicieusement ce désappointement avec le slogan de ce journal : « Journal d'Informations Régionales. »

M. Pourchelle rappelle avec tristesse que l'année dernière, il avait remplacé M. Saintgermain, à cette même Assemblée, pour la lecture du rapport de la Commission « Distinctions Honorifiques ». Il espérait, comme tous ses Collègues, que ce remplacement était essentiellement éphémère. Hélas ! le destin en a décidé autrement ; c'est pour cela que M. Pourchelle présente encore cette année le rapport 85 de cette Commission.

Exposé clair et concis. Un bref résumé des conditions de demande de distinctions honorifiques constitue l'essentiel de cette Commission.

M. Aouizerate, Délégué Régional de la

S.A.C.E.M., souffrant, s'était fait représenter par M. Bommel.

Ce qu'est la S.A.C.E.M., son but, ses moyens d'action, ses dispositions en faveur des Sociétés Chorales et Musicales furent mis en évidence et clairement exposés.

Ces renseignements, très utiles au fonctionnement d'une formation, devraient être connus de tous les Présidents des Sociétés. Sait-on que la S.A.C.E.M. est susceptible d'offrir un don à l'occasion d'un Concert et contribuer au développement de l'enseignement de la Musique et de la pratique instrumentale ?

J'estime que règlement, conseils, recommandations de la S.A.C.E.M. devraient être l'objet d'une communication dans le Journal « Le Musicien Picard ».

La parole ensuite est donnée à M<sup>e</sup> Ch. Jay, Président.

Dans les premières paroles prononcées, on ressent un caractère de solennité inhabituelle, à la fois paternel et enjoué, dissimulant une profonde émotion.

Puis, cette émotion est quelque peu dissipée lorsque M<sup>e</sup> Jay aborde un chapitre traditionnel : l'Activité de la Fédération Musicale de la Somme.

Il rend hommage au Conseil d'Administration pour le travail accompli en faisant remarquer que la gestion devient d'année en année plus lourde et plus complexe.

Il énumère succinctement les initiatives ou les mesures que devraient prendre les Sociétés pour faciliter à la fois le Secrétariat et l'action du Conseil Fédéral.

M<sup>e</sup> Jay se devait de parler des examens et, surtout, de leur contenu, tant en connaissances théoriques qu'instrumentales.

Il compare les résultats obtenus cette année avec ceux des années antérieures, compte tenu des changements de programme et de classification. Il se déclare satisfait. Cette année doit être considérée comme transitoire entre celles de l'ancien programme et celles à venir où le nouveau programme sera définitivement arrêté.

D'ailleurs, pour faciliter ce passage, des stages d'information et de recyclage auront lieu l'année prochaine à l'instar de ceux de 1985 et seront réservés aux professeurs des Ecoles et Sociétés de la Fédération.

M<sup>e</sup> Jay tient à expliciter les motifs qui ont contribué à la création d'un brevet, appelé également diplôme de fin d'études.

Il explique clairement que cette sanction peut être considérée, à la fois comme libérateur, le but final des études ou, au contraire, incitatrice à des études supérieures.

Dans un tout autre domaine, il aborde le délicat problème de la désaffection des musiciens et des auditeurs de concert. Il attribue cet état de choses ni à la qualité de l'exécution des morceaux, ni à l'apathie des musiciens, ni à l'indolence des auditeurs, mais essentiellement aux programmes proposés.

Notre Président donne, à ce sujet, d'utiles conseils aux Directeurs.

M<sup>e</sup> Jay arrive à la péroraison de son discours. Il rend un hommage particulier à M. Saint-Germain, Conseiller décédé au cours de l'année : « Nous avons perdu un grand et véritable Ami. »

Il annonce ensuite que deux Conseillers sortants ne se représentent pas :

M. Coze, « Conseiller modèle », dont il fait l'éloge du dévouement. Il le remercie chaleureusement pour les « missions délicates, quelquefois ingrates » qu'il a toujours assurées avec un sourire, bien connu, de tous les instants.

Quant au second Conseiller renonciateur... c'est M<sup>e</sup> Ch. Jay lui-même.

C'était l'instant attendu non seulement par les avertis, mais encore par une grande partie de l'assistance. Moment pathétique : c'est donc dans un profond silence que M<sup>e</sup> Jay donne les raisons de sa décision.

Il déclare vouloir se consacrer à la mise en place de la Fédération Régionale de Picardie sans négliger ses fonctions très importantes au sein de la Confédération Musicale de France.

Il remercie ses Collaborateurs, les assure de son amitié, leur exprime sa gratitude.

Il adresse également ses marques de reconnaissance aux participants pour leur fidélité et les marques de sympathie qu'ils lui ont souvent témoignées.

Il n'est pas inquiet pour la pérennité de la Fédération de la Somme parce qu'il connaît les hommes qui la composent et leur idéal commun : « Servir la Musique. »

Ce discours est longuement et chaleureusement applaudi.

M. Courtis annonce l'ouverture du scrutin. Les résultats connus ultérieurement se répartissent ainsi :

7 candidats pour 7 postes à pourvoir.  
4 Conseillers sortants se représentaient.  
151 inscrits - 105 votants.  
Blancs ou nuls : 3.

Ont obtenu :

MM. Cardon : 101 voix ; Drez : 102 voix ; Fauquet : 100 voix ; Pourchelle : 102 voix ; Ponchon : 101 voix ; Robillard : 98 voix ; Sannier : 101 voix.

Tous les candidats sont élus.

Puis, M<sup>e</sup> Jay reprenait la parole pour déclarer à M. Coze combien il regrettait sa décision de casser ses activités au sein du Conseil Fédéral.

A l'occasion de son départ, M<sup>e</sup> Jay remit à M. Coze la médaille de Reconnaissance de la Fédération Musicale de la Somme pour services rendus. Moment très émouvant s'il en fut tant pour le Président que pour le récipiendaire.

C'était à M. Lidoff, Chef du Cabinet du Président du Conseil Régional de Picardie, que revenait l'honneur de prendre, en dernier, la parole.

Après avoir adressé quelques mots aimables aux participants, il dit sa joie de se trouver parmi nous et congratule le Président Charles Jay pour l'activité de la Fédération de la Somme et son renom au travers de la Région. Ensuite, il entretient l'Assemblée du millénaire de la France en Picardie. Après un bref rappel d'Histoire, il insiste sur la place et le rôle de la Picardie dans la Patrie.

Il évoque certains projets destinés à fêter cet événement qui se déroulera dans les principales Villes de la Région. Il rappelle que des manifestations sont envisagées pour 1987 mais que, déjà, beaucoup de suggestions ont reçu un avis favorable

auprès des différentes autorités régionales et politiques.

M. Lidoff déclare que la Musique, toutes les Musiques, ont une place importante à prendre lors de ces manifestations. Aussi, invite-t-il dès maintenant toutes les Sociétés à réfléchir sur leur participation à ces fêtes grandioses.

M<sup>e</sup> Jay remercie vivement M. Lidoff et le charge de présenter ses civilités et ses remerciements à M. le Président du Conseil Régional.

C'est à cet instant que le Président aurait dû déclarer la clôture de la séance du matin de l'Assemblée Générale de la F.M.S.

Or, le Docteur Courtis, Vice-Président, reprend la parole... pour une communication non inscrite à l'ordre du jour.

Effet de surprise vite effacée dès les premières paroles prononcées. M. Courtis adresse, au nom de Tous, un solennel au revoir à notre Président.

Il a choisi pour thème de son discours : l'Homme que fut et qui est : M<sup>e</sup> Charles Jay.

D'ailleurs, ne l'interroge-t-il pas ? « Qui êtes-vous Charles Jay ? »

Résoudre cette énigme lui paraît difficile car M<sup>e</sup> Jay fut toujours un modeste, affectant une grande simplicité toujours amène, rechignant à faire étalage de ses titres, de ses relations, de ses œuvres.

M. Courtis retrace brièvement, mais en mettant en exergue les moments essentiels, la carrière du Président, de ses premières études à Anvers jusqu'à aujourd'hui : Etudes Générales et Etudes Musicales poussées, 1<sup>er</sup> Prix d'Harmonie, Fugue, Contrepoin, Piano, Grand Prix de Rome de Musique, Directeur du Conservatoire d'Amiens, Président de la Fédération Musicale de la Somme, Président de la Fédération Musicale de Picardie, Premier Vice-Président de la Confédération Musicale de France, etc. Cette énumération n'est pas exhaustive.

De par ses connaissances, M<sup>e</sup> Jay aurait pu se complaire exclusivement dans la « Grande Musique ». Il n'en fut rien. Depuis des années, il s'est penché avec beaucoup d'attention et de bienveillance sur les formations musicales quelle que soit leur importance. Mieux encore, il n'a pas hésité à écrire de la Musique pour elles. Il va sans dire que, d'autre part, il composait des œuvres grandioses pour Orchestre Symphonique ou d'Harmonie qui furent jouées en France ou hors de France.

De plus, il a tenu à faire profiter les jeunes de son érudition : ses ouvrages d'enseignement font autorité tant en France qu'à l'Étranger.

M. Courtis fait une brève incursion dans les activités actuelles de M<sup>e</sup> Ch. Jay en précisant qu'outre les fonctions déjà citées, il préside de nombreux Jurys et qu'il est Membre du Conseil Supérieur de la Musique au Ministère des Affaires Culturelles.

M. Courtis évoque les Œuvres exécutées à l'attention de formations musicales diverses résidant dans le Département de la Somme et souligne la manifestation grandiose du 75<sup>e</sup> Anniversaire de la Fédération pour laquelle M<sup>e</sup> Jay composa spécialement une cantate pour soli, chœurs, orchestre d'harmonie et orgue. Il rappelle

Cmf



également l'œuvre composée récemment, commande de l'Etat, pour la journée Jules Verne.

Pour terminer, et sur un ton à la fois ironique et plein de franche et cordiale amitié, M. Courtis invite M<sup>e</sup> Jay, alors qu'il est dégagé de certaine fonction, à se mettre... au travail.

Ce discours est très largement et longtemps applaudi.

C'était à M. Savary, également Vice-Président, de retracer la vie fédérale du Président sortant.

Il le fait avec beaucoup de précision. Par exemple, le 5 février 1950, M<sup>e</sup> Jay acceptait de présider l'Assemblée Générale de la F.M.S. Il était à Amiens, Directeur du Conservatoire depuis juillet 1949. M. Savary rappelle l'accueil élogieux qui lui fut réservé par le Président de cette époque, M. Pommier. Les éloges allaient crescendo au fur et à mesure des Assemblées Générales qu'il présidait.

S'inspirant de « Véronique » de Messager, et contrairement aux désespoirs d'Estelle (Émergence du Champ d'Azur), il précise que « la grandeur de M<sup>e</sup> Jay ne l'a jamais attaché au rivage ». Constatation élégante caractérisant parfaitement la manière de penser et d'agir de Ch. Jay.

L'ascension au sein de la F.M.S. se fait rapidement :

- 1961 : Conseiller technique.
- 1967 : Président.

M. Savary rappelle les modifications, les aménagements, mais surtout les initiatives prises par le nouveau Président tant en matière d'organisation que de concours, avec, en corollaire, les subventions octroyées à la Fédération.

M. Savary s'étend particulièrement sur l'Œuvre de M<sup>e</sup> Jay en matière d'enseignement : favoriser au maximum la création d'écoles de musique, d'orchestres de jeunes, de stages d'été, mais aussi les résultats de cet enseignement. M. Savary donne une énumération succincte mais très significative des emplois obtenus par des anciens élèves de la F.M.S.

Autre impératif : l'Information.

En effet, il tient à ce que les Sociétés et les Musiciens soient tenus informés de la vie fédérale.

Cette tâche que M<sup>e</sup> Jay s'est réellement imposée lui a créé beaucoup de soucis, mais les résultats obtenus sont, à l'heure actuelle, satisfaisants.

M. Savary tient encore, lui aussi, à

rappeler que c'est en 1978 que M<sup>e</sup> Jay fut élu membre du Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France et qu'il en est, actuellement, Premier Vice-Président. Sur le plan régional, il est le Président de la Fédération Musicale de Picardie.

Après un compliment plein d'esprit et de chaleureuse amitié, l'orateur prie M<sup>e</sup> Jay de bien vouloir accepter une gouache représentant la Cathédrale d'Amiens, marque de reconnaissance de la Fédération Musicale de la Somme.

M. Savary estime que cette Cathédrale est le symbole de l'activité musicale de M<sup>e</sup> Jay où tant d'accords de ses Œuvres ont sonné majestueusement pour la plus grande joie de Tous.

De vigoureux applaudissements saluent la péroraison du discours de M. Savary pendant que le Secrétaire Général Brisse remet le cadeau à M<sup>e</sup> Jay.

Toute l'assistance est debout et continue d'applaudir. Alors, M<sup>e</sup> Jay, profondément ému, remercie, en quelques mots simples mais touchants, ses Collaborateurs, tous les participants et tous les Membres qui composent cette Grande Famille des Musiciens Fédérés.

Les dernières paroles de son remerciement sont : « Moi aussi je vous aime bien. » Les applaudissements redoublent et se prolongent pendant plusieurs minutes.

C'est au quintette de cuivres de Picardie, dont deux exécutants sont les fils de notre Secrétaire Général, que revenait l'honneur de terminer musicalement cette matinée. Par un programme approprié et une exécution parfaite, ces jeunes musiciens nous ont tenu sous le charme de la belle et bonne Musique. D'ailleurs, les applaudissements nourris et le bis réclamé sont les meilleurs gages de l'intérêt porté par l'Assistance à cette formation.

L'après-midi était consacré à un concert d'honneur placé sous la Présidence de M. Max Lejeune, Président du Conseil Général de la Somme. A ses côtés, on remarquait la présence de : Mme Max Lejeune ; M. Boucart, Directeur Général de l'Administration Départementale ; M. De la Simone, Chargé de Mission aux Affaires Culturelles ; Mlle Sergeant, Secrétaire du Président du Conseil Général.

L'Orchestre du stage placé sous la baguette du Conseiller Fédéral, Michel Get, exécuta un programme particulièrement bien choisi où figuraient en bonne place l'Hymne du stage et Exaltation, deux œuvres écrites par le M<sup>e</sup> Ch. Jay. Ce concert recueillit de nombreux applaudissements enthousiastes des congressistes et se termina, évidemment, par l'Hymne du stage.

Entre l'exécution des différentes Œuvres, des distinctions honorifiques fédérales et confédérales furent remises à des vétérans particulièrement salués sur les gradins par de vifs applaudissements.

Gaston FAUQUET

**faites abonner  
vos sociétés !**

**Alsne**

**LAON**

**Congrès annuel 1986 :  
dimanche 9 mars 1986**

La séance est ouverte à 9 h 15 sous la Présidence de M. Roger Thirault.

Dans son allocution de bienvenue, le Président Thirault déclare entre autre :

« Je suis heureux que nous puissions nous réunir cette année, en ayant tenu la parole que nous avions donnée il y a plusieurs années, afin d'élargir le Conseil d'Administration et le rendre accessible à tous.

Auparavant, ce conseil était établi par cooptation, mais il pouvait laisser entendre que nous sélectionnions les membres du bureau. Mais désormais, toute personne du Département ayant voulu faire partie du bureau a vu ses désirs se réaliser : nous avons fait des propositions par arrondissements et, si nous redoutions l'afflux de candidatures, c'est le contraire qui s'est produit, puisque seul l'arrondissement de Vervins a fait le plein. Personne n'a donc été exclu. »

M. Thirault remercie M. Pichelin d'avoir participé d'une manière très importante à cette rénovation.

Le Président parle ensuite de l'Orchestre Départemental qui, après avoir soulevé un grand enthousiasme, se trouve avec un effectif réduit. Une assemblée générale a eu lieu et un questionnaire sera envoyé à toutes les Sociétés pour connaître les gens intéressés.

Il remercie ensuite les participants, très nombreux à ce Congrès (plus de 250 personnes) ce qui témoigne de l'intérêt porté à notre Fédération par ses adhérents.

Nous avons fait de nombreuses réunions du Comité Artistique pour établir un nouveau programme de cours et d'examinés, notamment pour les batteries fanfares, grâce à la bonne volonté, en particulier, de M. Claude Menteaux, de Villers-Cotterets.

M. Thirault donne ensuite la parole au Secrétaire Général, Daniel Pichelin, pour la lecture de son rapport moral.

M. Pichelin remercie la Maison Couesnon pour l'exposition qu'elle a bien voulu réaliser dans le hall d'entrée et signale qu'à l'issue du Congrès sera tiré au sort une trompette de cavalerie et un bon d'achat de 500 F, ces deux lots étant offerts par la Maison Couesnon qu'il remercie vivement au nom de la Fédération et en son nom propre.

« Pour la 21<sup>e</sup> année consécutive, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport moral de notre Fédération pour 1985.

Un rapport moral est en quelque sorte un examen de conscience, et c'est le moment de tirer les conclusions de nos réussites, voire de nos échecs et mettre à profit l'expérience acquise pour tenter de progresser parmi les obstacles que nous trouvons sur notre route, en un mot, essayer de faire toujours mieux. »

Ses remerciements vont aux Sociétés représentées qui témoignent de l'intérêt et de l'attachement porté à la Fédération.

M. Pichelin donne ensuite la liste des Sociétés adhérentes en 1985, rappelle le

prix des cotisations, les propositions d'assurances et l'abonnement au journal de la Confédération.

Les examens en 1985 : 23 Sociétés, réparties en 19 centres, ont présenté 1.918 élèves en solfège et 887 en instruments, soit au total : 2.805 candidats (une légère augmentation d'environ 5 % par rapport à 1984).

M. Pichelin souligne que la Fédération a versé pour ces examens : 13.037 F de subvention et 4.320 F de frais de participation aux centres organisateurs de ces examens.

« Je tiens à vous faire remarquer que le Ministère des Affaires Culturelles n'a donné aucune subvention depuis plusieurs années ! »

Il félicite les élèves, leurs Professeurs à qui il rend hommage pour leur dévouement et leur ténacité. Nous avons encore l'espoir que les petites Sociétés rurales dont le nombre peut être estimé à 90 % des effectifs de la Fédération tiendront le coup !

M. Pichelin donne ensuite la répartition de la subvention 1985 attribuée par le Conseil Général, et remercie le Président du Conseil Général de l'Aisne ainsi que les Conseillers Généraux, dont la compréhension et la gratitude nous touchent profondément.

Il rend compte du Festival Départemental de Tergnier, le 9 juin 1985, Festival doublé d'un Concours régional de Musique. Voici le palmarès :

1<sup>re</sup> division 1<sup>re</sup> section : 2<sup>e</sup> prix à la Batterie-Fanfane de Laon.

3<sup>e</sup> Division 1<sup>re</sup> section : 2<sup>e</sup> prix à la Fanfare de Guignicourt.

3<sup>e</sup> Division 2<sup>e</sup> section : 1<sup>er</sup> prix ascendant à la Musique Municipale de Boves, même récompense à la Fanfare de Marche de Crepy-en-Laonnois et la Fanfare de Charly-sur-Marne.

3<sup>e</sup> Division 3<sup>e</sup> section : 1<sup>er</sup> prix aux Organistes Flaviens et Ribemontois.

Plus de 1.500 musiciens ont participé à ce Festival dont le concours était présidé par M<sup>re</sup> Charles Jay, Grand Prix de Rome, en ce qui concerne les Harmonies et Fanfares, et Claude Menteaux présidait le Jury des Batteries-Fanfanes.

Félicitations aux organisateurs, au Maire de Tergnier, et en particulier à notre ami, Michel Lopez, qui a su conduire cette grande entreprise de main de maître.

M. Pichelin rappelle les récompenses attribuées en 1985 au titre de la Fédération et de la Confédération. Il donne le mode de répartition de l'aide départementale en faveur des écoles de musique pour l'acquisition d'instruments neufs. Puis il rappelle également le nouveau statut des Conservatoires et Ecoles de Musique.

Il remercie M. le Directeur des Mutuelles Agricoles de Laon qui nous a accueilli dans cette magnifique salle et termine ainsi :

« Merci à vous tous, chers amis, espérons que le dévouement dont vous faites preuve auprès de vos sociétés ne sera pas vain ! Je connais toutes les difficultés que vous avez pour maintenir vos Sociétés ; des efforts considérables sont pourtant faits pour inculquer le goût de la musique : des concerts sont donnés partout, dans les salles traditionnelles, dans les églises, les Maisons de Jeunes, dans les rues et jusque dans les Centres hospitaliers ! Ami-

tié et musique sont deux raisons étroitement liées pour les musiciens de tous les âges de se réunir ; je disais il y a quelques instants que les Maires, les Municipalités, tenaient beaucoup à leurs Sociétés locales ; imaginez-vous une commémoration du 8 mai, une fête, une manifestation quelle qu'elle soit sans harmonie, sans fanfare, sans chorale ! Toutes nos Sociétés sont étroitement liées à la vie sociale. Nous avons le devoir de faire comprendre aux jeunes que la musique est une distraction fondamentale et une activité tonifiante parce qu'elle demande un effort réel. Restons optimistes et espérons que l'avenir nous donnera raison !

Le Président donne la parole au Trésorier, M. André David, qui donne lecture du bilan comptable au 31 décembre 1985. Les commissaires aux comptes, MM. Vandabeele et Bayard, invitent les présents à approuver les comptes qui sont adoptés à l'unanimité, ainsi que le rapport moral du Secrétaire Général.

**Les vœux :** Connaître les possibilités de s'assurer lorsqu'une Société se déplace à l'étranger : la question sera posée à Paris.

Mézières-sur-Oise pose une question sur le solfège et demande s'il existe sur ordinateur, mais il n'y a pas encore de logiciels.

M. Collot (Chauny) demande des membres de jury pour ses examens fédéraux.

Puis le délégué de la S.A.C.E.M. se propose de répondre aux questions particulières, ce qu'il fait complaisamment et entre autre, répond à la question concernant la durée de protection des œuvres d'auteurs qui était de 50 ans après la mort de l'auteur plus les années de guerre ; la nouvelle Loi de juillet 1985 porte, pour la protection des œuvres musicales, la durée à 70 ans comme en Europe.

M. David donne ensuite l'assiette des cotisations portées à 165, 275, 330 F pour 20, 40, 80 musiciens. Cotisation régionale : cette question risque d'être posée à Amiens à la prochaine réunion du Conseil Régional de la Fédération de Picardie. Il faut définir à quel niveau nous devons payer. M. Gravelin souligne qu'il faut poser la question du principe et du montant. Le Dr Hennebelle, Conseiller Régional, intervient sur l'effort fait par la région au niveau de la musique et en investissements des Ecoles de Musique. Il arrive des demandes, actuellement pour des écoles qui ont perçu des subventions en 1985 et qui ne sont pas encore créées. Alors, on demande un supplément d'informations. Il pense qu'il demandera au sein de la commission dont il fait partie, que la Fédération Régionale des Sociétés Musicales soit l'intermédiaire, tout au moins, l'organisme instructeur de ces demandes de subventions. Il y a une moralisation à effectuer dans ce domaine et la région, comme le département font un gros effort : Il rappelle la parole de M. Thirault. Aucune musique n'est véritablement ni vulgaire, ni populaire. Elle doit s'adresser à tout le monde, que chacun peut avoir à l'intérieur de la structure dont il fait partie, une possibilité de s'accroître individuellement et collectivement. Cet effort, la région continuera à la favoriser.

La cotisation doit être partagée par moitié entre les Sociétés et la Fédération : unanimité sur cette décision.

Il est ensuite procédé au tirage de la trompette de cavalerie offerte par la Maison Couesnon ; elle est attribuée à la Fanfare de St-Gobain et le bon de 500 F à l'Ecole de Musique de Chauny.

Le Président salue les représentants du Département et les Conseillers Généraux présents : Mme Curtil, MM. Lemaire, Lamant, Bry, Hennebelle, Vignal représentant M. Dosière, et le Vice-Président Godart ; il les remercie ainsi que M. Verneige, Directeur de la Musique.

Le Président Godart souligne avec quel plaisir il assiste à cette réunion et le grand nombre de Conseillers Généraux présents prouve tout l'intérêt que le Conseil Général porte à la Fédération en votant encore cette année les subventions malgré la rigueur. Il félicite les Directeurs de Sociétés pour leur courage et leur ténacité.

Le Dr Hennebelle, en tant que représentant du Conseil Régional, ajoute : « De la Musique avant toute chose » c'est d'abord le partage avec d'autres, c'est un plaisir culturel à tous les niveaux. Il souhaite que le Conseil continue ses efforts et termine en disant : « Pour commencer tout d'abord par un andante, puis par un adagio, il y a un véritable mouvement qui s'accélère et vous amène vers les Presto Allegretto pour le plus grand bonheur de ceux qui sont les acteurs et pour le plus grand bonheur de ceux qui vous écoutent. Merci ! »

La séance est close par un vin d'honneur et un repas servi à N.-D. de Liesse.

**Le Secrétaire Général Adjoint**  
**P. SAUVAGE**

## TERGNIER

### Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Ecole Municipale de Musique du jeudi 13 mars 1986 à 18 h 30 à l'hôtel de ville

Les parents et les élèves étaient venus nombreux pour cette Assemblée Générale.

M. Jacques Desallangre, Maire de Tergnier et Président du Conseil d'Administration de l'Ecole Municipale de Musique, ouvrait la séance en remerciant l'assistance de sa présence et, suivant l'ordre du jour, donnait la parole au directeur Michel Lopez, pour son rapport moral.

M. Lopez commençait tout d'abord par remercier M. le Maire de sa présence ainsi que les nombreux conseillers municipaux. Il remerciait également les nombreux parents ainsi que la presse et la radio locale qui accordaient volontiers dans leurs colonnes et leurs rubriques une large place sur l'information des parents et des habitants de notre ville, à l'Ecole Municipale de Musique.

Il remerciait tous les chefs d'établissements scolaires qui apportaient toujours leur collaboration à l'Ecole Municipale de Musique.

Puis le Directeur soulignait combien l'équipe pédagogique de l'Ecole de Musique faisait preuve de dévouement et accomplissait un travail de grande qualité. M. Lopez ne pouvait pas passer sous silence le fonctionnement du secrétariat de l'Ecole de Musique. Ce fut pour lui l'occasion de dire toute la chance qu'il avait à travailler avec une secrétaire d'une grande compétence : « Son sérieux, son dévoue-

*Cmf*



ment, son attachement à régler au mieux les problèmes que nous pose la gestion d'un établissement comme le nôtre, me sont d'un très précieux concours. De plus, la formation qu'elle donne aux deux jeunes recrutés dans le cadre des contrats T.U.C. m'a permis de constater combien la gentillesse, la tolérance et la parfaite connaissance de son métier étaient grandes chez Catherine Sambourg. Pour toutes ces raisons, je tiens à la remercier, elle aussi, ici publiquement. »

Puis le Directeur fit un rapide retour sur l'année scolaire 84/85 en indiquant les grandes dates qui avaient marqué toute l'année scolaire (auditions, examens, concours, etc.).

Le Directeur indiqua que, dans l'ensemble, les résultats avaient été bons, voire très bons, compte tenu de la difficulté des épreuves imposées.

Parlant de l'année scolaire en cours, M. Lopez indiqua que près de 360 élèves de formation musicale et d'instruments avaient été inscrits « malheureusement, et pour des questions essentiellement budgétaires, les cours d'initiation musicale dans les écoles primaires de la ville n'ont pu être repris. C'est d'ailleurs la première fois depuis 1978. Il s'agit là d'un choix que j'ai été amené à faire pour permettre de ne pas diminuer voire supprimer des cours dans les disciplines instrumentales.

Cependant, grâce au concours des enseignants et des Directeurs d'Écoles, un certain nombre de jeunes élèves de 6 à 8 ans ont pu suivre un cours d'initiation à l'École Municipale de Musique ».

M. Lopez indiqua ensuite l'effectif actuel de l'École :

Formation Musicale : 207 élèves répartis dans 12 niveaux différents.

Disciplines instrumentales : 136 élèves répartis dans 12 disciplines différentes.

« Comme toujours, les instruments les plus demandés sont le piano, la guitare et la flûte, et les plus délaissés sont les cuivres, bien qu'il y ait une légère amélioration cette année » et le Directeur d'espérer voir cette amélioration continuer pour la prochaine année scolaire.

Il précisa d'ailleurs qu'il ne pourrait recevoir qu'un petit nombre de nouvelles inscriptions en dehors des instruments comme la trompette, le trombone et le tuba.

« En ce qui concerne la formation musicale, grâce à la compréhension mais aussi

à la volonté du Conseil Municipal, des cours d'initiation musicale seront repris dans les écoles où ils existaient. »

Le Directeur rappela ensuite la lettre qu'il avait fait parvenir à tous les parents concernant le travail qui doit être fourni par les élèves et insista sur l'assiduité aux cours de formation musicale. « Nous avons réussi à faire de notre École Municipale de Musique une école sérieuse et appréciée grâce à certains principes, mais surtout grâce à l'enseignement de qualité que j'ai toujours recherché avec la collaboration des professeurs... J'insiste sur la qualité d'enseignement et de formation car c'est en réalité le seul critère qui permet de dire si une école est valable ou pas. »

A Tergnier, ville de 12.000 habitants, 207 élèves suivent les cours de formation musicale et 136 les cours de formation instrumentale.

Le Directeur, qui a toujours souhaité un enseignement de qualité, est confronté à la fois à la démocratisation de l'enseignement musical et au problème incontournable du financement de cet enseignement.

Souhaitons que les élus de notre ville, face à des choix de plus en plus difficiles, continuent, d'une manière réaliste et efficace, à maintenir et à poursuivre le développement de notre École Municipale de Musique.

M. Lopez indiqua ensuite qu'il était conscient de l'effort important du Conseil Municipal qui vient d'ailleurs de décider une augmentation de sa participation financière pour tenir compte de la reprise des cours d'initiation musicale dans deux écoles primaires, « et je suis certain que, dans la mesure où il le pourra, il continuera dans les années à venir à aider l'École Municipale de Musique, à se développer ».

Après ce long exposé unanimement approuvé, c'est Pierre Boinet, Trésorier comptable de l'École Municipale de Musique, qui donnait lecture du compte de gestion pour l'année 1985. Après différentes explications sur tous les chiffres exposés, le compte de gestion était lui aussi unanimement approuvé.

M. le Maire procédait alors à l'élection des deux parents appelés à siéger au Conseil d'Administration de l'École Municipale de Musique. MM. Gobinet et Coulon sont reconduits dans leur fonction par un vote unanime.

Avant de clore cette Assemblée Générale, M. Jacques Desallangre, Maire de Tergnier, Président du Conseil d'Administration de l'École Municipale de Musique, disait toute sa joie et sa fierté de voir un parfait fonctionnement de l'École de Musique et remerciait tous ceux qui œuvraient pour la bonne marche de cette école.

Il remerciait le Directeur, les Professeurs, les Membres du Conseil d'Administration, pour le travail accompli. Il indiquait qu'effectivement, la ville de Tergnier, avec son Conseil Municipal, portait beaucoup d'intérêt à cette École Municipale de Musique. Il rappelait les efforts financiers qui étaient faits. Efforts qui se traduisaient par

des chiffres importants au budget de la ville.

M. le Maire remerciait les conseillers municipaux qui permettaient, en votant le budget, de faire en sorte que l'École de Musique existe et prospère. Après un court débat sur des questions diverses, M. le Maire remerciait une nouvelle fois tous ceux qui avaient participé à cette Assemblée Générale et leur donnait rendez-vous en 1987.

### Sainte-Cécile du 24 novembre 1985

C'est le dimanche 24 novembre dernier que les musiciens ternois fêtaient leur traditionnelle fête de Sainte-Cécile.

Comme à l'habitude, la journée commençait par la participation de l'Orchestre Harmono-Symphonique à l'Office religieux en l'Église de Tergnier.

Sous la Direction de son Chef, Michel Lopez, ce fut d'abord la Marche des Prêtres d'Athalie de F. Mendelssohn, qui émit magnifiquement interprétée. Puis, au cours de l'Office religieux, le 2<sup>e</sup> mouvement du concerto « l'Hiver » extrait des quatre saisons de Vivaldi où les 12 violons de l'Orchestre étaient à l'honneur.

Les cinquante-cinq musiciens de l'Orchestre Harmono-Symphonique faisaient ensuite entendre avec homogénéité et une grande justesse, l'Adagio en Ré Mineur de A. Marcello, puis l'Intermezzo de Cavalleria Rusticana de Pietro Mascagni. Ce fut ensuite l'Adagio d'Albinoni où le violon solo, Colette Kurman, et tout l'Orchestre donnaient à cette très belle page musicale une interprétation particulièrement émouvante. Le programme musical, tout à fait adapté à la circonstance, se terminait majestueusement avec la Grande Porte de Kiev de Modeste Moussorgsky.

Malgré le froid qui régnait dans cette grande église, l'Orchestre Harmono-Symphonique de Tergnier fut, cette fois encore, digne de sa réputation, et les nombreuses personnalités présentes, parmi lesquelles M. le Maire de Tergnier, félicitaient chaleureusement les musiciens et leur chef pour leur magnifique prestation.

Les mauvaises conditions atmosphériques ne permettaient pas de maintenir le défilé prévu, et c'est dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville que l'Harmonie et la Batterie-Fanfare offraient aux personnalités présentes une aubade d'une demi-heure.

Puis, M. le Maire et son Conseil Municipal, auquel s'était joint le Conseiller Général du Canton de Tergnier, Paul Hauriez, recevaient officiellement tous les membres de l'Union Musicale.

Dans une brève allocution, M. Depoorter, Président de l'Union Musicale, remerciait la Municipalité de son accueil ainsi que les musiciens et leur famille pour leur dévouement à la Société.

A son tour, Jacques Desallangre, Maire de Tergnier, exprimait toute sa satisfaction et ses remerciements aux musiciens et dirigeants de l'une des Sociétés les plus actives de la Ville de Tergnier et invitait l'assistance à lever le verre de l'amitié.

Puis ce fut le traditionnel banquet en la salle Fay-de-Fargniers. Ce banquet, préparé avec soin par le Président Depoorter et le Trésorier, M. Savelon, permettait aux

**Consultez et utilisez  
nos petites annonces**

convives d'apprécier l'excellent menu qui était servi par M. Fay et ses collaborateurs.

Avant que ne débute ce repas, M. Deporter, avec quelques mots simples, remercia une nouvelle fois les musiciens et leur famille et toutes les personnalités de leur présence. Puis, il demanda un instant de recueillement en la mémoire de M. Gabriel Locqueneux, décédé à la fin de l'année 1984.

Au cours du repas où la bonne humeur, bien entretenue par les jeunes musiciens, n'était pas absente, quelques allocutions furent prononcées.

Tout d'abord, le Directeur, Michel Lopez, félicitait et remerciait les musiciens pour leur amicale collaboration, rappelant que sans leur présence et sans le consentement de leur famille, rien n'était possible.

Il indiquait ensuite que la Société venait de se renforcer avec 13 nouveaux musiciens dont 8 jeunes élèves de l'Ecole Municipale de Musique. C'est en leur souhaitant la bienvenue qu'il rappela, avec émotion, le souvenir de M. Locqueneux en précisant que si la musique n'avait pas sombré à Tergnier, c'était grâce au dévouement exemplaire d'un homme qui n'avait pas ménagé sa peine pendant les années où il était difficile de maintenir une activité musicale à Tergnier.

Puis, M. Lopez remerciait vivement M. le Maire précisant que sa présence, ainsi que celle de M. Brocheton, Maire Délégué de Vouel, et M. Lamotte, Maire Délégué de Fargniers, était bien le signe d'un intérêt évident et même d'une amitié sincère qui existaient entre les élus et l'Union Musicale.

Les efforts financiers importants consentis à la musique tant dans l'Ecole Municipale de Musique que dans l'Union Musicale étant une parfaite illustration de la compréhension et du soutien du Conseil Municipal à la musique et à son développement à Tergnier.

M. Lopez remerciait également le Secrétaire Général de l'U.A.I.C.F. de sa présence ainsi que de l'aide morale, technique et financière que le Comité Nord de l'U.A.I.C.F. apportait à la Société. Puis, le Directeur procédait à la remise des différentes récompenses, diplômes et médailles, aux musiciens et se réjouissait d'annoncer qu'à la demande de la Fédération de l'Aisne, le diplôme avec médaille d'Or avait été attribué à M. André Savelon, Trésorier de la Société, pour son dévouement et les services rendus à la Musique et à sa diffusion.

Succédant à M. Lopez, Jacques Desalandre, Maire de Tergnier, remerciait chaleureusement M. Lopez des paroles qu'il avait prononcées notamment sur l'amitié qui liait effectivement le Conseil Municipal à l'Union Musicale de Tergnier. A son tour, il rappelait le souvenir de M. Locqueneux, qui avait été également Maire de Tergnier, et annonçait qu'à la suite d'une récente délibération, le nom de Gabriel Locqueneux avait été donné à une future résidence qui allait s'ériger à Tergnier. Ainsi, le nom de cet homme de bien resterait à jamais à la mémoire des Ternois.

M. le Maire annonçait ensuite une nouvelle qui ne pouvait que réjouir tous les musiciens ; en effet, il s'engageait à tenir une des promesses du Conseil Municipal, c'est-à-dire, la pose de la première pierre

de ce qui deviendra, vers 1989, la nouvelle Ecole Municipale de Musique avec une salle permettant aux musiciens de travailler dans d'excellentes conditions.

Puis, M. le Maire terminait son allocution en remerciant une nouvelle fois les dirigeants et les musiciens, les assurant de son soutien et les encourageant à poursuivre leurs efforts pour maintenir et développer la réputation et la qualité de l'Union Musicale.

A noter que cette belle fête fut malheureusement écourtée par un grave accident de voiture d'un des musiciens les plus anciens, mais aussi des plus fidèles de la Société qui, rejoignant son domicile en compagnie de son épouse, terminait dramatiquement cette journée ; Louis Henninot, gravement blessé et son épouse plus légèrement atteinte, étaient rapidement pris en charge par les services de Secours de la Ville de Tergnier et transportés à l'hôpital.

A tous deux, les membres de l'Union Musicale leur souhaitent un rapide rétablissement et les assurent de leur profonde affection.

## Provence-Côte d'Azur

### Vaucluse

#### CADENET

#### Décès de M. Gervais-Pin

Cadenet a fait de simples et émouvantes obsèques à M. Gervais-Pin, ancien Directeur de l'Harmonie Intercantonale Durance-Lubéron, disparu à l'âge de 73 ans.

Gervais-Pin était une figure musicale de la Vallée de la Durance, enseignant et violoniste. Il avait commencé sa carrière comme instituteur itinérant et professeur de musique dans les écoles primaires. Des générations d'écoliers du sud Lubéron, et en particulier du canton de Cadenet, lui

doivent les quelques rudiments de musique acquis au cours de leur scolarité. Gervais-Pin a été, également pendant des années, directeur de l'Ecole de Musique de Pertuis qu'il a su porter à un très haut niveau aussi bien au plan des effectifs que dans la qualité de l'enseignement dispensé par des professeurs de qualité. Il a également occupé pendant des décennies le poste de Chef de Musique de l'Harmonie Durance-Tubéron, n'économisant ni son temps ni son expérience pour en faire une phalange musclée de grand renom.

Rigoureux dans l'enseignement et amoureux de la musique, il était resté un homme courtois et affable. Retiré à Cadenet, il s'occupait également de l'Association du 3<sup>e</sup> Age.

Les obsèques ont eu lieu le 3 mars. Dans le cortège, on remarquait de très nombreux musiciens des Sociétés Musicales du Département, mais aussi des Bouches-du-Rhône, témoignage des solides amitiés qu'il avait fait naître autour de lui.

A sa veuve, à tous les siens, nous adressons nos condoléances émues et attristées.

### Le Pontet

La Musique et Majorettes Rhône et Durance a brillamment participé aux épreuves du 11<sup>e</sup> Bâton d'Or N.T.B.A. (National Bâton, Twirling association).

D'un niveau très élevé, ce Concours qui s'est déroulé au Palais des Sports à Valence a permis à nos majorettes de remporter une médaille de Bronze dans la catégorie Seniors parmi 13 formations concurrentes, tandis que les jeunes musiciens se classaient seconds au classement général.

Nous adressons toutes nos félicitations à M. et Mme G. Armand, dévoués animateurs de cette formation, à Annie Armand, capitaine du groupe de majorettes, et à René Meynard et Roger Rouire, responsables de la musique.

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

## LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 42-71-42-21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS  
SUR DISQUES HI-FI ET CASSETTES EN PETITES  
ET GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSENCE de vos bandes magnétiques

Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

# A 27 pour l'école classique du saxophone



Dernier-né de la série V5 de Vandoren pour le saxophone classique, le bec A27 a déjà la préférence de nombreux solistes parmi lesquels :

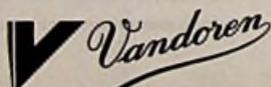
**Daniel DEFFAYET**, Professeur au Conservatoire National Supérieur de Paris et Soliste du prestigieux Orchestre Philharmonique de Berlin,  
**Serge BICHON**, Professeur au Conservatoire National de Région de Lyon,

**André BEUN**, Soliste à la Musique de la Garde Républicaine,

**Iwan ROTH**, Professeur au Conservatoire de Bâle... etc.

Aux dires de ceux qui l'ont adopté, ce bec, en plus d'une très belle couleur de son, offre une homogénéité optimale dans toute l'étendue de l'instrument, harmoniques comprises, et ce quelle que soit la nuance.

Bec de soliste, le A27 doit à son exceptionnelle facilité d'émission d'être tout spécialement recommandé pour l'étude du saxophone classique.

 **Vandoren**

56, rue Lepic  
75018 PARIS



La maison de la clarinette  
avec  
sa famille complète  
conseiller technique :  
**Monsieur Léon LEBLANC**,  
1<sup>er</sup> Prix  
du conservatoire de Paris.

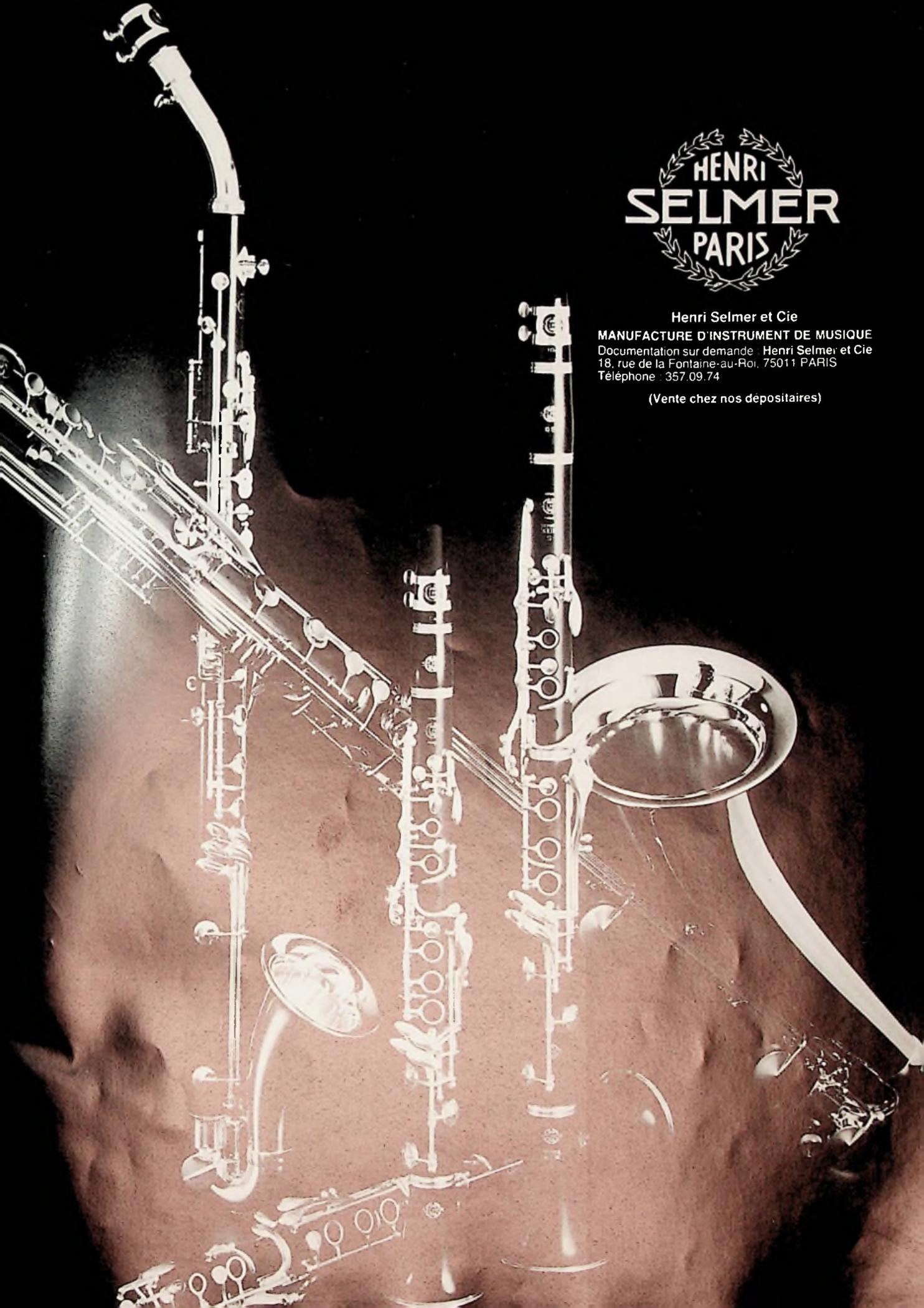
**LEBLANC**

403, RUE DES PYRENEES  
75020 PARIS  
☎ 46-36-59-52

CLARINETTES  
FLÛTES  
HAUTBOIS

En vente chez les principaux  
marchands de musique.





**HENRI  
SELMER  
PARIS**

Henri Selmer et Cie  
MANUFACTURE D'INSTRUMENT DE MUSIQUE  
Documentation sur demande : Henri Selmer et Cie  
18, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS  
Téléphone : 357.09.74

(Vente chez nos dépositaires)

# Editions Robert Martin



musique  
instruments  
accessoires  
équipement

enseignement  
harmonie  
fanfare  
batterie-fanfare



MARTIN-MUSIQUE-MACON

Et n'oubliez pas que :  
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE  
les instruments de toutes marques se trouvent aux :

*EDITIONS ROBERT MARTIN*

B.P. 502 - 71009 MACON CEDEX - FRANCE  
TEL. : 85-34-46-81